



Projet social 2018-2021



Centre Social Intercommunal de Val d'Europe Val d'Europe agglomération

Adresse du CSI : 2, avenue Emile Cloud, 77700 Serris

01 78 71 40 90 - csi@vdeagglo.fr

INTRODUCTION	3
I. CARACTERISTIQUES DU CENTRE SOCIAL	4
I.1. Identification du Centre Social	4
I.2. Fonctionnement du CSI du Val d'Europe.....	5
I.2.1. Les instances	5
I.2.2. Les adhésions.....	6
I.3. Personnel	8
I.3.1. Organigramme Vie locale de Val d'Europe agglomération (au 01/01/2018).....	8
I.3.2. Le bénévolat.....	8
I.4. Locaux	9
I.5. Les ateliers délocalisés au 31/12/2017	10
I.6. Les finances 2015-2018.....	11
I.7. Le budget prévisionnel 2018	12
I.8. Partenariat.....	13
I.8.1. Les permanences et consultations au CSI au 31/12/17.....	13
II. LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE.....	16
II.1. Les principales données sociodémographiques.....	16
II.2. Une illustration complémentaire du territoire	18
II.3. Le diagnostic partagé réalisé à partir de données partenariales.....	19
II.4. Les données collectées auprès des partenaires et des habitants.....	20
III. ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2015-2018	21
III.1. Les enjeux du projet social	21
III.2. La démarche d'évaluation collective du projet social 2015-2018.....	22
III.3. Les résultats de l'évaluation	24
III.3.1. Orientation 1 : Rompre l'isolement sur le Val d'Europe	24
III.3.2. Orientation 2 : Favoriser et développer l'implication des habitants	26
III.3.3. Orientation 3 : Développer les synergies partenariales.....	28
III.3.4. Orientation 4 : Renforcer l'accueil.....	30
III.3.5. Orientation 5 : Développer l'accompagnement à la parentalité.....	32
III.4. Synthèse globale de l'évaluation du projet social.....	34
IV. Le projet social 2018-2021	35
CONCLUSION	47
Annexe 1 : Arbre d'objectifs du projet social 2018-2021.....	48
Annexe 2 : Les fiches actions.....	52
Annexe 3 : Extrait du rapport d'activité 2016.....	70
Annexe 4 : Les indicateurs d'activité 2015-2017	75
Annexe 5 : Le Compte de Résultat 2017	77
Annexe 6 : Statistiques 2016, Service social MDS de Lagny-sur-Marne	79
Annexe 7 : Les besoins des CCAS, acteurs majeurs de l'action sociale de Val d'Europe.....	80
Annexe 8 : Plaquette du CSI au 31/12/2017	81
Annexe 9 : Planning type d'utilisation du CSI.....	83
Annexe 10 : Charte du bénévolat 2018.....	84
Annexe 11 : Synthèse du projet social pour la CAF	88

INTRODUCTION

Le Centre Social Intercommunal (CSI) de Val d'Europe est un service à la population de Val d'Europe agglomération qui a fêté en 2017 ses 10 ans. Depuis son ouverture, le CSI est un acteur de l'animation sociale du territoire et un vecteur important de lien social et de cohésion sociale dans un territoire en construction.

Le Val d'Europe, pôle structurant de l'Est parisien, est composé de 7 communes, depuis le 1^{er} janvier 2018 avec l'intégration de Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis. C'est un territoire dynamique avec une population jeune de 35 000 habitants et d'ici une vingtaine d'année de près de 60 000 habitants.

Le CSI fonctionne grâce au soutien de l'agglomération, et des communes de Val d'Europe, de la CAF et par une implication très importante des bénévoles/habitants.

Les centres sociaux sont un lieu de partage et de diffusion des valeurs de la République : respect de la dignité humaine ; laïcité, neutralité et mixité sociale ; la solidarité ; la participation et le partenariat.

Les projets portés par les centres sociaux couvrent tous les champs du développement social territorial : l'accès à la culture, aux soins, aux logements (habitat), à l'emploi (insertion), la lutte contre l'exclusion, l'isolement, les discriminations, les situations de handicap.

Au-delà d'un effort à poursuivre pour communiquer sur les missions même des centres sociaux, définies et encadrées par la CNAF et qui ne sont pas toujours très connues (Cf. le constat du Directeur de la CNAF fait en 2015), le CSI de Val d'Europe doit désormais renforcer son maillage territorial et devenir un soutien à toutes les structures à caractère social du territoire comme les CCAS et le tissu associatif de Val d'Europe.

L'agglomération a plus largement comme objectif la mise œuvre d'une politique sociale articulée et structurée dont le Centre Social Intercommunal est l'un des outils.

Le présent dossier a été construit de manière à mettre en regard l'évaluation du précédent projet, le diagnostic relatif aux problématiques locales exprimées par les partenaires et les habitants pour aboutir au nouveau projet. Les fiches actions sont présentées en annexe de celui-ci.

Il est à noter que les démarches de diagnostic et d'évaluation ont permis aux habitants et aux partenaires d'appréhender le travail réalisé. Ainsi mobilisés, ils ont œuvré avec le soutien des partenaires et notamment de la CAF de Seine-et-Marne et les CCAS de Val d'Europe à la définition de l'arbre d'objectifs du nouveau projet social 2018-2021.

Merci à l'ensemble des personnes mobilisées lors des différentes étapes de ce travail partagé.

Références :

- [Circulaire CNAF n°2012-013 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale](#)
- [Circulaire CNAF n°2016-005 du 16 mars 2016](#)
- [Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France](#)
- [La lettre circulaire n° 2015-017, du 22 juillet 2015 de la CNAF](#)
- *Statuts de Val d'Europe agglomération et conventions de délégation et d'objectifs et de moyens « Animation Collective Familles » signées entre l'agglomération et les communes de Val d'Europe*

I. CARACTERISTIQUES DU CENTRE SOCIAL

I.1. Identification du Centre Social

« Centre Social Intercommunal de Val d'Europe »

2 Avenue Emile Cloud
77700 Serris

Année du 1er agrément

Septembre 2007

Gestionnaire :

Val d'Europe agglomération
Château de Chessy
BP 40 – Chessy
77701 Marne la Vallée cedex 4

Statut juridique :

Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)

Les 7 communes du territoire de Val d'Europe constituent la zone d'influence du CSI depuis le 01 janvier 2018 :

Val d'Europe	Population totale INSEE 2015, recensement 2012	Population totale INSEE 2016, recensement 2013	Population totale INSEE 2017, recensement 2014	Population totale INSEE 2018, recensement 2015	Evolution 2015 / 2018	Répartition démographique
Bailly-Romainvilliers	7 219	7 413	7 498	7 560	4,72%	21%
Chessy	4 576	4 740	4 906	5 199	13,61%	15%
Coupray	2 651	2 639	2 863	2 840	7,13%	8%
Magny le Hongre	7 218	7 797	8 377	8 512	17,93%	24%
Serris	8 188	8 444	8 681	8 699	6,24%	24%
Villeneuve-le-Comte	1 826	1 836	1 845	1 874	2,63%	5%
Villeneuve-St-Denis	741	754	867	870	17,41%	2%
Total	32 419	33 623	35 037	35 554	9,67%	100%

I.2. Fonctionnement du CSI du Val d'Europe

Depuis septembre 2007, le Centre Social Intercommunal de Val d'Europe agglomération est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne.

I.2.1. Les instances

Depuis l'installation du conseil syndical en 2014 devenu conseil communautaire en 2016 (passage du Syndicat d'Agglomération Nouvelle en Communauté d'Agglomération), l'instance du Val d'Europe agglomération œuvrant au suivi du CSI est la Commission Vie Quotidienne, Vie Sociale.

Instances de participation des habitants, des bénévoles :

	Composition	Compétences	Périodicité
Groupes de travail	Direction des travaux : Directeur du CSI Membres volontaires du Collectif de suivi Tiers associés ponctuellement selon l'objet (spécialistes, ...)	Instance de travail des habitants et des "acteurs locaux du champ social" - unité opérationnelle thématique du Collectif de suivi Les groupes de travail se réunissent de façon thématique afin d'approfondir un diagnostic s'il y a lieu et de proposer des actions au Collectif de suivi.	3 à 4 x / an

	Composition	Compétences	Périodicité
Collectif d'animation	Direction des travaux : Directeur du CSI Habitants volontaires Tiers associés ponctuellement selon l'objet (spécialistes, ...)	Instance d'implication des habitants Les réunions plénières ont pour objet de réfléchir collectivement au sens de l'action du CSI. Des groupes d'habitants se réunissent de façon thématique (1 à 2 fois par mois) pour préparer les ateliers ou les actions du CSI. Les actions souhaitées par les habitants sont proposées aux membres de la Commission Vie Quotidienne, Vie Sociale.	2 à 3 réunions plénières / an

Instances de suivi :

	Composition	Compétences	Périodicité
Commission Vie Quotidienne, Vie Sociale	Vice-présidente déléguée à la Vie Sociale Membres du Conseil Communautaire (10)	Instance politique privilégiée de suivi du projet (équivalent d'un Comité de Pilotage) Tous les points soumis au Conseil communautaire et au Bureau Communautaire concernant le CSI font l'objet d'une présentation et d'un débat préalable devant cette instance consultative Par ailleurs, la Commission débat, oriente, valide et évalue les propositions techniques de l'équipe du CSI, du Collectif de suivi et des groupes de travail Ex : bilan annuel du CSI, évaluation des actions, réorientation du projet, diagnostic et propositions du Collectif de suivi, composition et compétences des groupes de travail, ...	1 x / trimestre

	Composition	Compétences	Périodicité
Collectif de suivi	Vice-présidente déléguée à la Vie Sociale <u>Acteur locaux du "champ social" :</u> • Habitants , Bénévoles • Représentants des associations tenant des permanences au sein du CSI • Représentants des communes de l'agglomération : CCAS (élu + technicien), Services Enfance / Jeunesse, ... • Représentants de la MDS et de la CAF • Représentants des services de Val d'Europe agglomération intéressés par l'activité du CSI • Education Nationale : IEN, collèges et lycée • Fédération des Centres Sociaux • Equipe du CSI	Instance "technique" à triple vocations : • Réflexion, débat, amendement et validation de la mise à jour du diagnostic territorial partagé • Réflexion, débat, amendement et validation des propositions émanant des groupes de production en vue de propositions à la Commission Vie Quotidienne, Vie Sociale • Présentation des productions des groupes de travail	1 à 2 x / an

Instances politique :

	Composition	Compétences	Périodicité
Conseil communautaire	Président de Val d'Europe agglomération 43 Elus délégués des communes	Instance politique de Val d'Europe agglomération, gestionnaire du projet • Délibère sur la mise en place des objectifs du CSI • Délibère sur les questions financières (tarifs, taux de prise en charge, ...) ainsi que sur les moyens humains alloués au projet (création de postes, vacations, ...)	1 x / mois pendant 10 mois

	Composition	Compétences	Périodicité
Bureau Communautaire	Président de Val d'Europe agglomération 11 Vice-présidents 1 Conseiller communautaire délégué	Instance politique : • D'analyse en amont des points soumis au Conseil communautaire • De décision, sur délégation du Conseil Communautaire, concernant des points de moindre importance (par exemple : mise en place d'une action nouvelle du CSI)	2 x / mois pendant 10 mois

I.2.2. Les adhésions

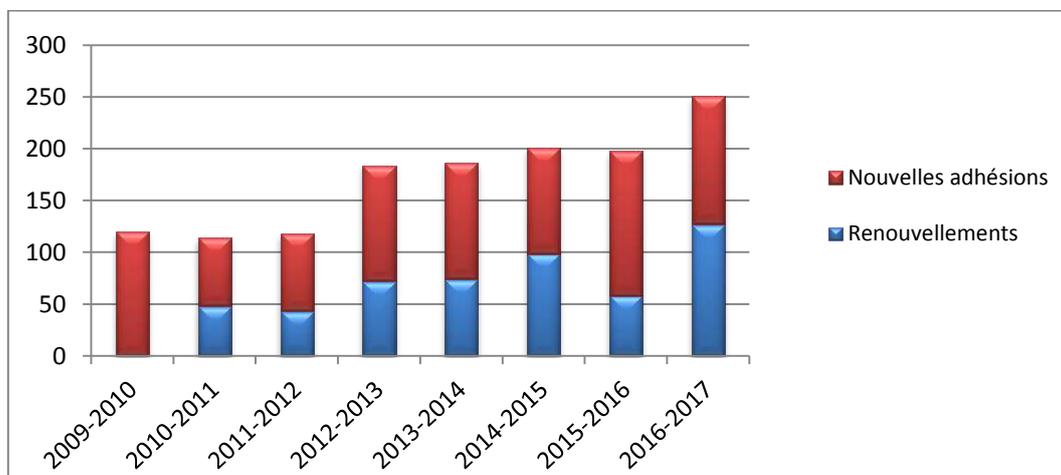
L'adhésion est le sésame obligatoire pour participer aux ateliers réguliers et aux sorties familles proposés par le CSI aux habitants du Val d'Europe.

Le principe d'adhésion, validé dès 2009 par les élus de l'agglomération, est tri générationnel : les grands-parents, les parents et les enfants bénéficient de la même carte d'adhésion. Cette carte d'adhésion familiale est valable du 01 septembre au 31 août de l'année suivante.

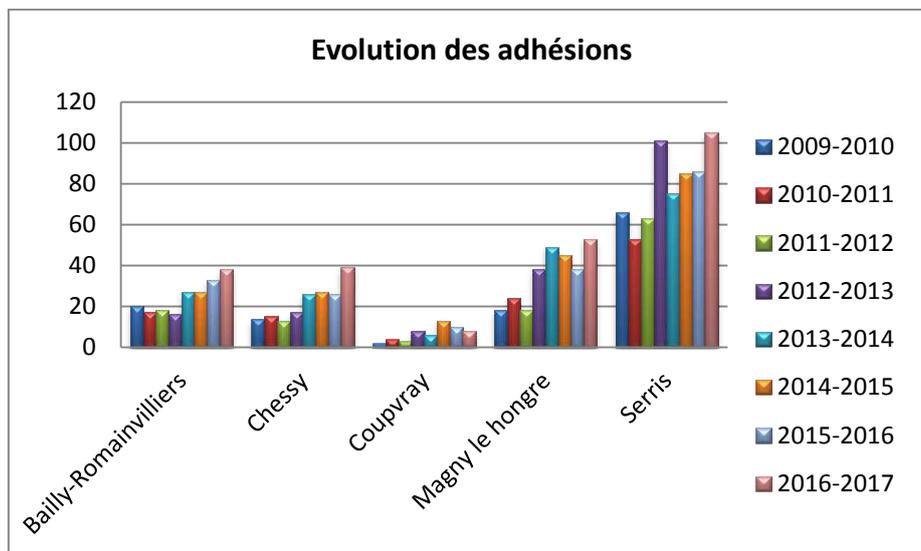
Ce principe complexifie certes les comptages du nombre de personnes bénéficiaires des ateliers mais offre une possibilité essentielle de travail d'accompagnement de la parentalité. Ce principe d'adhésion est adapté au regard du territoire : familles déracinées, grands-parents ou petits-enfants éloignés. Ainsi, un membre de la famille habitant hors du Val d'Europe peut participer aux actions du CSI avec ses proches sans freins. Nous retrouvons ponctuellement ces situations dans l'ensemble des ateliers de la structure : visite des grands-parents, participation à des ateliers en périodes de congés ou à des sorties familles avec les petits enfants.

Au cours de l'année 2017/2018, 251 familles ont adhéré au CSI. Ces adhésions ont concerné 606 personnes (estimation du nombre cumulé de participants d'une même famille ayant bénéficié du CSI).

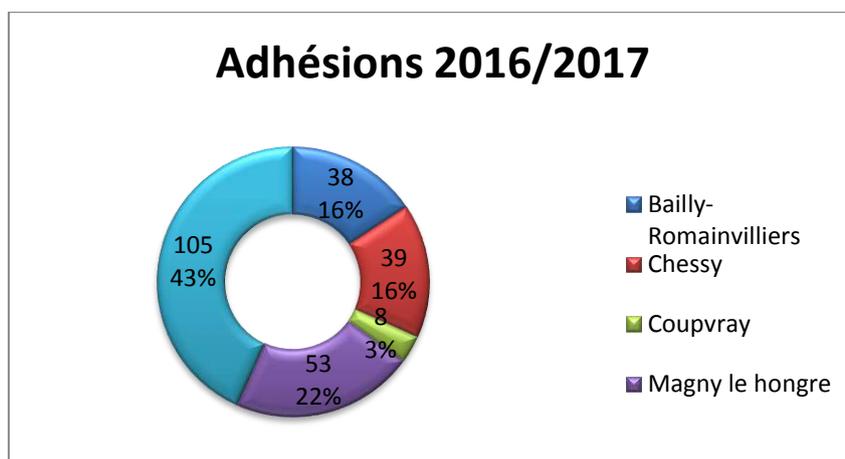
64 des 124 nouvelles adhésions concernent en premier lieu les inscriptions aux ateliers de français.



Le pic d'adhésions atteint au cours de l'année 2016/2017 est également dû en partie aux inscriptions aux sorties familles dont celle au château de Vaux le Vicomte en décembre 2016.



L'impact territorial lié au lieu d'implantation du CSI est indéniable : en 2017 comme en 2016, 43% des familles adhérentes sont serrissiennes et habitent à proximité du Centre Social Intercommunal.



I.2.2. Les participations depuis le 01/09/2017

Ateliers		Adhésion	Participations
Ateliers Familles	Cuisine du Monde	10 € par an / famille	11 € / an / famille
	Kfé jeux et convivialité		2 € / an / famille
	Les Petits cuistots		12 € / an / famille
	le Goûter pas Ordinaire		3 € / an / famille
Le matin des petits			5 € / an / famille
Sorties Familles			Selon la sortie / personne
Accompagnements culturels			Gratuit*
Ateliers de Français			10 € / trimestre / personne
Le Rendez-vous du Mardi			Gratuit
Soirées Jeux			10 € par an / famille
Accompagnements à la scolarité			10 € / trimestre / personne
Les échanges du jeudi (RIÉRS)		Sans adhésion	Gratuit*
Relais "Cultures du Cœur"		Sans adhésion	Gratuit

L'adhésion au csi est gratuite pour les bénévoles

Les échanges du jeudi (RIÉRS) sont ouvert à tous, les autres ateliers sont accessibles aux Valeuropéens et aux bénévoles.

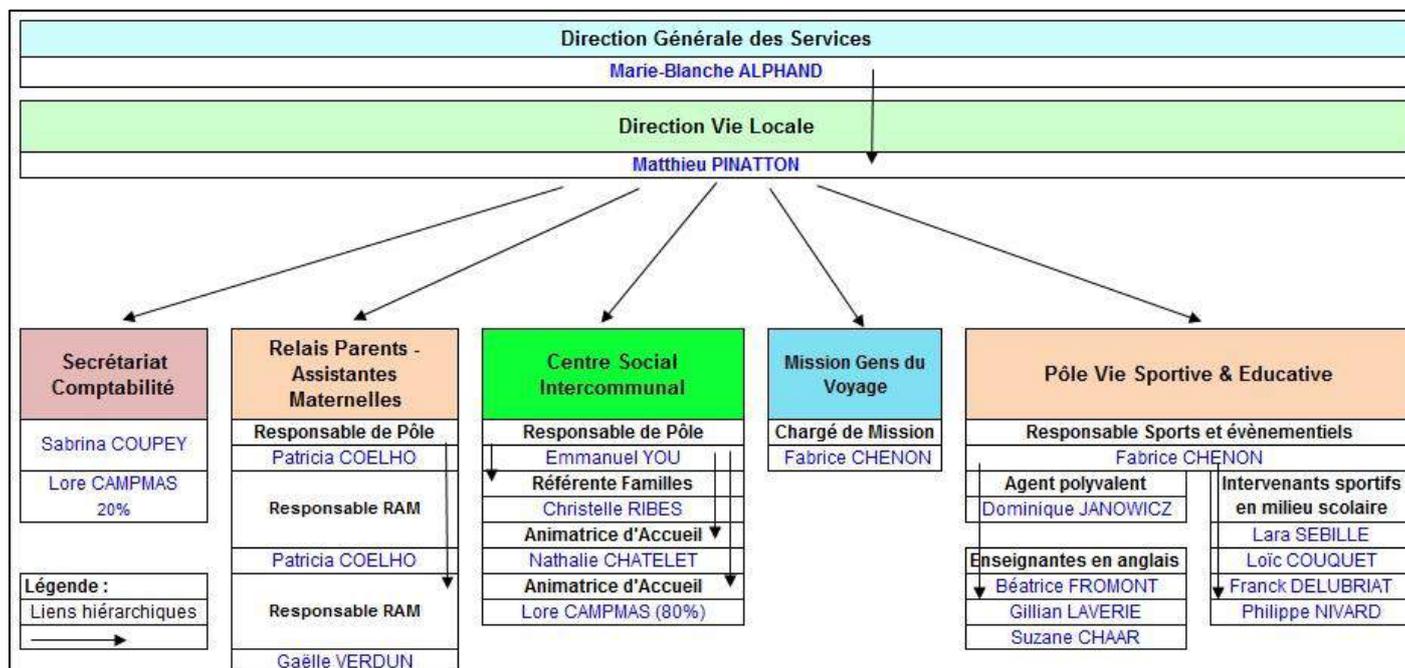
RIÉRS : Réseau Intercommunal d'Échanges Réciproques de Savoirs, action tout public

*Gratuit, si l'échange ou l'accompagnement a un coût, il est partagé entre les participants

I.3. Personnel

I.3.1. Organigramme Vie locale de Val d'Europe agglomération (au 01/01/2018)

Le CSI est un service de la Direction Vie Locale de Val d'Europe agglomération :

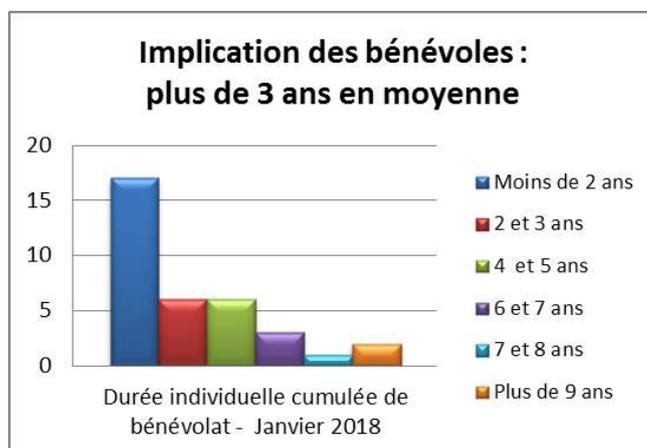
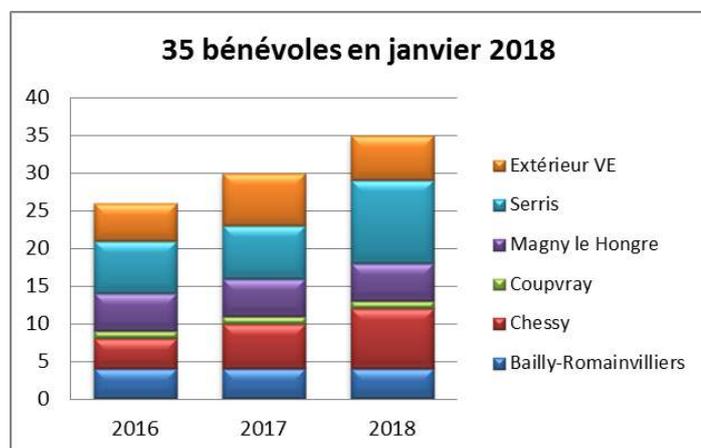


I.3.2. Le bénévolat

Ce principe de reconnaissance et d'engagement réciproque à l'égard de l'implication des habitants est acté par **une convention de bénévolat signée entre le bénévole et l'agglomération.**

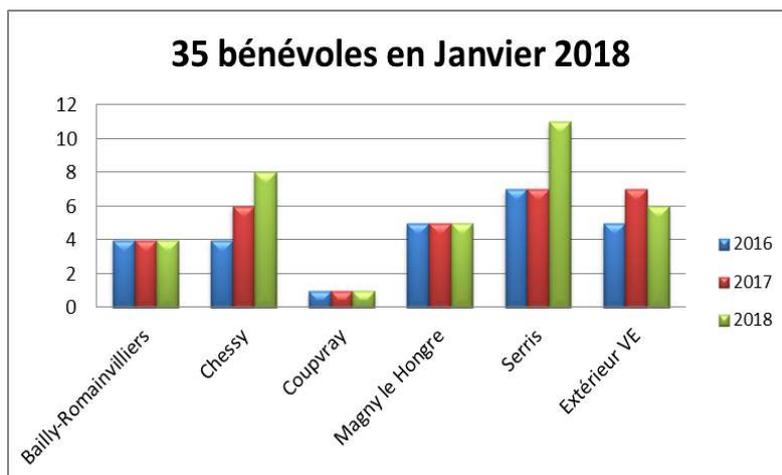
Une Charte du bénévolat a été mise en place (en annexe 10). Cette dernière rappelle :

- les missions et objectifs du CSI
- les droits et devoirs des bénévoles et du CSI



Au mois de janvier 2017, la moyenne d'âge des bénévoles est de 58 ans. L'âge oscille entre 18 et 72 ans. 8 des 35 bénévoles ont moins de 50 ans, 2 sont étudiantes et 4 ont une activité professionnelle.

Près de 83% des bénévoles du CSI sont des femmes.



Les bénévoles sont majoritairement des habitants du territoire. 6 bénévoles habitent des communes limitrophes au Val d'Europe.

6 stagiaires ont été accueillis en 2017 (soit 0.7 ETP). Ils ont œuvré dans le cadre de différents projets et participé à l'animation de différentes actions dont la fête du CSI.

I.4. Locaux

Le CSI est situé au cœur du Val d'Europe, dans le centre urbain, sur la commune de Serris. Il est desservi par la ligne de bus 34, arrêt « Marmousets ».

Le Centre Social Intercommunal occupe le rez-de-chaussée, soit 185 M² :

- 1 accueil
- 5 bureaux
- 2 espaces polyvalents
- 1 sanitaire
- 1 hall commun avec l'étage

Le centre est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

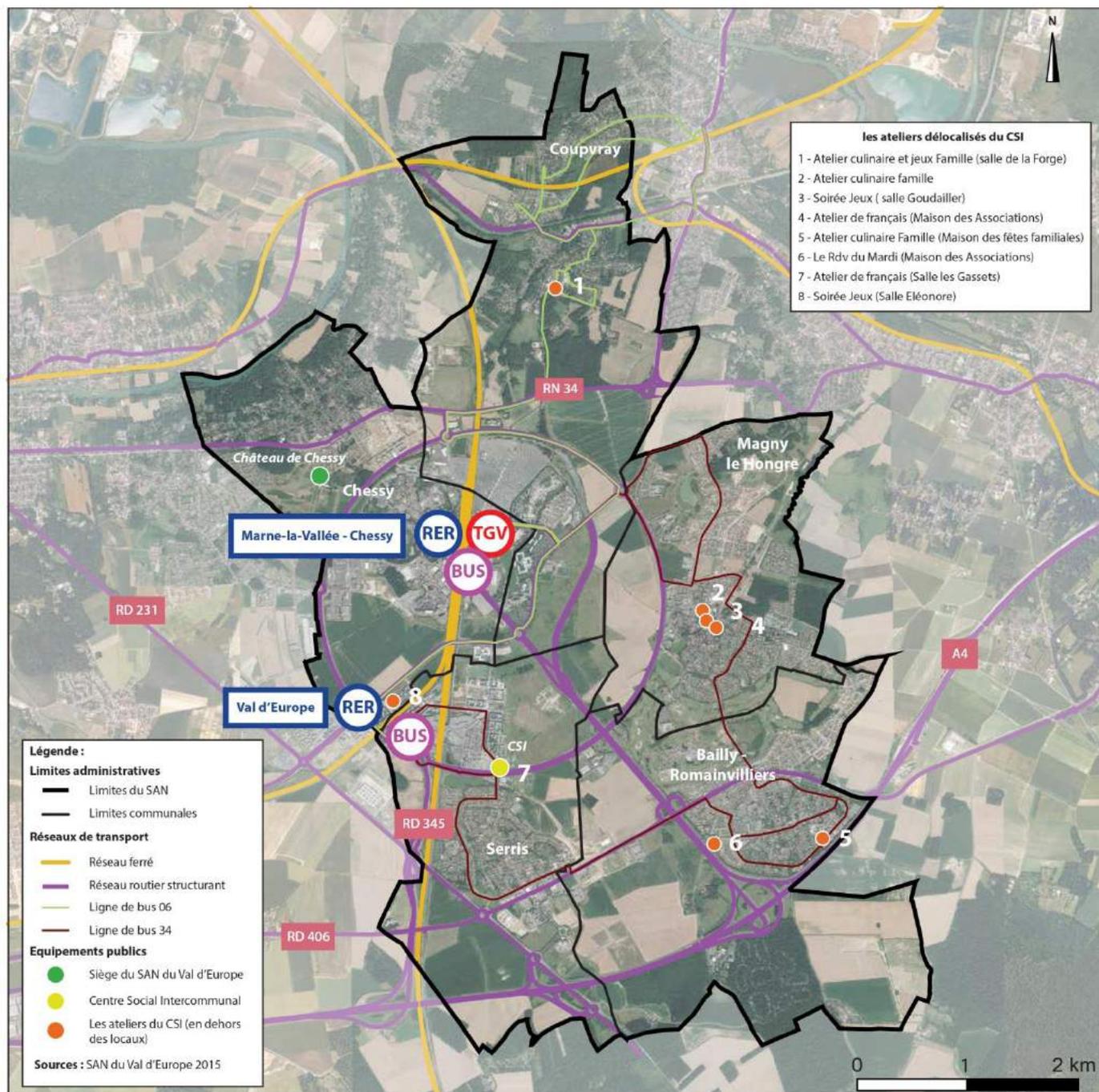
Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (accueil ADOBASE).

Certaines actions ont lieu en dehors des heures d'ouverture du CSI (permanences, partenaires,...).



I.5. Les ateliers délocalisés au 31/12/2017

Les Ateliers délocalisés du CSI



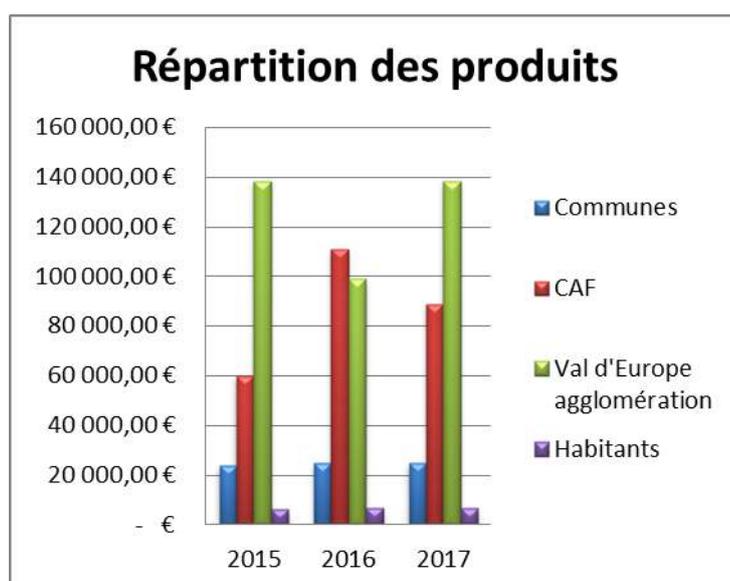
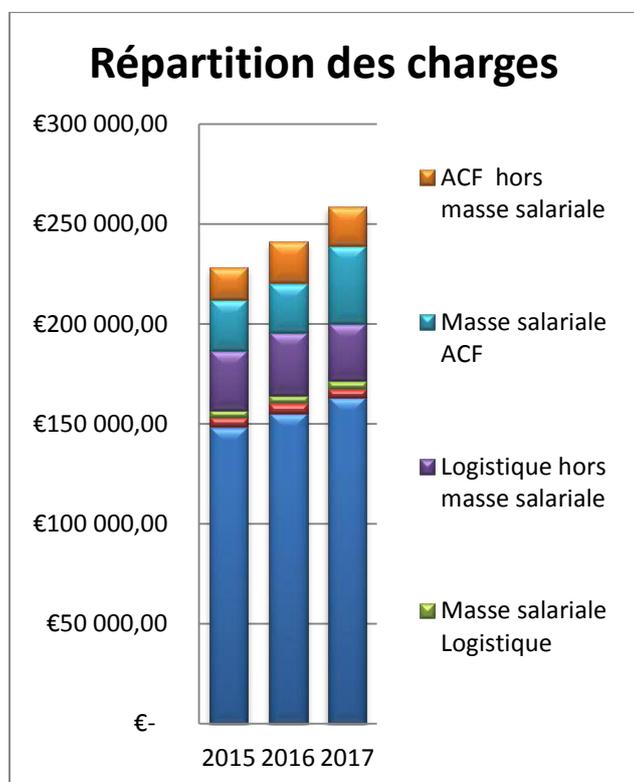
Les communes mettent à disposition leurs salles afin que le CSI puisse y organiser des ateliers ponctuels ou réguliers. Par ce biais le CSI se rapproche des Val Européens.

En 2018, le territoire a été élargi à 7 communes. L'extension des services sur les deux nouvelles communes de l'agglomération fait partie des enjeux de proximité du CSI vis-à-vis de ces nouveaux habitants.

I.6. Les finances 2015-2018

Le compte de résultats 2017 est présenté en annexe 5.

Finances du CSI	2015	2016	2017
Charges	228 318,64 €	241 043,47 €	251 445,00 €
Masse salariale	177 472,88 €	183 755,92 €	206 012,74 €
% / budget global	77,73%	76,23%	81,93%
Budget hors masse salariale et logistique	21 130,45 €	25 735,74 €	24 121,65 €
Animation globale	153 282,11 €	160 364,09 €	167 502,03 €
% / budget global	67,14%	66,53%	66,62%
Masse salariale Pilotage Animation globale	148 413,52 €	155 321,53 €	163 093,12 €
Animation globale hors masse salariale	4 868,59 €	5 042,56 €	4 408,91 €
Logistique	33 371,80 €	35 333,49 €	32 456,43 €
% / budget global	14,62%	14,66%	12,91%
Masse salariale Logistique	3656,49	3781,58	3923,57
Logistique hors masse salariale	29 715,31 €	31 551,91 €	28 532,86 €
Animations collectives familles	41 664,73 €	45 345,89 €	58 708,79 €
% / budget global	18,25%	18,81%	23,35%
Masse salariale ACF	25402,87	24652,71	38996,05
ACF hors masse salariale	16 261,86 €	20 693,18 €	19 712,74 €
Produits	228 318,64 €	241 043,47 €	251 445,00 €
Communes	23 763,59 €	24 476,01 €	24 945,73 €
CAF	59 980,29 €	110 800,01 €	88 794,00 €
Val d'Europe agglomération	138 294,76 €	98 935,45 €	131 158,27 €
Habitants	6 280,00 €	6 832,00 €	6 547,00 €



Du fait du renouvellement du projet social en 2015, l'agglomération a perçu en 2016 de la CAF l'intégralité du 4^{ème} trimestre 2015. Les charges pour l'agglomération ont donc été moindres pour l'année 2016.

I.7. Le budget prévisionnel 2018

Les charges 2018

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL CHARGES
60	Achats	13 500,00
61	Services extérieurs	15 000,00
62	Autres services extérieurs	11 000,00
63	Impôts et taxes	2 555,00
64	Frais de personnel	219 434,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	
69	Impôt sur les bénéfices	
SOUS-TOTAL		261 589,00
86	Contributions	
TOTAL CHARGES		261 589,00

Les recettes 2018

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
70623	Prestations reçues de la CAF	
70623-AGC	Prestations reçues de la CAF	65 707,00
70623-ACF	Prestations reçues de la CAF	21 983,00
70623-aut	PS reçues d'autres équipements	
70623-cl	PS reçues pour CLSH (ALSH)	
70623-clas	PS reçues pour Clas	7 464,00
70623-eaje	PS reçues pour Multi accueil	
70623-iaep	PS reçues pour Laep	
70623-mf	PS reçues pour Médiation Familiale	
70623-ram	PS reçues pour RAM	
70641	Participation des usagers déductible de la PS (spécifique EAJE)	
70642	Participation des usagers non déductible de la PS	6 500,00
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	
70	Vente de produits finis prestataires	
741	Subvention d' ETAT	
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	
744	Subvention de la COMMUNE	25 000,00
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement CAF	
746	Subvention EPCI (intercom)	134 935,00
747	Subvention entreprise	
748- 1	Subvention fonds européens	
748- 2	Subventions autre entité publique	
74	Subventions d'exploitation	

I.8. Partenariat

I.8.1. Les permanences et consultations au CSI au 31/12/17

ADOBASE (lieu d'écoute pour les jeunes avec ou sans leurs parents)

- Au CSI depuis mars 2012
- Avec ou sans RDV, le mercredi de 17h00 à 19h00

Alcooliques Anonymes

- Au CSI depuis septembre 2008
- Sans RDV les jeudis à partir de 19h45

ARILE – Etablissement BAIL (accompagnement social lié au logement)

- Au CSI à partir d'avril 2012 (horizon, BAIL, ARILE)
- Sur RDV, le lundi matin

Maison Départemental des solidarités de Lagny-sur-Marne (services du Département de Seine-et-Marne)

Assistante sociale - Point d'Accueil Diagnostic et Orientation (PADO)

- les mardis matins de 9h00 à 11h30
- les vendredis matins depuis septembre 2014

Accueil puériculture - Point d'Accueil Diagnostic et Orientation (PADO)

- le mardi matin de 9h00 à 11h30

Consultation prénatale (sage-femme et infirmière)

- Sur rendez-vous, 2 jeudis par mois de 13h30 à 17h30

PMI - Consultation préventive pour enfants (0/6 ans) :

- Sur rendez-vous, les jeudis matins de 8h45 à 12h30

Consultation de planification et d'éducation familiale

- Médecin, infirmière et conseillère conjugale et familiale
- A ce jour, les consultations sont suspendues, le Département recrute un médecin

La Courte Echelle (lieu d'accueil enfants parents),

- Subventionnée par Val d'Europe agglomération Au CSI depuis 2004
- Sans rendez-vous, tous les jeudis après-midis de 15h00 à 18h00

REBOND 77 (accueil, aide assistance administrative aux surendettés)

- Subventionnée par Val d'Europe agglomération
- Au CSI depuis mars 2015
- 2 lundis par mois de 14h00 à 17h30
- Sur rendez-vous à prendre au CSI

Service social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile-de-France (CRAMIF)

- Au CSI depuis avril 2010
- le mardi après-midi, sur rendez-vous

RAM du Val d'Europe (Relais parents assistants maternels)

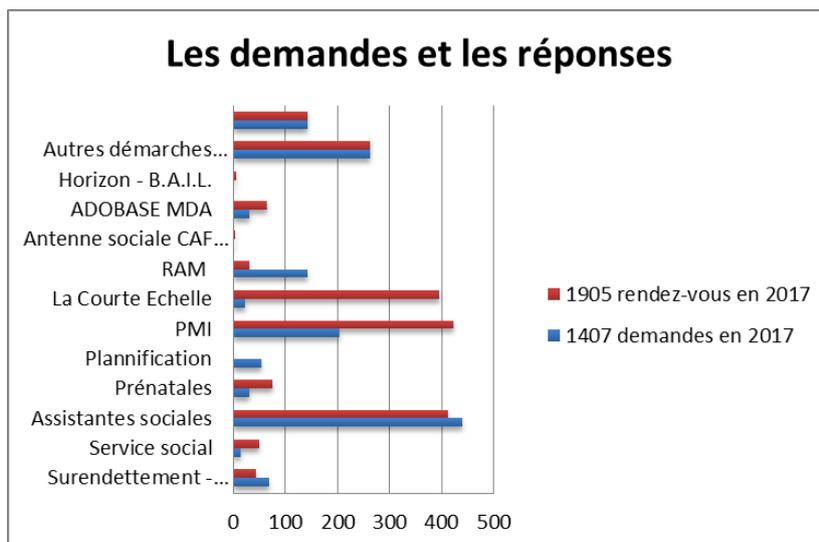
- Au CSI depuis avril 2009
- Sur rendez-vous

L'agglomération via le CSI a soutenu des interventions sociales partenariales ponctuelles : la CRAMIF, France Alzheimer et le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Lagny-sur-Marne ont bénéficié de l'équipement.

Ces quelques chiffres illustrent le travail d'accueil des partenaires et des habitants au CSI :

Partenaires accueillis au CSI		2016		2017	
		2055 demandes en 2016	2231 rendez-vous en 2016	1407 demandes en 2017	1905 rendez-vous en 2017
Association	Surendettement - REBOND 77	89	50	68	43
CRAMIF	Service social	31	86	13	50
Maison départementale des solidarités CG77	Assistants sociales	489	525	440	412
	Prénatales	19	91	30	72
	Planification	75	18	54	30
	PMI	213	388	203	394
Association	La Courte Echelle	29	499	21	395
Val d'Europe Agglomération	RAM	604	77	143	30
CAF Seine et Marne	Antenne sociale CAF de Chelles	106	24	NR	3
Hôpital	ADOBASE MDA	20	75	30	65
Association	Horizon - B.A.I.L.	NR	18	NR	6
Accueil Point Numérique	Demande CAF	342	342	263	263
	Autres demandes	38	38	142	142
Totaux		2055	2231	1407	1905
NR : non recueilli					

Le graphique ci-dessous précise les principales demandes des valeuropéens relatives aux accueils partenariaux effectués au sein du CSI. Chaque demande bénéficie d'une orientation adaptée aux situations individuelles. Les réponses aux demandes des habitants peuvent avoir lieu à l'extérieur du CSI comme pour le Point d'accès aux droits. Globalement, **3 983 demandes ont été recensées en 2016 et 3118 demandes en 2017** au CSI. **Les écarts entre ces deux années s'expliquent en partie par le fait qu'en 2016, le CSI a assuré l'accueil téléphonique du RAM.** Les partenaires ont également constaté la réduction des demandes d'habitants mais également leurs absences lors des rendez-vous.



Les principales actions partagées en 2017 avec les partenaires entrent dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité par la mise en œuvre du projet REAAP et de la fête du CSI, et des interventions « adultes » pour le projet « les femmes à l'honneur ».

II. LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

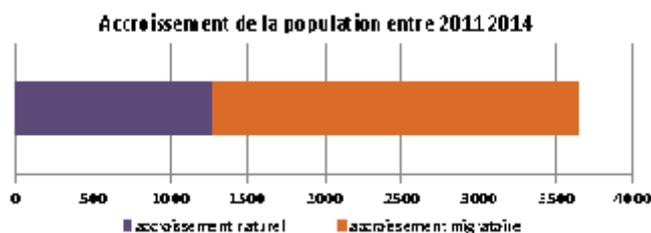
Présentation issue de la lettre de l'observatoire de Val d'Europe agglomération de mars 2017.

II.1. Les principales données sociodémographiques

a- La croissance démographique...

1- reste en constante augmentation...

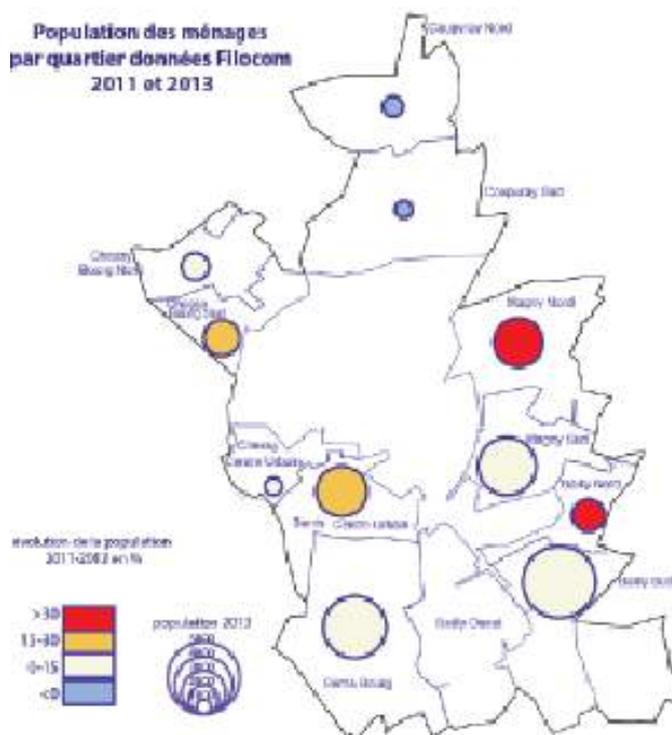
Au 1^{er} janvier 2014 l'agglomération du Val d'Europe compte 31 994 habitants (selon les estimations de la population municipale publiées au 1^{er} janvier 2017 par l'INSEE). Depuis 2011 le territoire a gagné 3 653 habitants soit une croissance de 12,8% en 3 ans et en moyenne 1 217 valeuropéens par an.



2- mais est hétérogène entre les communes et les quartiers...

En lien direct avec le développement de l'urbanisation la croissance démographique est inégale entre les communes et les quartiers. En effet, la commune de Coupvray qui n'a pas commencé son développement urbain programmé voit sa population diminuer du fait d'un solde naturel nul et un accroissement migratoire négatif, alors que la commune de Magny le Hongre connaît un fort accroissement avec +17,4% entre 2011 et 2013.

	Taux d'accroissement	
	2011-2013	tx/an
Bailly-Romainvilliers	7%	3,5%
Chessy	7,4%	3,7%
Coupvray	-2,3%	-1,2%
Magny le Hongre	17,4%	8,7%
Serris	6,4%	3,2%



3- sur un territoire en plein développement...

Le Val d'Europe reste un territoire dynamique en plein développement avec 8,4% d'accroissement en comparaison avec les intercommunalités voisines dont l'évolution démographique est comprise entre 0,3% pour l'agglomération de Marne et Gondoire et de 2,2% pour l'agglomération du Pays de Meaux (2011-2013).

b- Les caractéristiques des ménages valeuropéens

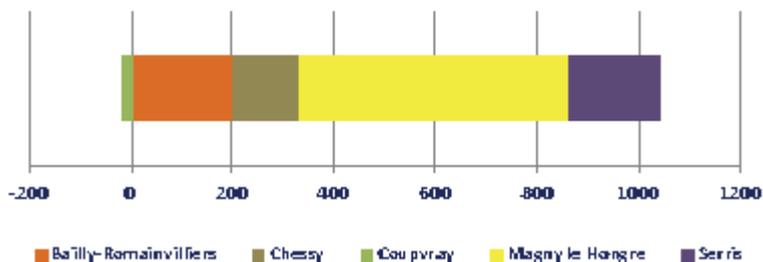
1- avec près de 10% d'augmentation en 2 ans

Au même titre que l'accroissement de la population le nombre de ménages ne cesse d'augmenter avec 1029 ménages supplémentaires depuis 2011. En revanche la taille des ménages quant à elle se stabilise à 2,6 personnes.

1029 ménages supplémentaires

2- et une population toujours aussi jeune

Avec un indice de jeunesse qui se maintient à 3,1 l'agglomération reste un territoire très jeune au regard des intercommunalités voisines (avec un écart de 1,5 point le Val Maubuée se place en seconde position avec un indice de jeunesse de 1,6). Cependant à l'échelle communale d'importantes disparités existent.



Indice de jeunesse 2013					
Bailly-Romainvilliers	Chessy	Coupvray	Magny le Hongre	Serris	Val d'Europe
6,1	2,6	0,9	5,1	2,6	3,1

3- dont le revenu médian est stable depuis 2011

Le revenu médian est de 24 249€ par an en 2015 (DGI). L'agglomération compte 24% d'allocataires CAF à bas revenus en 2015 parmi les allocataires soit +1 point par rapport à 2011. Le nombre de foyers indemnisés par le RSA a augmenté de 13.8% entre 2015 et 2016 (valeurs respectives 361 et 411).

c- La population active et l'emploi

1- plus 1 954 emplois en 2 ans

Au-delà du caractère résidentiel l'agglomération du Val d'Europe conforte sa situation de pôle économique majeur avec un développement permanent. En 2013 l'agglomération compte 1,47 emploi pour 1 actif occupé valeuropéen contre 1,45 en 2011 et 1,23 en 1999.

Cependant le type d'emploi proposé et le profil socio-professionnel des valeuropéens ne correspondent pas tout à fait. En effet les employés et ouvriers sont surreprésentés de 12 points par rapport aux actifs valeuropéens de la même catégorie avec respectivement 52% et 40 %.

2-le chômage

Le taux de chômage est stable entre 1999 et 2011. Entre 2011 et 2013 il est passé de 7,6% à 8,4% soit une augmentation de 0,84 point entre 2011 et 2013. Entre 2011 et 2013 le Val d'Europe compte 296 demandeurs d'emploi (données pôle emploi).

II.2. Une illustration complémentaire du territoire

Données valables au 31/12/2017

Un dynamisme local

- Près de 250 associations recensées en 2017 (dont plus de 100 sportives)
- Des services jeunesse dans 3 communes (1 BIJ, 3 structures jeunesse)
- Des résidences sociales

Des équipements de proximité

- 11 multi accueils « petite enfance »
- 16 groupes scolaires et Accueils de Loisirs Sans Hébergement associés - 4438 enfants scolarisés – rentrée 2017-2018 (Avec Villeneuve le Comte et Villeneuve St Denis : 18 groupes scolaires)
- 4 collèges, 1 lycée -> rentrée 2017/2018 : 2372 Collégiens et 951 Lycéens
- Un pôle universitaire en fort développement
- 1 Bureau d'Information Jeunesse
- 5 médiathèques (Réseau Lecture Publique de Val d'Europe agglomération)
- 3 salles de spectacles et une scène de musiques actuelles labélisée par la DRAC
- 1 Maison des Services Publics comprenant un Point d'Accès aux Droits

Des partenaires santé et handicap

- Le CAMPS (Centre d'Action Médico-sociale Précoce ; lieu de prévention, de dépistage et de prise en charge d'enfants de la naissance à 6 ans)
- Un centre de vie « Passer'aile » (jeunes adultes infirmes moteurs-cérébraux)
- Un ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail)
- Le domaine du Saule (Centre d'Activités Occupationnelles et foyer d'hébergement)
- SESSAD Passerose (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)

Des chiffres significatifs

Près de 1500 nouveaux habitants par an sur le Val d'Europe.

12 673 boîtes aux lettres en 2015 (5 150 individuels, 6 430 dans les logements collectifs)

445 nouveaux nés en 2016 (données communales)

Naissances	2014	2015	2016
Bailly-Romainvilliers	104	101	86
Chessy	92	81	106
Coupvray	31	32	34
Magny-le-Hongre	130	116	94
Serris	152	138	125
Val d'Europe	509	468	445

Données CAF 2016 du Val d'Europe:

Avec Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint Denis

- 6 535 allocataires
- 19 377 personnes couvertes
- Taux d'activité des femmes de 25-49 ans : 83.2% (de 77% à 86.3% selon les communes)

Sans Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint Denis (données non disponibles lors de l'écriture du projet)

- 600 nouveaux allocataires entre 2014 et 2016
- Turn over des allocataires : 10%
- 1298 allocataires isolés (+3% / 2012)
- 358 allocataires RSA droit commun (753 personnes couvertes)
- 977 monoparents (+ 13 % / 2014)
- 1392 allocataires à bas revenus (moins de 1001 € au 31/12/15 ; +20% / 2014)

II.3. Le diagnostic partagé réalisé à partir de données partenariales

21 personnes ont participé au comité de pilotage dédié à cette thématique.

L'équipe salariée du CSI s'est réunie à deux reprises pour préparer le comité de pilotage dédié au diagnostic partagé du territoire en vue de l'élaboration du projet social 2018-2021 :

- *28 septembre : point sur la collecte des données sociales du territoire, repérage des éléments pertinents du territoire et définition de la démarche participative relative au diagnostic partagé*
- *11 octobre : rappel du déroulement de la matinée*

Les élus de la commission Vie Quotidienne, Vie Sociale réunie le 10 octobre ont rappelé que le futur projet social devrait être articulé autour des trois thématiques suivantes :

- *la parentalité*
- *le lien social*
- *la jeunesse*

Le vendredi 13 octobre, les participants ont été répartis, lors de leur accueil, en 4 groupes mixtes comprenant :

- *des habitants,*
- *des partenaires,*
- *des bénévoles,*

➤ *Premier temps de travail : Repérage des besoins du territoire*

Les participants ont été invités à repérer les données sociales pertinentes du territoire et à les classer dans les 3 thématiques identifiées par les élus. Ce travail a été réalisé à partir de différents outils disposés sur les tables mais aussi les témoignages des participants :

La collecte des données sociales a été réalisée auprès des partenaires suivants :

- *CCAS des 5 communes du Val d'Europe*
- *MDS de Lagny-sur-Marne*
- *Pôle Développement territorial, Habitat de Val d'Europe agglomération - extrait de la lettre de l'observatoire Habitat-Habitants de Val d'Europe agglomération (en annexe)*

Ces données ont été complétées par des expressions écrites d'habitants sur les forces et les améliorations attendues pour ce territoire.

Des éléments de comparaison sur le travail réalisés dans les autres centres sociaux ont également été mis à la disposition des participants (données SENACS : Système d'échange National des Centres Sociaux - observatoire des centres sociaux).

➤ *Second temps de travail : la synthèse des éléments de diagnostic*

Les participants ont été invités à se regrouper en trois groupes, chaque groupe ayant pour mission de faire la synthèse d'une des thématiques.

➤ *Les résultats obtenus sont les suivants :*

Parentalité

- *Phénomène de squat dans les halls d'accueil des médiathèques*
- *Proposition des médiathèques et des partenaires jeunesse : le CSI peut leur orienter le public « jeunesse »*

- *Manque d'espace de paroles pour les parents ; deux difficultés : mobilisation et disponibilité du public. Proposition de trouver des partenaires pour « libérer » les parents de leur enfant sur les temps d'échanges*
- *Actions de prévention, sur les addictions et les réseaux sociaux, réalisées au niveau local en direction des jeunes et peu en direction des adultes*
- *Peu ou pas de contacts avec les parents d'élèves*
- *Nombreuses familles monoparentales sur le territoire*
- *Besoin de structure jeunesse à Chessy et Serris*

Lien social

- *Transport*
- *Isolement dont handicapés*
- *Accès au numérique*
- *Accès aux logements (résidences sociales pour les jeunes)*
- *Identité du CSI : Nom qui apparaît comme un « frein »*
- *Accès à la santé*
- *Visibilité de l'intervention du CSI*
- *Le bénévolat (au CSI et dans les associations): comment le rendre visible, valoriser et encourager leur implication*
- *Disparité dans le type d'aides financières versées par le Département et par les CCAS*
- *Accès aux droits*
- *Solidarité entre les familles au CSI repérée et exprimée par les partenaires investis dans la structure*
- *Accueil des plus fragiles, effectif et repéré par les partenaires utilisateurs du CSI*
- *2 communes intègrent Val d'Europe agglomération en 2018*

Jeunesse

- *Structures ou interventions dédiées à la jeunesse au Val d'Europe :*
 - *BIJ à Bailly-Romainvilliers*
 - *Structures jeunesses au Val d'Europe : à Bailly-Romainvilliers, Coupvray et Magny le Hongre*
 - *Maison des adolescents « ADOBASE »*
 - *Actions Médiathèque du Val d'Europe et File 7*
- *Plus de structures jeunesses à Chessy et Serris*
- *Repérage de manques sur le territoire :*
 - *Pas d'assistante sociale scolaire (précision MDS)*
 - *Accès aux informations des réseaux sociaux complexes ou peu ergonomiques*
 - *Pas assez de transport pour que les jeunes se déplacent seuls (collégiens ou primaires sans familles)*
 - *Absence de WIFI dans le CSI, Pas d'action pour les jeunes au CSI*

II.4. Les données collectées auprès des partenaires et des habitants

Ces données sont présentées en annexe 7.

A l'issue de cette démarche Mme GBIORCZYK, nouvellement élue Vice-Présidente déléguée au social de Val d'Europe agglomération et Matthieu PINATTON, Directeur de la Vie Locale, ont rencontré les sept CCAS du territoire ainsi que différents acteurs sociaux. Leurs échanges ont permis de compléter ce diagnostic partagé et de renforcer certains axes comme le partenariat avec les CCAS. Ces éléments sont présentés en annexe.

III. ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2015-2018

Cette évaluation a été réalisée lors du comité de pilotage du CSI du 5 septembre 2017, à l'aide de l'extrait du rapport d'activité 2016 présenté en annexe.

29 personnes ont participé à cette réunion dont 13 bénévoles du CSI, 2 habitantes impliquées au CSI, 1 bénévole associatif intervenant au CSI, 1 élu, 3 agents CCAS, 1 agent CAF, 1 agent MDS, 1 agent RAM, 1 agent MSP, l'équipe du CSI et le Directeur de la Vie Locale de Val d'Europe agglomération dont dépend le CSI.

L'évaluation a été réalisée à partir de l'analyse et de l'expertise des membres du comité de pilotage, sur le degré de réalisation des objectifs du projet social au regard de l'activité 2015 et 2016 du CSI.

Le comité de pilotage du CSI est l'instance dédiée à la création, au suivi et à l'évaluation du projet social du centre social. Il est composé d'élus, de bénévoles, d'habitants impliqués et de partenaires : agents des CCAS, des communes et de l'agglomération, de représentants de la MDS, de la CAF, de la Fédération des Centres Sociaux.

Lors des comités de pilotage, différents partenaires, de nouveaux habitants et de nouveaux bénévoles sont associés.

III.1. Les enjeux du projet social

Les finalités d'un centre social et son cadre réglementaire ont été présentés pendant cette réunion à l'aide d'un Powerpoint réalisé par la CAF. Il précise les éléments suivants :

Le CSI est un espace agréé et financé par la CAF

Un cadre de référence clair :

Pour être agréé centre social par la CAF, le CSI doit se conformer aux circulaires n°06-2016 « Animation de la Vie Sociale » du 16 mars 2016, et n°2012-013, du 20 juin 2012, à la lettre circulaire n° 2015-017, du 22 juillet 2015 de la CNAF, et répondre aux finalités, aux missions et aux modalités de participations suivantes :

Les finalités des Centres sociaux :

- Inclusion sociale et socialisation des personnes
- Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire
- Prise de responsabilité des usagers et développement de la citoyenneté de proximité

Des valeurs et des principes :

- Le respect et la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité
- La solidarité
- La démocratie, la participation et le partenariat

Des missions générales :

- Un lieu de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale

- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Cinq missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels et des associations
- Assurer une attention particulière aux publics fragilisés
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population
- Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs impliqués dans les problématiques sociales

Agrément spécifique : projet famille

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés dans le CSI
- Faciliter l'articulation des actions familles du CSI avec celles conduites par les partenaires du territoire

Les modalités de participation des habitants au CSI :

Degrés d'implication des habitants au regard de la circulaire CNAF	☐ 1 Présence, consommation de services ou d'activités	☐ 2 Implication dans une instance de consultation et d'information	☐ 3 Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif	☐ 4 Collaboration permanente et prise de responsabilité	☐ 5 Contribution au processus de décision
	Usagers	Participation aux réunions d'information	contribution ponctuelle	Animateur-bénévole d'ateliers	Comité de pilotage

III.2. La démarche d'évaluation collective du projet social 2015-2018

L'équipe salariée du CSI s'est réunie à deux reprises pour préparer le comité de pilotage dédié à l'évaluation collective du projet social 2015-2018 :

- 18 juillet : définition des modalités de la démarche participative relative à l'évaluation du projet social
- 4 septembre : concertation et rappel des éléments pertinents d'évaluation afin que chaque salarié du CSI puisse animer un groupe d'évaluateurs et si besoin était, communiquer ces éléments aux participants.

Le mardi 5 septembre, les participants ont été répartis, lors de leur accueil, en 4 groupes mixtes comprenant :

- Des habitants,
- des partenaires,
- des bénévoles,
- des élus.

➤ **Premier temps de travail : l'évaluation des objectifs opérationnels**

Les participants ont été invités à s'exprimer sur le degré de réalisation des objectifs opérationnels du projet social 2015-2018 : non atteint, partiellement atteint ou atteint.

Afin que chaque participant puisse appréhender globalement le travail réalisé par le CSI, les objectifs opérationnels des 5 orientations du projet social ont été répartis équitablement :

- 10 à 11 objectifs opérationnels par groupe
- 1 à 3 objectifs opérationnels par orientation pour chaque groupe

Ils ont rédigé collectivement un avis et formulé des commentaires.

Chaque table a été animée par un membre du CSI. Leur présence a permis de solliciter les réponses auprès des participants présents autour de la table et au besoin, de répondre aux questions des participants. Afin d'encourager l'implication des participants dans la démarche d'évaluation, le rapport d'activité 2016 du CSI et la synthèse du projet social 2015-2018 ont été mis à disposition sur chaque table.

➤ **Second temps de travail : l'évaluation des orientations**

Les participants ont été invités à prendre connaissance individuellement des évaluations collectives des objectifs opérationnels, afin de pouvoir se faire un avis sur le degré de réalisation des orientations du projet social 2015-2018. Ils ont pu ainsi exprimer leur analyse sur des cibles à l'aide de gommettes. Deux principes simples :

- Plus les gommettes sont placées près du cœur de la cible, plus les participants précisent que l'orientation visée a été mise en œuvre conformément à ce qui a été envisagé lors de la conception du projet social.
- Plus les gommettes sont placées vers l'extérieur de la cible moins l'orientation a été réalisée

La synthèse des orientations a eu lieu à l'issue de la réunion avec 2 bénévoles et 3 membres de l'équipe salariée. Deux temps de travail ont été nécessaires pour réaliser les synthèses.

➤ **Les résultats de l'évaluation :**

Ils sont présentés orientation par orientation.

Certains commentaires présentés dans l'évaluation ont été reformulés afin de clarifier l'expression du groupe.

Pour rappel, les orientations, les objectifs généraux et les objectifs opérationnels sont ceux définis en 2015 lors des réunions de préparation du projet social 2015-2018.

III.3. Les résultats de l'évaluation

III.3.1. Orientation 1 : Rompre l'isolement sur le Val d'Europe

11. Poursuivre la démarche "aller vers"

N°	Objectifs opérationnels	Non Atteint	Partiellement atteint	Atteint	Commentaires
1	Mieux informer pour mieux faire connaître le CSI		x		Changement de la charte graphique. Diffusion dans les mairies du territoire. Pas de page Facebook spécifique au CSI.
2	Pérenniser la délocalisation des actions		x		Différents ateliers sont sur les 5 communes. Néanmoins, le CSI n'intervient plus sur Chessy bourg, territoire éloigné du centre urbain. <i>Les ateliers de français proposés le soir sur ce territoire en 2016 n'ont pas été poursuivis car les apprenants, en petit nombre, n'étaient pas disponibles régulièrement.</i>
3	Rencontrer des nouvelles familles lors de manifestations territoriales drainant un large public			x	Grande pertinence de la participations du CSI aux manifestations communales et intercommunales. Intervention à pérenniser et à renforcer sur l'ensemble des communes pour toucher un plus large public.
4	Créer un réseau de visite à domicile	x			Est-ce une mission du CSI ? <i>Commentaires complémentaires : "c'est l'affaire de professionnels, il faut une formation spécifique, il faut une adhésion de principe, compliqué dans la mise en œuvre, il faut un cadre réglementaire". La réunion relative à ce sujet, organisée en juillet 2016, n'a pas permis d'enclencher ce type de démarche sur le Val d'Europe. En effet, seuls 1 commune, 1 habitante et 1 bénévole ont participé à cette réunion.</i>

12. Développer l'accessibilité

5	Développer la mobilité des habitants		x		Réalisation du CSI : Accompagnement dans l'info sur les moyens de transports existants (ex Atelier Mobilité de la RATP pour les apprenants des ateliers de français). <i>Intervention de l'association Opti'vélo en 2017.</i> Commentaires complémentaires : Le transport du territoire est géré par Région IdF Mobilité. Faire remonter les besoins, faciliter l'information, informer et accompagner sur les moyens de se déplacer au Val d'Europe, mutualisation des moyens de transport (bus des communes), prêt de vélos et/ou développer un vélib, transport commun gratuit sur le Val d'Europe
6	Faciliter l'accessibilité physique aux ateliers (transport)	x			Le CSI n'est pas autorisé à organiser un co-voiturage entre les participants des ateliers. Créer des points de co-voiturage
7	Faciliter l'accès aux actions et ateliers de proximité		x		Développer la délocalisation des actions. Augmenter l'amplitude horaire

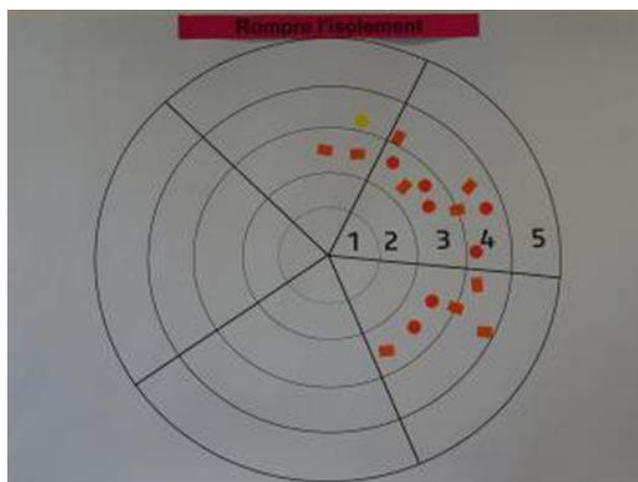
13. Améliorer la communication et l'information du public

8	Faire découvrir physiquement le lieu CSI, son concept et ses actions		x		Intégration du CSI au forum des associations (Coupvray, Magny le hongre) Plaquettes à disposition, communication au sein des communes (newsletter, sites communes etc..) Fête du CSI
9	Développer les dispositifs d'accès à la culture		x		Difficultés budgétaires pour les déplacements. <i>Au niveau du territoire, augmentation en 2016, de la tarification des spectacles. Commentaires complémentaires : développer le même principe pour les théâtres et spectacles, appui relais sociaux avec les musées existe au niveau national, tarif préférentiel pour les sorties sur le Val d'Europe, développer les recherches sur le secteur avec les musées, File7, Médiathèques, faire venir les apprenants beaucoup de freins (cout financier-horaires)</i>

14. Faciliter l'intégration sur le territoire

10	Favoriser l'apprentissage du français au service du lien social et l'accès à l'emploi		x		<i>Turn over important et absentéisme régulier des apprenants lié à leur emploi . Proposition de cours par thématiques pour mobiliser les apprenants : faire les courses, grammaire, quotidien, techniques,... Des apprenants des ateliers de français ont bénéficié d'ateliers mobilité proposé par la RATP.</i>
11	Faire connaître l'offre du territoire adaptée aux besoins et envies des habitants accueillis au CSI		x		La localisation géographique du CSI ne permet pas l'accessibilité à l'ensemble des habitants du territoire. Délocalisation existante mais à renforcer
Evaluation collective de l'orientation		2	8	1	
		18%	73%	9%	

Evaluation individuelle à l'aide d'une cible :



Synthèse de l'évaluation de l'orientation 1 : Rompre l'isolement sur le Val d'Europe

Les participants ont évalué individuellement, au regard des objectifs opérationnels, comme **peu atteint**, par contre collectivement, cela est **partiellement atteint**. L'arrivée de l'agent d'accueil a permis de renforcer la lisibilité des outils de communication. La délocalisation des ateliers sur l'ensemble du territoire est devenue pérenne (conventionnement avec les communes). L'implication du CSI dans les manifestations communales et intercommunales contribue à mieux se faire connaître. L'accessibilité est un frein sur lequel le CSI ne peut intervenir (pas de covoiturage, pas d'interaction possible sur l'évolution du réseau des transports).

III.3.2. Orientation 2 : Favoriser et développer l'implication des habitants

21. Mieux faire connaître le concept Centre Social

N°	Objectifs opérationnels	Non Atteint	Partiellement atteint	Atteint	Commentaires
12	Faire évoluer les outils de communication		x		Affiches pas suffisantes. Affichage sur les panneaux lumineux des 5 communes. Evoluer sur Facebook et Instagram (demande de formation des bénévoles)
13	Renforcer les moyens d'information des relais territoriaux		x		Optimiser l'information auprès des mairies et sensibiliser les élus. <i>Commentaires complémentaires</i> : Réception régulière des affiches et flyers sur les animations du CSI par la CAF, MSP, communes. Renforcer l'information auprès des mairies car beaucoup de turn-over. Création d'un collectif pour aller sur place en mairie. Tractage, affichage, information sur panneaux lumineux.

22. Rendre acteur les habitants

14	Identifier les potentiels et les envies des habitants			x	<i>Différentes démarches ont été mises en œuvre par le CSI : Questionnaires / avis et envies des habitants. Lors des inscriptions, des animations, des forums</i>
15	Organiser une instance habitants - partenaires dédiée au suivi du projet social			x	Instance qui se réunit à chaque renouvellement de projet (bilan et informations partenariales. Eléments d'aide à la décision : existence du comité de pilotage aujourd'hui. Rencontre des partenaires pendant certains projets ou thématiques : la journée de la femme, la fête du centre, le groupe de travail parentalité, les rythmes scolaires.
16	Mobiliser les habitants, les bénévoles et les partenaires pour l'organisation collective des manifestations			x	Collectifs d'animation : Fête du CSI, Sorties familles, Accompagnements culturels,... <i>Implications significatives des habitants et des partenaires dans ces instances de participation.</i>
17	Situer l'implication des habitants au regard des critères de la circulaire CNAF "AVS"		x		Globalement, les habitants utilisateurs du CSI sont plus participants qu'impliqués. <i>Certains habitants fréquentent le CSI uniquement pour les permanences partenariales.</i>

23. Encourager les démarches "Bénévolat" sur le Val d'Europe

18	Valoriser l'engagement bénévole dans les actions du CSI et le tissu associatif			x	Travail réalisé à pérenniser. Valorisation par le biais des actions et manifestations organisées
19	Former les bénévoles			x	19 des 30 bénévoles ont suivi en 2016 au moins 1 formation. Eléments d'aide à la décision : Formations diverses : Ateliers Sociolinguistiques, Accompagnement à la scolarité (en 2017), relais sociaux culturels. Transmission des offres de formations fédérales aux bénévoles. Formation possible de secourisme pour les bénévoles engagés depuis plus d'un an.
20	Réunir les bénévoles			x	Réunions régulières Ateliers Sociolinguistiques. Favoriser la transversalité. Rentrée des bénévoles. Fête du CSI. Rdv du mardi. Repas biannuels
Evaluation collective de l'orientation		3	7	8	
		17%	39%	44%	

Evaluation individuelle à l'aide d'une cible :



Synthèse de l'évaluation de l'orientation 2 : Favoriser et développer l'implication des habitants

Les participants ont évalué individuellement, au regard des objectifs opérationnels, comme **partiellement atteint**, par contre collectivement, cela est **atteint**. Au niveau de la communication les outils existants (affiches, panneaux lumineux, flyers) doivent évoluer vers des outils plus technologiques, une communication plus moderne (Facebook, Instagram). Nous avons repéré un engagement différencié sur les 5 communes du territoire au niveau de la diffusion des informations par les mairies. Les habitants sont impliqués au travers des ateliers et la présence massive des bénévoles lors des instances du CSI montre leur engagement. Le CSI valorise l'engagement de chaque bénévole, quel que soit ses compétences, ses capacités et sa disponibilité. 20 journées de formation ont été dispensées en 2016 via la Fédération des Centres Sociaux et les musées nationaux.

III.3.3. Orientation 3 : Développer les synergies partenariales

31. Faciliter les rencontres, les échanges pour une meilleure connaissance mutuelle et visibilité du partenariat instauré

N°	Objectifs opérationnels	Non Atteint	Partiellement atteint	Atteint	Commentaires
21	Réunir l'ensemble des partenaires intervenant au CSI afin de leur présenter le concept du CSI lors des comités techniques et collectifs d'animation			x	Réunions : partenaires, bénévoles et habitants s'impliquent collectivement dans les temps de préparation et d'animations partagées

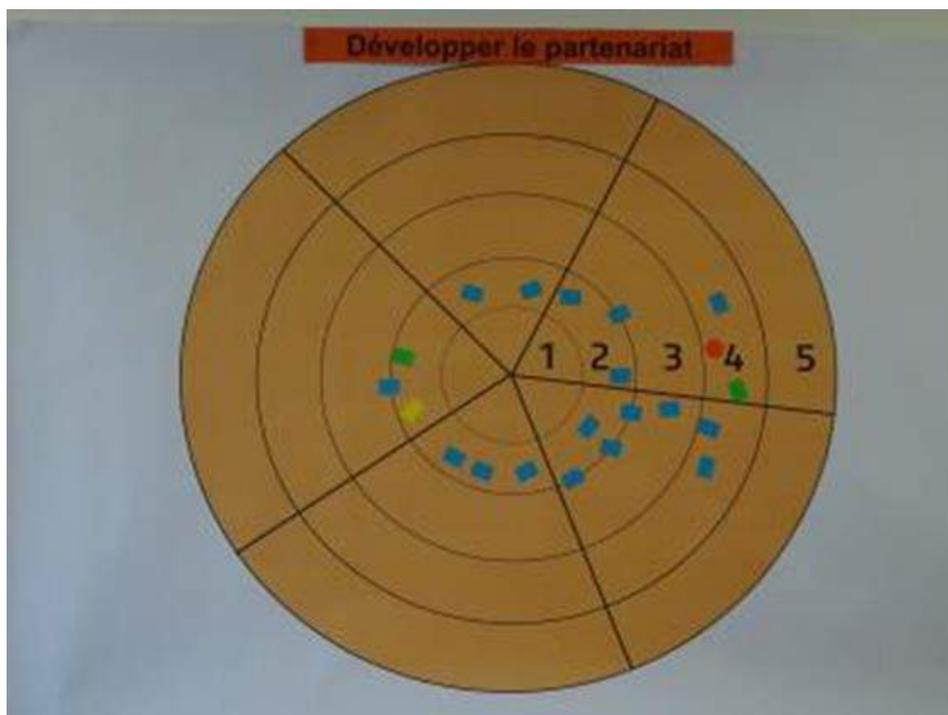
32. Inclure les habitants dans les rencontres partenariales

22	Développer et favoriser la place de l'habitant en tant que partenaire dans les instances du CSI		x		Méconnaissance des instances du CSI par le public. Freins liés au transport, à leur disponibilité et à leurs envies.
----	---	--	---	--	--

33. Encourager les démarches de mutualisation des moyens entre partenaires

23	Etablir des stratégies d'interventions partagées		x		Pourquoi : Freins au développement des stratégies d'interventions partagées (manque de temps et de personnel). Commentaires complémentaires: Rencontres du Groupe de travail parentalité. Echanges entre partenaires facilités pendant les manifestations. Repas partagés difficiles à organiser car hors temps de travail.
24	Mettre en relation les partenaires demandeurs et les partenaires offreurs		x		Réalisé au sein du Groupe de Travail Parentalité et le l'action "Les femmes à l'honneur"
25	Renforcer les échanges réciproques de savoirs		x		Les participants au réseau d'échanges réciproques de savoirs, proposé au CSI depuis 2009 se sont essoufflés. Aujourd'hui les principes des échanges, initiés dès l'ouverture du CSI en 2007, se poursuivent dans les ateliers. Acquis en interne. Ouverture avec l'extérieur à améliorer.
Evaluation collective de l'orientation		3 17%	9 50%	6 33%	

Evaluation individuelle à l'aide d'une cible :



Synthèse de l'évaluation de l'orientation 3 : Développer les synergies partenariales

Les participants ont évalué individuellement, au regard des objectifs opérationnels, comme **plutôt atteint**, par contre collectivement, cela **est partiellement atteint**. Des freins ont été repérés : faible disponibilité des partenaires, l'insuffisante connaissance des habitants du projet social et problématique du transport. Les synergies partenariales ont pris leur essor dans de nombreuses actions (Groupe de Travail Parentalité, exposition avec la Médiathèque, visite de la Maison des Services Publics et du Pôle Emploi, Femmes à l'honneur, SMITOM, AVACS, File 7 et la fête du CSI).

III.3.4. Orientation 4 : Renforcer l'accueil

41. Organiser la fonction Accueil

N°	Objectifs opérationnels	Non Atteint	Partiellement atteint	Atteint	Commentaires
26	Encourager le dialogue avec et entre les habitants, les partenaires et l'équipe du CSI			X	Le renforcement de l'accueil a favorisé le dialogue avec l'ensemble de usagers. Les différentes animations, existantes et nouvelles, contribuent également à la réussite de cet objectif
27	Créer des interactions entre les visiteurs et l'équipe au travers des expositions d'accueil			x	Atteint : aménagement de l'espace et mobilisation des équipes
28	Recueillir la parole (demandes, besoins et envies) des habitants afin d'y apporter des réponses collectives et / ou d'adapter les offres du CSI			x	Cahier de doléances à créer. Prise en compte des demandes formulées lors des réunions collectives et dans les questionnaires de satisfaction.
29	Mettre à jour les informations partenariales afin d'optimiser l'orientation du public			x	Bonne connaissance du tissu partenarial. Bonne réactivité. Outil informatique (accès à l'ordinateur du Point Numérique)

42. Renforcer la présence du CSI sur le terrain

30	Présenter le CSI hors les murs afin d'encourager la compréhension des actions réalisées et ainsi encourager les relais territoriaux			x	Atteint grâce à un grand investissement des 30 bénévoles. Eléments d'aide à la décision : beaucoup de bénévoles. Beaucoup de mobilisation. Equipe soudée.
31	Adapter la présentation du CSI afin d'être repéré lors des manifestations de la vie locale, des communes			x	Création des supports de communications et d'animations adaptés aux manifestations
32	Faciliter la mise à disposition du CSI aux partenaires œuvrant dans le domaine de la parentalité et du lien social en dehors des horaires d'ouverture du CSI			x	Les locaux sont mis à la disposition le soir ou le WE, des partenaires suivants: Relais Assistantes Maternelles (formations), café des parents, Alcooliques Anonymes, Adobase
33	Renforcer l'accueil du CSI par une plus grande amplitude horaire et des moyens humains adaptés		x		<i>3 propositions ont été formulées par les évaluateurs de cet objectif</i> : Pour répondre à l'ensemble des besoins de la population, assurer une permanence le samedi matin et une continuité de service toute l'année, relais après 18h.
34	Faire connaître les actions menées même en dehors des heures d'ouverture			x	Beaucoup de manifestations "hors les murs". <i>Eléments d'aide à la décision</i> : Les déjeuners entre partenaires permettent les échanges d'actualités (très appréciés des participants). Sorties familles permettent de découvrir le territoire. Manifestations hors les murs (fêtes et forums des associations, soirées jeux).
Evaluation collective de l'orientation		3 17%	4 22%	11 61%	

Evaluation individuelle à l'aide d'une cible :



Synthèse de l'évaluation de l'orientation 4 : Renforcer l'accueil

L'évaluation collective des objectifs de cette orientation a été confirmée lors de l'évaluation individuelle comme **atteinte** : 2/3 des participants ont exprimé leur analyse en déposant leur pastille au cœur de la cible, le tiers restant a mis sa gomme juste à côté du cœur de cible. Le CSI est à l'écoute des demandes et des envies des habitants tant à l'accueil, que lors des collectifs d'animation, dans les ateliers ou lors des manifestations "hors les murs". Les partenaires sont accueillis avec bienveillance. Ils bénéficient de créneaux horaires supplémentaires, en fonction des disponibilités des locaux. Certains d'entre eux bénéficient des locaux en dehors des heures d'ouvertures du CSI (Maison Départementale des Solidarités de Lagny sur Marne, Relais Assistantes Maternelles de Val d'Europe, Alcooliques Anonymes, Adobase, café des parents). Des moyens humains (+20%), dédiés au CSI dès janvier 2017, ont permis de renforcer cette orientation.

III.3.5. Orientation 5 : Développer l'accompagnement à la parentalité

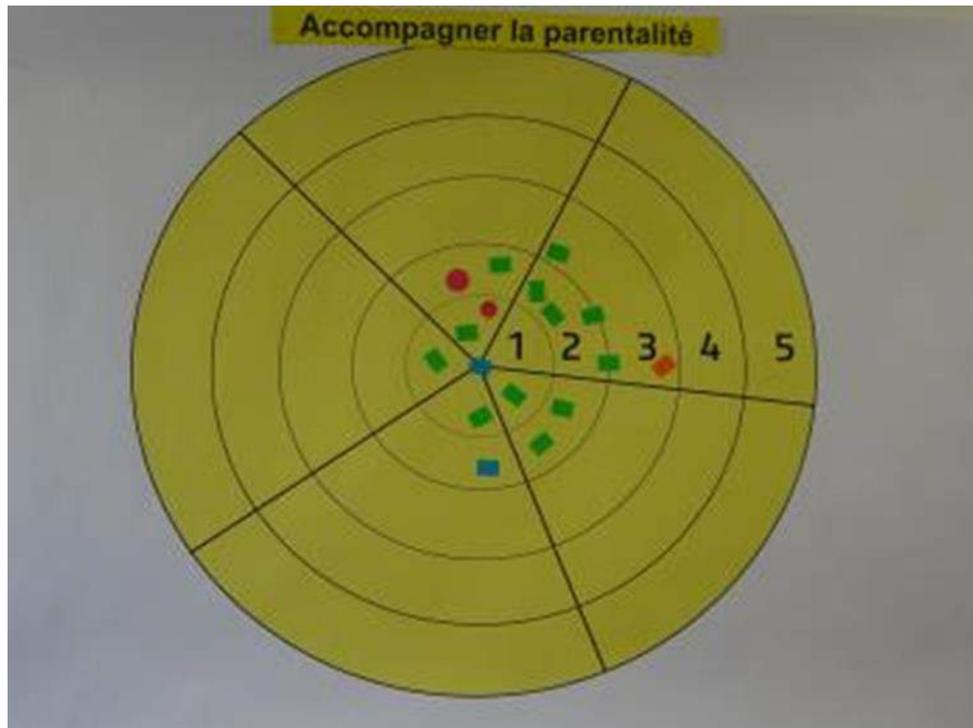
51. Soutenir la fonction parentale

Objectifs généraux	N°	Objectifs opérationnels	Non Atteint	Partiellement atteint	Atteint	Commentaires
Soutenir la fonction parentale	35	Organiser des espaces de rencontres favorisant les échanges intergénérationnels et interculturels animés par le CSI			x	2 actions du CSI répondent à cet objectif : Les soirées jeux et les ateliers "le matin des petits". L'association La Courte Echelle implantée au CSI et à Magny le Hongre contribue à la réalisation de cet objectif.
	36	Pérenniser le groupe de travail parentalité			x	Le groupe de travail cultive et développe le partenariat. Il développe les actions en fonction de la population.
	37	Encourager les grands-parents à participer aux actions familles existantes			x	Beaucoup d'investissement des grands-parents sur les ateliers. <i>Commentaires supplémentaires</i> : Quand voit-on les grands parents ? Beaucoup d'actions qui favorisent la présence des grands-parents. Adhésion élargie très bien. Les grands-parents animent les ateliers cuisines et les soirées jeux.
	38	Soutenir les échanges de savoirs adultes enfants			x	Ateliers familles et sorties familles
	39	Mettre en place un parrainage personnes âgées- enfants	x			Non développé ainsi au CSI. Difficultés liées à la responsabilité adultes / enfants. Actions intergénérationnelles développées lors des ateliers jardin et goûter pas ordinaire

52. Développer les actions collectives avec une attention particulière aux familles déracinées, monoparentales

40	Développer annuellement une réunion d'information sur le CSI, ses actions et l'accès aux droits			x	Adaptation aux besoins des familles. Accompagnement nécessaire du fait de la dématérialisation.
41	Favoriser la mise en place d'un système d'entraide entre familles			x	3 grandes actions pérennes permettent d'atteindre cet objectif. <i>Commentaires complémentaires</i> : espace "dons" à l'accueil qui fonctionne bien. Une action "La Gratifiera". Un groupe sur Facebook "les mamans du 77" relais d'informations locales (réseau de 300 mamans)
42	Faciliter la mise en œuvre des accompagnements collectifs			x	Actions culturelles, sorties familles (pas de différences faites entre les familles mais des attentions spécifiques)
Evaluation collective de l'orientation		4	3	11	
		22%	17%	61%	

Evaluation individuelle à l'aide d'une cible :



Synthèse de l'évaluation de l'orientation 5 : Développer l'accompagnement à la parentalité

Globalement, l'évaluation collective et l'expression individuelle du ressenti sur la satisfaction quant à la réalisation de cette orientation (cible), indiquent que les objectifs ont été **atteints**. Le soutien à la fonction parentale s'exprime dans l'ensemble des ateliers tant ceux dédiés aux adultes que ceux organisés avec les familles. Tous les valeuropéens, sans distinction, sont accueillis dans les actions du CSI ; certains pour bénéficier d'informations collectives, d'autres pour participer aux animations. Une attention particulière est proposée aux familles isolées, lors par exemple des sorties familles, pour favoriser leur intégration dans les groupes.

III.4. Synthèse globale de l'évaluation du projet social

Les évaluations intermédiaires du projet social, engagées chaque année par l'équipe du CSI lors de la rédaction du rapport d'activité, ont rendu plus aisé cette phase du renouvellement du projet social : la majeure partie des participants présents à la réunion du 5 septembre dédiée à l'évaluation, connaît le fonctionnement du CSI. Ils ont pu témoigner en sous-groupes de leurs expériences et ainsi faciliter la compréhension des actions menées par le CSI au service des valeuropéens mais également des partenaires agissant au service de ces mêmes habitants.

Une des plus-values du CSI est sa capacité à accueillir les habitants et plus spécifiquement, les personnes et les familles dites « isolées », en les mobilisant et en les rendant acteurs. Agir collectivement permet de retrouver une confiance en soi. Les principes de fonctionnement du CSI offrent aux habitants connaissant la structure la possibilité de construire collectivement les actions. Les participants, n'ayant initialement que peu de point commun, se rapprochent.

Au cours du projet social, le CSI a bénéficié d'un changement de statut de l'agent d'accueil. Une titulaire de la fonction publique à 80% s'implique à ce poste depuis janvier 2015. Les effets sur la qualité de l'accueil ont été immédiats.

En septembre 2016, une nouvelle référente familles a intégré l'équipe salariée du CSI à 50%. Elle intervient au CSI à 100% depuis janvier 2018. Son travail, associé à celui du reste de l'équipe du CSI, avec les partenaires et les familles dans le cadre du groupe de travail parentalité mais également des projets partagés (fête du CSI, semaines des Droits de la Femme) ont permis de renforcer le travail avec certains partenaires. L'ensemble des partenaires sont très satisfaits de l'accueil fait par le CSI.

Un travail de proximité avec les CCAS est à construire ou à renforcer selon les communes afin de trouver des modalités d'interventions partagées.

La place des jeunes dans le CSI a été interrogée pendant cette période d'agrément : en avril 2017, un groupe de travail jeunesse, réunissant les partenaires intervenant pour ce public, a été constitué afin d'étudier les projets possibles en direction de ce public. Parallèlement un projet d'accompagnement à la scolarité a démarré en octobre 2017.

La richesse du CSI reste, depuis son ouverture en 2007, la mobilisation de bénévoles et de partenaires qui ont rendu possible, avec le soutien des élus du territoire, la réalisation des ambitions portées dans le projet social 2015-2018.

Offrir aux habitants la possibilité de prendre des initiatives mais également de contribuer aux processus de décisions du CSI, au travers de son comité de pilotage, est un indicateur positif de la qualité de vie voulue et recherchée pour ce territoire, et ce, quel que soit sa situation.

La participation du CSI, lors d'événements communaux ou intercommunaux, dite, pour le CSI, « manifestations hors les murs », contribue, avec les ateliers délocalisées dans les communes, au rayonnement du CSI. Les habitants peuvent ainsi être sensibilisés aux services et aux interventions (actions et activités) que leur propose la structure. Des attentions particulières, telles que l'animation d'ateliers représentatifs du CSI, sont mises en œuvre lors de ces implications afin de faciliter la compréhension du projet du CSI par le plus grand nombre de valeuropéens.

Ce travail est facilité, en termes de communication et d'orientation du public, par l'implication des services communaux et de Val d'Europe agglomération.

IV. Le projet social 2018-2021

La définition des orientations et des objectifs du projet social 2018-2021, a été travaillée lors du collectif de pilotage du 8 novembre 2017 :

Cette réunion a été préparée en amont par le Directeur de la Vie Locale, le Directeur du CSI et la Référente familles du CSI. Ce temps de travail a permis d'établir une prédéfinition des orientations et des objectifs du futur projet et d'organiser la démarche participative du collectif de pilotage.

La faible participation des habitants et des partenaires est à commenter. Certains bénévoles ont expliqué un phénomène de « lassitude » vis-à-vis de la démarche de renouvellement de projet social. Au quotidien, ils souhaitent pouvoir poursuivre leurs implications dans les actions déjà mises en œuvre et estiment que la rédaction est davantage un travail de techniciens et la validation des projets, un acte « réservé » aux élus.

Les participants, au regard de leur nombre, ont été rassemblés en un seul groupe afin de finaliser la proposition d'orientations et d'objectifs à soumettre aux élus de Val d'Europe agglomération. Les propositions ont été commentées et au besoin réajustées avec les participants. Ce comité de pilotage a permis de sensibiliser les participants qui ont rejoint la démarche de renouvellement de projet social lors de cette réunion. Les missions et le fonctionnement du CSI leur ont été explicités afin d'appréhender plus facilement les ambitions du futur projet pour répondre aux enjeux du lien social, de la jeunesse et de la parentalité sur le territoire du Val d'Europe.

La déclinaison du futur projet 2018-2021 :

Il a été proposé aux participants du comité de pilotage de répondre à la question du lien social par l'orientation suivante : « **Renforcer la cohésion sociale et l'implication des habitants** ».

Cette orientation est la traduction de la volonté des élus au regard d'un bien vivre ensemble entre habitants sur le territoire du Val d'Europe afin de créer des échanges solidaires entre les habitants.

Elle se traduit par des propositions d'interventions en direction des habitants leur permettant de se rencontrer mais également par la promotion du bénévolat afin de les encourager à s'impliquer avec les partenaires locaux, tant associatifs qu'institutionnels, dans des actions de prévention, de santé et de bien-être ou encore des actions solidaires.

Les interventions « hors les murs », régulières, au travers des ateliers délocalisés ou ponctuels, lors de forums ou de manifestations communales, sont à renforcer, pour se rapprocher du public et rencontrer de nouveaux habitants.

L'accès à la culture, comme les ateliers de Français, sont des vecteurs d'épanouissement, d'insertion et d'intégration. La formation des animateurs bénévoles et ou des habitants est un des moyens de renforcer leur pouvoir d'agir.

Lors du travail de rédaction du projet social 2018-2021 et afin de le clarifier, la décision de scinder cette première orientation en deux a été prise pour devenir les axes d'orientations suivants : « **Renforcer le partenariat au service de la cohésion sociale** » et « **Soutenir l'implication des habitants** ».

L'orientation « **Mettre en œuvre un observatoire de la jeunesse au Val d'Europe** » émane des besoins du territoire de connaître sa jeunesse. Différentes actions jeunes ont été développées par

les communes et l'agglomération, d'autres suspendues. Des communes ont initié des démarches de diagnostics. Des élus du territoire souhaitent investir pleinement la question de la jeunesse à partir de propositions issues d'une étude concertée entre les différents acteurs locaux.

« **Accompagner la parentalité au Val d'Europe** » est une orientation prioritaire pour le CSI : les communes recensent plus de 450 nouveaux nés chaque année.

Deux types d'interventions offrent des réponses aux besoins des familles et de leurs enfants : les animations collectives familles (sorties familles, Matin des petits d'où est issue le café des parents, ateliers culinaires ou intergénérationnels) et les interventions partenariales du Groupe de Travail Parentalité (forums).

Il est à préciser que le CSI a mis en place un dispositif d'accompagnement à la scolarité, qu'il conviendra de développer en fonction des besoins et des possibilités locales.

Le CSI est un lieu ressources pour les parents et les partenaires. Son repérage est à améliorer aux travers d'actions de communication, notamment avec les partenaires locaux et les accueils des communes.

Objectifs poursuivis par Val d'Europe agglomération dans le cadre du projet social : un projet social inclusif et partenarial au service des valeuropéennes et des valeuropéens

Au-delà des axes d'orientation partagés par tous les acteurs et des valeurs portées par les centres sociaux, Val d'Europe agglomération a, en tant que collectivité porteuse et gestionnaire du centre social intercommunal, une forte ambition pour ce nouveau projet social.

Cette dernière se caractérise par deux prérequis indispensables à savoir un lien renforcé avec les CCAS de Val d'Europe et un soutien au monde associatif.

Aujourd'hui, le centre social intercommunal est un acteur majeur de l'animation territoriale et du lien social au Val d'Europe, le projet social 2018-2021 doit permettre à ce dernier de répondre aux besoins du territoire en menant un projet renouvelé et de proximité tout en accentuant le travail partenarial pour s'inscrire en soutien aux acteurs œuvrant dans le domaine du social (institutionnels, associatifs et bénévoles) sur le Val d'Europe.

Naturellement, il doit aussi répondre aux nouveaux besoins générés par l'augmentation continue de la population et l'arrivée de deux nouvelles communes à savoir Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis.

Val d'Europe agglomération réaffirme son soutien au centre social intercommunal et mettra en adéquation les moyens selon la pertinence des projets et des actions portés et co-construits par les acteurs du territoire.

Ce projet construit sur 3 années pourra être amené à évoluer en fonction des besoins évolutifs du territoire et au regard des outils d'évaluation mis en place qui doivent permettre de quantifier et de qualifier l'efficacité du projet social au service des valeuropéennes et des valeuropéens.

1. RENFORCER LE PARTENARIAT AU SERVICE DE LA COHESION SOCIALE

11. Faciliter les échanges et le lien social entre les habitants

111. Sensibiliser les valeuropéens aux missions, services et interventions du CSI en partenariat avec les accueils des communes / CCAS

111.1 Distribution du programme mensuel par l'équipe du CSI auprès des CCAS (avec une attention particulière pour les 2 nouvelles communes de l'intercommunalité).

111.2 Préparation avec les habitants/bénévoles d'une exposition itinérante sur le CSI délocalisée dans les communes /CCAS.

111.3 Portes ouvertes annuelles développées avec les partenaires.

111.4. Evolution du nom « centre social » afin de faciliter la compréhension des missions de la structure et son appropriation par le public.

112. Adapter les ateliers adultes (rendez-vous du mardi, ateliers de français (ASL), Kfé jeux, cuisine du monde) aux nouveaux besoins et envies des habitants

112.1 Mise en œuvre d'un second atelier du type « Rendez-vous du mardi » (atelier hebdomadaire proposé à Bailly-Romainvilliers), animé alternativement entre un professionnel et des bénévoles, dans un second lieu.

112.2 Poursuivre des ateliers de français thématiques : lectures-écriture, prononciation, culture française, préparation aux tests de compréhension du Français, des ateliers mobilité RATP. Les ateliers sociolinguistiques sont proposés par niveau : grands débutants, débutants, intermédiaires et avancés. Implantation possible de nouveaux ateliers de Français sur de nouvelles communes.

112.3 Renforcement de la place des enfants dans l'atelier intergénérationnel « Kfé jeux » investi majoritairement par des adultes et des seniors.

112.4 Cuisine du monde : chaque participant devient ambassadeur de l'atelier en proposant ses recettes préférées ; cooptation d'apprenants des ateliers de français ; création d'un recueil (recettes de l'année, anecdotes, cultures, témoignages).

1. RENFORCER LE PARTENARIAT AU SERVICE DE LA COHESION SOCIALE

12. Avoir une attention particulière en direction du public « fragilisé »

121. Soutenir les habitants orientés par les CCAS et MDS en développant des actions collectives

121.1 Concertation avec les CCAS et la MDS afin de renforcer les orientations réciproques et développer des

121.2 Présentation individualisée aux nouveaux agents des CCAS et de la MDS des permanences proposées au CSI, relatives au surendettement, au logement, à l'accès aux droits CRAMIF et la Maison des Services Publics pour une orientation adaptée du public.

121.3 Initiation à l'utilisation des smartphones, des boites mails, CAF.fr, banques, « Le bon soin », dans le cadre du point numérique en partenariat avec les médiathèques de Val d'Europe.

121.4 Création d'un principe de priorité pour les inscriptions aux sorties de familles orientées par les CCAS et la MDS. Réactualisation du règlement des sorties. Validation de la démarche et du règlement par les élus de la commission Vie Quotidienne Vie Sociale.

122. Développer des actions de préventions, de santé, de bien-être et de solidarité

122.1 Animations lors de la « Semaine des Droits des Femmes » - Promotion de l'égalité femme-homme.

122.2 Animations de présentation du CSI et soutien humain lors de la « Marche Solidaire » du Val d'Europe (en partenariat avec le service vie locale-sports et des associations caritatives œuvrant dans le domaine de la santé et de la solidarité).

122.3 Expositions préventives (alimentation, santé, discrimination,...) à l'accueil du CSI.

122.4 Mise en œuvre d'ateliers du « Bien vieillir » à l'attention des seniors et financés par le PRIF, dans les communes du territoire. Action existante au niveau du CSI, délocalisation possible de ces interventions.

122.5 Organisation d'un repas solidaire par le CSI au profit d'associations locales œuvrant dans le domaine du champ social.

2. SOUTENIR L'IMPLICATION DES HABITANTS

21. Renforcer le pouvoir d'agir des habitants

211. Renforcer les interventions hors les murs par de nouvelles actions de proximité sur l'ensemble du territoire

211.1 Animations représentatives des ateliers du CSI mises en œuvre lors de la « Fêtes des associations » organisée par Val d'Europe agglomération début septembre. En 2017, 150 associations présentes pour 15 000 personnes.

211.2 Présentations du CSI lors des manifestations communales (forum des associations, bucoliques...). Proposition aux autres communes d'accueillir le CSI sur leur forum.

211.3 Mise en place d'une fête « des familles » en remplacement de la fête du CSI et de Festi'RAM. Possible dans le parc du château de Chessy ou sur d'autres sites du Val D'Europe.

212. Proposer mensuellement un accompagnement culturel animé par des bénévoles

212.1 Formation de bénévoles du CSI par les musées afin qu'ils deviennent « relais sociaux ». Ce « sésame » permet aux bénévoles formés d'avoir un droit de paroles dans les musées et un accès gratuit pour le groupe qu'ils accompagnent.

212.2 Accompagnements culturels dans les musées de la région parisienne et les expositions de proximités.

212.3 Développer le partenariat avec les communes du Val d'Europe afin de bénéficier de tarifs de groupes.

213. Poursuivre l'implication des habitants dans la mise en œuvre des actions du CSI et dans le comité de pilotage

213.1 Formation « Etre bénévole dans un centre social » animé par la fédération des centres sociaux.

213.2 Préparation annuelle de l'évaluation intermédiaire du projet social avec les membres du comité de pilotage.

213.3 Réunion annuelle de présentation aux partenaires et élus, animée par des habitants et des bénévoles, des initiatives réalisées au cours de l'année et de concertation sur les projets à venir.

213.4 Préparation des actions avec des habitants volontaires lors de collectifs d'animations (CA) thématiques : sorties familles, semaine des droits des femmes, fête du CSI, ateliers sociolinguistiques. Création d'un collectif « expositions ».

2. SOUTENIR L'IMPLICATION DES HABITANTS

22. Valoriser la participation des habitants

221. Créer des temps de promotion du bénévolat, de la solidarité et du CSI

221.1 Forum du bénévolat et de la solidarité.

221.2 Espace bénévolat au CSI (plateforme ressources bénévolat, annonces, orientations locales ou France bénévolat).

222. Rendre visibles les multiples implications des habitants et des bénévoles du CSI

222.1 Valorisation des implications des usagers (fréquentant) du CSI auprès des agents de l'agglomération et des communes, au travers d'expositions implantées dans les locaux des collectivités et en utilisant les canaux de communication internes.

222.2 Création d'un livret de l'implication des habitants dans les ateliers et les actions du CSI. Extraction des informations collectées pour les valoriser (auprès des valeuropéens, dans un premier temps à l'accueil du CSI).

3. METTRE EN ŒUVRE UN PROJET JEUNESSE

31. Etudier, avec l'ensemble des acteurs œuvrant au service de la jeunesse, et les décideurs, les pistes d'interventions jeunesse

311. Réunir les acteurs de la jeunesse afin d'étudier les pratiques existantes et celles à développer

3.1.1.1 Concertation avec les acteurs jeunesse intervenant au service des Valeuropéens (notamment les communes) afin de compléter l'état des lieux du territoire en recensant les dispositifs existants. Outil utilisé : groupe de travail parentalité jeunesse.

3.1.1.2 Implication en action du CSI dans les Conseils d'éducation pour la Santé et la Citoyenneté des collèges afin de réactiver le partenariat avec les acteurs locaux de l'Education Nationale.

3.1.1.3 Extraction d'expériences intéressantes et développées dans les centres sociaux, et transposables sur le Val d'Europe, à partir de l'observatoire SENACS (système d'échanges national des centres sociaux).

312. Compiler les diagnostics communaux et compléter le diagnostic jeunesse du Val d'Europe

3.1.2.1 Mise à jour du diagnostic jeunesse réalisé en 2009 par l'agglomération. A titre informatif, ce dernier a abouti notamment à la mise en place d'une permanence de la Maison des adolescents « ADOBASE » au CSI. Différentes préconisations comme la création d'un bureau d'information jeunesse (BIJ) qui a été mis en place par la commune de Bailly-Romainvilliers.

3. METTRE EN ŒUVRE UN PROJET JEUNESSE

32. Associer les élus puis les jeunes dans la définition des interventions

321. Proposer aux élus des pistes d'interventions adaptées aux besoins des jeunes du territoire

321.1 Définition de la politique jeunesse de l'agglomération à partir des orientations politiques des communes sur cette question.

321.2 A partir des orientations politiques de l'agglomération, définir les champs d'intervention du CSI (prévention, animations ponctuelles ou régulières, loisirs, logement, santé, éducation, stage, formation, emploi...) en partenariat et en complémentarité des champs d'actions communales notamment le Bureau d'Information Jeunesse

321.3 Etude pour la mise en place d'une intervention du type « les promeneurs du NET » de la CAF, si les retours sur expériences des autres territoires sont positifs.

322. Décliner les pistes d'interventions validées par les élus, en actions avec les jeunes

322.1 Construction collective, avec les jeunes, des interventions les concernant.

322.2 Soutien possible à la création d'accueils jeunes au Val d'Europe (structures associatives, communales ou intercommunales).

322.3 Possibilité de soutenir la création d'associations du type « juniors associations » en complémentarité avec les actions des communes et les associations.

4. ACCOMPAGNER LA PARENTALITE AU VAL D'EUROPE

4.1 Pérenniser les interventions « parentalité » du CSI

411. Renforcer l'intervention du Groupe de Travail Parentalité

411.1 Mise en œuvre d'une manifestation à l'attention des familles, développée avec les partenaires du Réseau Parentalité du Val d'Europe.

411.2 Travail avec le réseau parentalité de la Maison départementale des solidarités de Lagny sur Marne afin d'amplifier les partenariats et de mutualiser les actions à destination des habitants.

412.1 Mobilisation du public pour s'impliquer dans les réunions de préparations des sorties familles.

412.2 Socialisation des jeunes enfants lors des ateliers « Matin des petits » et espace d'accompagnement des projets parentaux (langue des signes, motricité, chants du monde) page Facebook : les activités des mamans du 77.

412.3 Poursuite des principes de fonctionnement des ateliers « un Gouter pas ordinaire » proposés à Bailly-Romainvilliers : ils sont animés par des bénévoles de l'atelier adultes du « Rendez-vous du Mardi » et offrent ainsi un caractère intergénérationnel à ces ateliers investis par 50 personnes en moyenne.

412.4 Sensibilisation des familles, lors des ateliers « Petits cuistots » à la diversité alimentaire, au savoir vivre, aux règles d'hygiène et à l'anti gaspillage... Accompagnement de l'enfant vers l'autonomie, en le responsabilisant, sous le regard bienveillant de ses parents.

412.5 Poursuite des soirées jeux proposées à Chessy et à Magny le Hongre et du partenariat avec l'association « La Grande Récré pour l'Enfance ». Demande de renouvellement de la convention existante en 2018.

412. Pérenniser les animations collectives familles : sorties familles, matin des petits, ateliers culinaires

4. ACCOMPAGNER LA PARENTALITE AU VAL D'EUROPE

4.1 Pérenniser les interventions « parentalité » du CSI

413. Développer le CLAS (accompagnement à la scolarité) sur le Val d'Europe en lien avec les communes et l'Education Nationale

413.1 Mise en place d'un partenariat avec les médiathèques du Val d'Europe afin d'accroître les ressources d'interventions du CLAS et délocalisation des ateliers dans leur locaux.

413.2 Recherche de bénévoles pour intervenir auprès des enfants et communication auprès des communes, de l'Education Nationale (élémentaire et collège) afin de promouvoir l'accompagnement à la scolarité.

4. ACCOMPAGNER LA PARENTALITE AU VAL D'EUROPE

4.2 Promouvoir le CSI comme lieu ressources sur la parentalité



421. Adapter l'offre du groupe de paroles de parents aux demandes des habitants

421.1 Soutien des échanges informels existants en mettant en relation les parents demandeurs avec des professionnels pouvant répondre à leurs besoins.

421.2 Elaboration de pistes d'interventions adaptées aux besoins et demandes des parents à partir des sollicitations des habitants et de celles des partenaires locaux, dont la CAF, les communes, l'association la Courte Echelle (Lieu d'Accueil Enfants Parents), l'Education Nationale, la MDS, les Médiathèques du Val d'Europe, et tout autre partenaire volontaire et disponible.

421.3 Expérimentation d'un groupe de paroles tenant compte de la problématique de garde des enfants et associant, si volontaires, de nouveaux partenaires.

422. Développer annuellement une action d'information d'accès aux loisirs

422.1 Information des allocataires via le site de la CAF, envois de SMS, communication aux usagers du CSI, des CCAS et de la MDS.

422.2 Présentation des offres VACAF par la CAF, constitution de dossiers vacances par la MDS et la CAF, présentation des sorties annuelles et les accompagnements culturels par le CSI.

4. ACCOMPAGNER LA PARENTALITE AU VAL D'EUROPE

4.2 Promouvoir le CSI comme lieu ressources sur la parentalité



423.
Améliorer les vecteurs de communication en direction des familles en renforçant les échanges et la concertation avec partenaires locaux et plus particulièrement ceux des communes (CCAS)

423.1 Valorisation réciproque du fonctionnement de l'action du CSI et des partenaires dont les communes (CCAS) afin de faciliter les orientations et l'accueil au CSI de nouvelles familles, par des supports de communication adaptés, réalisés par des habitants ou des bénévoles, impliqués dans le CSI ou par les représentants communaux (avec une attention particulière sur les 2 nouvelles communes de l'intercommunalité).

423.2 Mise en œuvre de déjeuners partenariaux au CSI permettant aux acteurs locaux de se rencontrer et ainsi faciliter leurs échanges professionnels. 2 à 3 repas par an selon les besoins.

423.3 Proposition de mise en place d'expositions, dans les halls des hôtels de ville ou au sein des CCAS, créées par la CSI (témoignages d'habitants, missions et services) et complétées par un échange avec les participants.

423.4 Partenariat avec les réseaux « parallèles » ou partenaires de communication que sont les pages Facebook « les mamans du 77 » et « 77700 ».

CONCLUSION

Le Centre social intercommunal de Val d'Europe (CSI) intervient sur un territoire en continuelle évolution. Près de 1500 nouveaux habitants viennent chaque année habiter l'une des communes de l'agglomération. L'enjeu du CSI d'aller à la rencontre des habitants est rendu possible grâce aux interventions proposées dans les communes du territoire lors des manifestations locales mais aussi lors des ateliers délocalisés. Ces actions servent à faire connaître le CSI par tous.

La mixité sociale est considérée comme un atout. Chaque habitant peut bénéficier, quel que soit sa situation, des services proposés au CSI par les partenaires et professionnels présents. Les habitants sont invités à participer et à s'impliquer dans la vie du CSI. Ils peuvent, dans les instances du CSI exprimer leurs envies mais aussi offrir et proposer leur savoir et leurs compétences.

La phase de diagnostic partagé du territoire, organisée, avec les habitants et les partenaires, dans le cadre du renouvellement du projet social, a permis de recenser des besoins du territoire. :

- Phénomènes d'isolement observés
- Peu de visibilité du CSI
- Peu de structures jeunesse sur le territoire
- Augmentation des demandes sociales auprès de la Maison Départementale des Solidarités
- Difficultés financières liées au coût du logement
- Identité du CSI : Nom qui apparaît comme un « frein »

Le projet social est proposé au regard du diagnostic partagé du territoire, des besoins identifiés et de la volonté politique caractérisée notamment un renforcement des échanges avec les CCAS.

Le renforcement des interactions avec les CCAS des communes et les associations œuvrant dans le domaine de la solidarité font en effet partie de deux prérequis majeurs du projet social.

Le projet social est basé sur 4 axes d'orientations forts :

- Renforcer le partenariat au service de la cohésion sociale
- Soutenir l'implication des habitants
- Mettre en œuvre un projet jeunesse
- Accompagner la parentalité au Val d'Europe

Le territoire d'intervention du CSI vient d'évoluer depuis le 01 janvier 2018 par l'arrivée de 2 communes supplémentaires dans l'agglomération du Val d'Europe. L'accès pour ces habitants au service du CSI est aussi un des enjeux du nouveau projet. Cet objectif est commun à toutes les interventions proposées dans le cadre du projet social.

Un projet renouvelé et ambitieux confortera le CSI comme un acteur majeur du lien social sur le Val d'Europe et un soutien aux politiques sociales communales et intercommunales.

Val d'Europe agglomération continuera à mettre les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et saura renforcer sa contribution sur des projets pertinents et validés par tous les acteurs. Dès 2017 et 2018, le poste de référente famille a été porté progressivement de 50 % à 70 % d'un ETP puis à un ETP depuis le 1^{er} janvier 2018.

Le renouvellement d'agrément du Centre Social Intercommunal de Val d'Europe agglomération est sollicité pour une période de 3 ans.

Annexe 1 : Arbre d'objectifs du projet social 2018-2021

Axes d'orientation	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Périodicité action existante	Échéance nouvelle action	
1. Renforcer le partenariat au service de la cohésion sociale	11. Faciliter les échanges et le lien social entre les habitants	111. Sensibiliser les Valeuropéens aux missions, services et interventions du CSI en partenariat avec les accueils des communes/CCAS	111.1 Distribution du programme mensuel par l'équipe du CSI auprès des CCAS (avec une attention particulière pour les 2 nouvelles communes de l'intercommunalité)		Mensuellement	
			111.2 Préparation avec les habitants/bénévoles d'une exposition itinérante sur le CSI délocalisée dans les communes/CCAS		2018-2019	
			111.3 Portes ouvertes annuelles développées avec les partenaires		Dès la rentrée scolaire 2018	
			111.4 Evolution du nom "centre social" afin de faciliter la compréhension des missions de la structure et son appropriation par le public		2018-2020	
			112.1 Mise en œuvre d'un second atelier du type "Rendez-vous du mardi" (atelier hebdomadaire proposé à Bailly-Romainvilliers), animé alternativement entre un professionnel et des bénévoles, dans un second lieu		2018	
	12. Avoir une attention particulière en direction du public "fragilisé"	112. Adapter les ateliers adultes (rendez-vous du mardi, ateliers de français (ASL), kfé jeux, cuisine du monde) aux nouveaux besoins et envies des habitants	112.2 Poursuite des ateliers de français thématiques : lecture-écriture, prononciation, culture française, préparation aux tests de compréhension du Français, et des ateliers mobilité RATP. Les ateliers sociolinguistiques sont proposés par niveau : grands débutants, débutants, intermédiaires et avancés. Implantation possible de nouveaux ateliers de Français sur de nouvelles communes	13 ateliers par semaine à Magny-le-Hongre et à Serris		
			112.3 Renforcement de la place des enfants dans l'atelier intergénérationnel " Kfé jeux" investi majoritairement par des adultes et des seniors	Un mercredi par mois en période scolaire à Coupvray		
			112.4 Cuisine du monde : chaque participant devient ambassadeur de l'atelier en proposant ses recettes préférées ; cooptation d'apprenants des ateliers de français ; création d'un recueil (recettes de l'année, anecdotes, cultures, témoignages)	Une fois par mois en période scolaire	2018	
			121.1 Concentration avec les CCAS et la MDS afin de renforcer les orientations réciproques et développer des actions partagées		En cours	
			121.2 Présentation individualisée aux nouveaux agents des CCAS et de la MDS des permanences proposées au CSI, relatives au surendettement, au logement, à l'accès aux droits CRAMIF et la Maison des Services Publics pour une orientation adaptée du public	Soutenir les habitants orientés par les CCAS et MDS en développant des actions collectives	x	
	12. Avoir une attention particulière en direction du public "fragilisé"	121. Développer des actions de prévention, de santé, de bien-être et de solidarité	121.3 Initiation à l'utilisation des smartphones, des boîtes mails, CAF.fr, banques, "Le bon coin", dans le cadre du point numérique en partenariat avec les médiathèques de Val d'Europe			2019-2020
121.4 Création d'un principe de priorité pour les inscriptions aux sorties de familles orientées par les CCAS et la MDS. Réactualisation du règlement des sorties. Validation de la démarche et du règlement par les élus de la commission Vie Quotidienne Vie Sociale					2018-2019	
122.1 Animations lors de la "Semaine des droits de la Femme" - Promotion de l'égalité femme - homme				Annuelles, en mars		
122.2 Animations de présentation du CSI et soutien humain lors de la "Marche solidaire" du Val d'Europe (en partenariat avec le service vie locale- sports et des associations caritatives œuvrant dans le domaine de la santé et la solidarité)				Action annuelle au mois de mars		
122.3 Expositions préventives (alimentation, santé, discrimination,...) à l'accueil du CSI				3 à 5 par an		
		122.4 Mise en œuvre d'ateliers du "Bien vieillir" à l'attention des seniors et financés par le PRIF, dans les communes du territoire. Action existante au niveau du CSI, délocalisation possible de ces interventions	x			
		122.5 Organisation d'un repas solidaire par le CSI au profit d'associations locales œuvrant dans le domaine du champ social			2018/2019	

Axes d'orientation	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Périodicité action existante	Échéance nouvelle action		
2. Soutenir l'implication des habitants	21. Renforcer le pouvoir d'agir des habitants	211. Renforcer les interventions hors les murs par de nouvelles actions de proximité sur l'ensemble du territoire	211.1 Animations représentatives des ateliers du CSI mises en œuvre lors de la "Fête des associations" organisée par Val d'Europe agglomération début septembre. En 2017, 150 associations présentes pour 15 000 personnes	Annuelle			
			211.2 Présentations du CSI lors des manifestations communales (forums des associations, bucoliques...). Proposition aux autres communes d'accueillir le CSI sur leur forum	Annuelles à Coupvray et Magny le Hongre			
			211.3 Mise en place d'une fête "des familles" en remplacement de la fête du CSI et de Festi'RAM. Possible dans le parc du château de Chessy ou sur d'autres sites du Val d'Europe		2019		
	21. Renforcer le pouvoir d'agir des habitants	212. Proposer mensuellement un accompagnement culturel animé par des bénévoles	212.1 Formation de bénévoles du CSI par les musées afin qu'ils deviennent "relais sociaux". Ce "sésame" permet aux bénévoles formés d'avoir un droit de paroles dans les musées et un accès gratuit pour le groupe qu'ils accompagnent	5 à 8 jours de formation par an			
			212.2 Accompagnements culturels dans les musées de la région parisienne et les expositions de proximité	8 à 10 accompagnements par an			
			212.3 Développer le partenariat avec les communes du Val d'Europe afin de bénéficier de tarifs de groupes			2018	
	2. Soutenir l'implication des habitants	213. Poursuivre l'implication des habitants dans la mise en œuvre des actions du CSI et dans le comité de pilotage	213.1 Formation "Etre bénévole dans un centre social" animée par la fédération des centres sociaux			2018-2019	
			213.2 Préparation annuelle de l'évaluation intermédiaire du projet social avec les membres du comité de pilotage			2018	
			213.3 Réunion annuelle de présentation aux partenaires et élus, animée par des habitants et des bénévoles, des initiatives réalisées au cours de l'année et de concertation sur les projets à venir				
			213.4 Préparation des actions avec des habitants volontaires lors de collectifs d'animation (CA) thématiques : sorties familles, semaine des droits de la Femme, fête du CSI, Ateliers sociolinguistiques Création d'un collectif "expositions"			Annuelle	
22. Valoriser la participation des habitants	221. Créer des temps de promotion du bénévolat, de la solidarité et du CSI	221.1 Forum du bénévolat et de la solidarité			2019		
		221.2 Espace bénévolat au CSI (plateforme ressources bénévolat, annonces, orientations locales ou France bénévolat)			2018-2019		
	222. Rendre visibles les multiples implications des habitants et des bénévoles au CSI	222.1 Valorisation des implications des usagers (fréquentants) du CSI auprès des agents de l'agglomération et des communes, au travers d'expositions implantées dans les locaux des collectivités et en utilisant les canaux de communication internes				2018-2019	
		222.2 Création d'un livret de l'implication des habitants dans les ateliers et les actions du CSI. Extraction des informations collectées pour les valoriser (auprès des valeureux, dans un premier temps à l'accueil du CSI)				2018	

Axes d'orientation	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Périodicité action existante	Échéance nouvelle action
3. Mettre en œuvre un projet jeunesse	31. Etudier, avec l'ensemble des acteurs œuvrant au service de la jeunesse, et les décideurs, les pistes d'interventions jeunesse	311 Réunir les acteurs de la jeunesse afin d'étudier les pratiques existantes et celles à développer	311.1 Concertation avec les acteurs jeunesse intervenant au service des Valeuropéens (notamment les communes) afin de compléter l'état des lieux du territoire en recensant les dispositifs existants. Outil utilisé : groupe de travail parentalité jeunesse	x	
		312 et compléter le diagnostic jeunesse du Val d'Europe	311.2 Implication en action du CSI dans les Conseils d'Education pour la Santé et la Citoyenneté des collèges afin de réactiver le partenariat avec les acteurs locaux de l'Education Nationale	x	2018-2019
			311.3 Extraiton d'expériences intéressantes et développées dans les centres sociaux, et transposables sur le Val d'Europe, à partir de l'observatoire SENACS (système d'échanges national des centres sociaux)		2018
			Mise à jour du diagnostic jeunesse réalisé en 2009 par l'agglomération. A titre informatif, ce dernier a abouti notamment à la mise en place d'une permanence de la Maison des adolescents "ADOBASE" au CSI. Différentes préconisations ont été mises en œuvre à l'échelle communale, comme la création d'un bureau d'information jeunesse (BIJ) dans la commune de Bailly-Romainvilliers		2018-2019
		321.1	Définition de la politique jeunesse de l'agglomération à partir des orientations politiques des communes sur cette question		2018-2019
		321.2	Proposer aux élus des pistes d'interventions adaptées aux besoins des jeunes du territoire	A partir des orientations politiques de l'agglomération, définir les champs d'intervention du CSI (prévention, animations ponctuelles ou régulières, loisirs, logement, santé, formation, emploi, éducation,...) en partenariat et en complémentarité des champs d'actions communales notamment le Bureau d'Information Jeunesse	
	32. Associer les élus puis les jeunes dans la définition des interventions	322	321.3 Etude pour la mise en place d'une intervention du type "les promeneurs du NET" de la CAF, si les retours sur expériences des autres territoires sont positifs		2019-2020
		322.1	Construction collective, avec les jeunes, des interventions les concernant		2019-2020
		322.2	Décliner les pistes d'interventions validées par les élus, en actions avec les jeunes	Soutien possible à la création d'accueils jeunes au Val d'Europe (structures associatives, communales ou intercommunales)	
		322.3			2019-2020
			Possibilité de soutenir la création d'associations du type "juniors associations" en complémentarité avec les actions des communes et les associations		2019-2020

Axes d'orientation	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Périodicité action existante	Échéance nouvelle action			
4. Accompagner la parentalité au Val d'Europe	41. Pérenniser les interventions "parentalité" du CSI	411. Renforcer l'intervention du Groupe de Travail Parentalité	411.1	Mise en œuvre d'une manifestation à l'attention des familles, développée avec les membres du Réseau Parentalité du Val d'Europe	Biennale	2019 puis 2021		
			411.2	Travail avec le réseau parentalité de la Maison départementale des solidarités de Lagny sur Mame afin d'amplifier les partenariats et de mutualiser les actions à destination des habitants		2018		
		412. Pérenniser les animations collectives familles : Sorties familles, matin des petits, ateliers culinaires	412.1	Mobilisation du public pour s'impliquer dans les réunions de préparations des sorties familles		8 à 10 par an principalement les vacances		
			412.2	Socialisation des jeunes enfants lors des ateliers "Matin des petits" et espace d'accompagnement des projets parentaux (langue des signes, motricité, chants du monde) page Facebook : les activités des mamans du 77.		Le vendredi matin en période scolaire		
			412.3	Poursuite des principes de fonctionnement des ateliers "Un goûter pas ordinaire" proposés à Bailly-Romainvilliers : ils sont animés par des bénévoles de l'atelier adultes du "Rendez-vous du Mardi" et offrent ainsi un caractère intergénérationnel à ces ateliers investis par 50 personnes en moyenne.		3 à 4 ateliers par an pendant les vacances		
	42. Promouvoir le CSI comme lieu-ressources sur la parentalité	42. Améliorer les vecteurs de communication en direction des familles en renforçant les échanges et la concertation avec partenaires locaux et plus particulièrement ceux avec les communes (CCAS)	423. Améliorer les vecteurs de communication en direction des familles en renforçant les échanges et la concertation avec partenaires locaux et plus particulièrement ceux avec les communes (CCAS)	412.4	Sensibilisation des familles, lors des ateliers "Petits cuistots" à la diversité alimentaire, au savoir-vivre, et règles d'hygiène, à l'anti gaspillage... Accompagnement de l'enfant vers l'autonomie en le responsabilisant, sous le regard bienveillant de ses parents.			
				412.5	Poursuite des soirées jeux proposées à Chessy et à Magny le Hongre et du partenariat avec l'association "La Grande Récré pour l'Enfance". Demande de renouvellement de la convention existante en 2018		8 soirées par an pendant les vacances	
				413.1	Développer le CLAS (accompagnement à la scolarité) sur le Val d'Europe en lien avec les communes et l'Education Nationale			2018
				413.2	Recherche de bénévoles pour intervenir auprès des enfants et communication auprès des communes, de l'Education Nationale (élémentaire et collège) afin de promouvoir l'accompagnement à la scolarité		x	
				421.1	Soutien des échanges informels existants en mettant en relation les parents demandeurs avec des professionnels pouvant répondre à leurs besoins		x	
	42. Promouvoir le CSI comme lieu-ressources sur la parentalité	42. Améliorer les vecteurs de communication en direction des familles en renforçant les échanges et la concertation avec partenaires locaux et plus particulièrement ceux avec les communes (CCAS)	423. Améliorer les vecteurs de communication en direction des familles en renforçant les échanges et la concertation avec partenaires locaux et plus particulièrement ceux avec les communes (CCAS)	421.2	Elaboration de pistes d'interventions adaptées aux besoins et demandes des parents à partir des sollicitations des habitants et de celles des partenaires locaux, dont la CAF, les communes, l'association La Courte Echelle (Lieu d'Accueil Enfants Parents), l'Education Nationale, La MDS, les Médiathèques du Val d'Europe, et tout autre partenaire volontaire et disponible.		x	
				421.3	Expérimentation d'un groupe de paroles tenant compte de la problématique de garde des enfants et associant, si volontaires, de nouveaux partenaires			
				422.1	Information des allocataires via le site de la CAF, envois SMS, communication aux usagers du CSI, des CCAS et de la MDS		x	
				422.2	Présentation des offres VACAF par la CAF, constitution de dossiers vacances par la MDS et la CAF, présentation des sorties annuelles et les accompagnements culturels par le CSI		Une à deux interventions par an	
				423.1	Valorisation réciproque du fonctionnement de l'action du CSI et des partenaires dont les communes (CCAS) afin de faciliter les orientations et l'accueil au CSI de nouvelles familles, par des supports de communication adaptés, réalisés par des habitants ou des bénévoles, impliqués dans le CSI ou par les représentants communaux (avec une attention particulière sur les 2 nouvelles communes de l'intercommunalité)		x	
			423.2	Mise en œuvre de déjeuners partenariaux au CSI permettant aux acteurs locaux de se rencontrer et ainsi faciliter leurs échanges professionnels. 2 à 3 repas par an selon les besoins		2018		
			423.3	Proposition de mise en place d'expositions, dans les halls des hôtels de ville ou au sein des CCAS, créées par le CSI (témoignages d'habitants, missions et services) et complétées par un échange avec les participants		x		
			423.4	Partenariat avec les réseaux "parallèles" ou partenaires de communication que sont les pages Facebook "les mamans du 77" et "77700"		x		

Annexe 2 : Les fiches actions

Fiche action n°1 : 111.3 Portes ouvertes annuelles du CSI

<p>Constat</p>	<p>Plus de 1300 habitants s'installent chaque année sur le territoire du Val d'Europe. Le turn-over des allocataires CAF reste supérieur à celui du département Le CSI est une passerelle d'information permettant une orientation adaptée du public en fonction de ses besoins. Lors de l'évaluation du projet social 2015-2018, il été constaté que la lisibilité des actions du CSI avec les familles du secteur et le partenariat avec les acteurs du social du territoire devaient être améliorés Permettre aux personnes « touchées » lors des manifestations hors les murs (forum, fête des associations de Val d'Europe) de bénéficier des services du CSI</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>Sensibiliser les valeuropéens aux missions, services, et interventions du CSI en partenariat avec les CCAS</p>
<p>Public visé</p>	<p>Les valeuropéens Les partenaires Les bénévoles et futurs bénévoles</p>
<p>Déroulement de l'action</p>	<p>La période de mise en œuvre de cette action est envisagée à l'issue des forums des associations du territoire afin de pouvoir rencontrer de nouveaux habitants lors de ces manifestations et de les inviter à venir découvrir physiquement l'équipement, ses services et ses actions. Cette période correspond à la 2ème semaine du mois de septembre. Des interventions possibles : Exposition à l'accueil du CSI : Qu'est-ce que le CSI ? Qu'est-ce que le bénévolat ? Qu'est-ce que le bénévolat au CSI ? Construction partagée avec les bénévoles et partenaires volontaires de journées dédiés à la présentation du CSI et comprenant des animations spécifiques afin d'attirer le public. Possibilité de petits déjeuners et de rencontres entre les partenaires sociaux, des associations locales, des habitants souhaitant s'impliquer et des représentants des communes autour de thématiques telle que la solidarité ou le bénévolat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet social de façon dynamique avec un quizz / jeu - Présentation des missions des CCAS par les référents communaux
<p>Moyens mis en œuvre</p>	<p>HUMAINS : Elus, Equipe du CSI, Bénévoles, Habitants impliqués, Partenaires dont CCAS FINANCIERS : collation, matériel d'exposition</p>
<p>Communication</p>	<p>Affiches, flyers avec programme, panneaux lumineux.... Communication de proximité, dépose de flyers dans des points stratégiques sur le Val d'Europe Création d'un outil qui détermine les actions, missions de chacun afin d'avoir un repérage (2019) Présentation des actions existantes par des témoignages d'habitants impliqués (oraux) mais aussi à l'aide d'une exposition photos (jeu photos mystère)</p>

Partenaires	<p>Les CCAS Les accueils des communes La MDS (PMI, AS) et partenaires intervenant au CSI Les associations solidaires du secteur dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'épicerie solidaire - Assovet - Restos du Cœur - Résidences sociales <p>Direction de la communication de Val d'Europe agglomération et des communes du Val d'Europe</p>				
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants et communes d'habitation - Nombre d'habitants impliqués - Nombre de nouvelles familles accueillies - Nombre de partenaires impliqués - Nombre de nouveaux partenaires - Nombre de représentants des CCAS, des accueils communaux, des élus en charge de la vie locale, sociale et familiale des communes et de Val d'Europe agglomération 				
Effets attendus	<p>Meilleure lisibilité des actions, missions du CSI et des CCAS du territoire Action concertée entre les CCAS et le CSI Meilleure orientation des usagers entre partenaires Mise en œuvre d'interventions partagées avec les associations solidaires Encourager l'implication de nouveaux habitants Susciter des vocations de bénévolat</p>				
Degré de participation des habitants	<input type="checkbox"/> 1 Présence, consommation de services ou d'activités Usagers	<input type="checkbox"/> 2 Implication dans une instance de consultation et d'information Participation aux réunions d'information	<input checked="" type="checkbox"/> 3 Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif contribution ponctuelle	<input type="checkbox"/> 4 Collaboration permanente et prise de responsabilité Animateur-bénévole d'ateliers	<input type="checkbox"/> 5 Contribution au processus de décision Comité de pilotage

Fiche action n°2 : 111.4 Evolution du nom "centre social" afin de faciliter la compréhension des missions de la structure et son appropriation par le public

Constat	En 2012, un travail approfondi avec les habitants utilisateurs du CSI et les élus de la commission dédiée au suivi du CSI, a eu pour objet l'évolution du nom du CSI. L'objectif était de réduire le ressenti de connotation négative du mot social contenu dans son nom. Les évolutions institutionnelles programmées à cette période ont engendré le report de cette démarche.
Objectifs opérationnels	Sensibiliser les valeuropéens aux missions, services et interventions du CSI en partenariat avec les accueils des communes et des CCAS
Public visé	Les valeuropéens, les partenaires, les élus
Déroulement de l'action	<p>Le changement de nom du CSI est avant tout une action de communication globale sur le CSI. Cette démarche est à définir et mener avec la Direction de la communication de Val d'Europe agglomération. Les enseignements issues de la démarche de changement de nom engagée en 2012, ont permis de définir cette nouvelle démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition préalablement de propositions de 10 noms par les élus de la commission Vie Quotidienne Vie Sociale et les membres du comité de pilotage du CSI à partir des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Acronyme de CSI afin de conserver les repères des habitants - Nom porteur de valeurs partagées - Eviter un nom déjà utilisé par les partenaires ou un autre centre social <p>Consultation des valeuropéens pour le choix (consultation Internet) Identification sur l'équipement et les supports de communication</p> <p>Echéance : 2018-2020</p>
Moyens mis en œuvre	<p>HUMAINS : Elus, Direction de la communication, Directeur de la vie locale de Val d'Europe agglomération</p> <p>FINANCIERS : Coût des supports visuels, campagne de communication</p>
Communication	<p>Communiqués de presse possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de la démarche - invitation à participer au choix du nom du CSI via un sondage en ligne avec possibilité d'utilisation de l'ordinateur du Point numérique pour les personnes n'ayant pas d'ordinateur - annonce du nouveau nom <p>Inauguration de la nouvelle signalétique</p>

Partenaires	Services communication du territoire Journaux locaux				
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de votants sur la consultation Internet - Réalisation ou non du changement du nom - Impact sur la fréquentation 				
Effets attendus	Appropriation du CSI par de nouveaux habitants Faire connaître les missions du CSI au plus grand nombre Levée du frein lié au nom de centre social				
Degré de participation des habitants	<input type="checkbox"/> 1 Présence, consommation de services ou d'activités Usagers	<input type="checkbox"/> 2 Implication dans une instance de consultation et d'information Participation aux réunions d'information	<input checked="" type="checkbox"/> 3 Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif contribution ponctuelle	<input type="checkbox"/> 4 Collaboration permanente et prise de responsabilité Animateur-bénévole d'ateliers	<input type="checkbox"/> 5 Contribution au processus de décision Comité de pilotage

Fiche action n°3 : 121.1 Concertation avec les CCAS et la MDS afin de renforcer les orientations réciproques des habitants et développer des actions partagées

Constat	Les permanences, au CSI, des travailleurs sociaux de la Maison Départementale des Solidarités de Lagny sur Marne, facilitent les échanges informels d'orientation du public mais également la naissance de projets partagés. L'absence de proximité avec les CCAS rendent complexe l'émergence de telles interventions sociales.
Objectifs opérationnels	Développer des actions collectives en faveur des habitants orientés par les CCAS et les MDS
Public visé	Valeuropéens, Partenaires des CCAS et des MDS
Déroulement de l'action	<p>Présentation individualisée aux agents des CCAS et de la MDS des permanences proposées au CSI, relatives au surendettement, au logement, à l'accès aux droits CRAMIF et la Maison des Services Publics pour une orientation adaptée du public</p> <p>Prise de contact avec la MDS de Tournan en Brie dont dépendent les communes de Villeneuve le Comte et Villeneuve St Denis</p> <p>Présentation des missions de chacun : missions propres, missions concertées missions partagées et missions mutualisables</p> <p>Synthèse des domaines et modalités d'intervention de chacun.</p> <p>Elaboration d'un outil statistique partagé, permettant de recenser les besoins des habitants du Val d'Europe</p> <p>Analyse partagée des besoins repérés du territoire</p> <p>Elaboration et mise en œuvre des projets partagés sur les problématiques repérées</p> <p>Evaluation et si besoin adaptation des projets</p> <p>Echéance : 2018</p>
Moyens mis en œuvre	<p>HUMAINS : Elus et membres des CCAS, des MDS (intervenants pour le territoire) et du CSI</p> <p>FINANCIERS : En fonction des actions proposées et de besoins de formation ou de consultants</p> <p>MATERIELS : En fonction des actions proposées</p>
Communication	Création d'un outil permettant de repérer les missions et les modalités d'intervention de chaque partenaire à partir de la base existante à la MDS de Lagny sur Marne
Partenaires	Centres Communaux d'Action Sociale Maisons Départementales des Solidarités de Lagny sur Marne et de Tournan en Brie

<p>Modalités d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires impliqués dans la démarche - Nombre de réunions et leurs thématiques - Nombre de demandes du public recensées par les partenaires et leurs objets - Nombre de projets concertés, leurs objets, les bénéficiaires (habitants ou techniciens) 				
<p>Effets attendus</p>	<p>Statistiques partagées des besoins sociaux du territoire Analyse des besoins sociaux du territoire Disponibilité et implication des acteurs pour cette démarche de projet concerté Adaptation des projets aux besoins des habitants et des techniciens du territoire (formations ou actions) Implication partagée entre les techniciens et les élus des CCAS et les élus de la commission Vie Quotidienne Vie Sociale Orientation adaptée du public entre partenaires et fluidité des concertations</p>				
<p>Degré de participation des habitants</p>	<p style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/> 1</p> <p style="text-align: center;">Présence, consommation de services ou d'activités</p> <p style="text-align: center;">Usagers</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 2</p> <p style="text-align: center;">Implication dans une instance de consultation et d'information</p> <p style="text-align: center;">Participation aux réunions d'information</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 3</p> <p style="text-align: center;">Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif</p> <p style="text-align: center;">contribution ponctuelle</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 4</p> <p style="text-align: center;">Collaboration permanente et prise de responsabilité</p> <p style="text-align: center;">Animateur-bénévole d'ateliers</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 5</p> <p style="text-align: center;">Contribution au processus de décision</p> <p style="text-align: center;">Comité de pilotage</p>

Fiche action n°4 : 213.3 Réunion annuelle de présentation aux partenaires et élus, animée par des habitants et des bénévoles, des initiatives réalisées au cours de l'année et de concertation sur les projets à venir

Constat	L'une des instances du CSI, le comité de pilotage, consiste à faire état annuellement auprès des partenaires et des élus du travail engagé par le CSI au service du territoire. L'expression des habitants, enthousiaste et spontanée, facilite la compréhension des interactions vécues lors des interventions du CSI.
Objectifs opérationnels	Poursuivre l'implication des habitants dans la mise en œuvre des actions du CSI et dans le comité de pilotage Encourager la prise de paroles des habitants
Public visé	Habitants impliqués et bénévoles Elus Partenaires
Déroulement de l'action	<p>Préparation de l'évaluation annuelle des objectifs du CSI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compilation des statistiques des actions et des initiatives réalisées par les agents du CSI - Concertation avec les adhérents dans les ateliers afin de collecter leur avis et ainsi évaluer les actions auxquelles ils participent - Collecte des envies de projets et repérage des volontaires pour mettre en œuvre ces projets <p>Elaboration collective des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage de volontaires pour présenter lors du comité de pilotage les initiatives réalisées <p>Préparation avec les habitants et les bénévoles volontaires d'un support leur permettant de les aider (si besoin) à présenter leur témoignage sur les initiatives réalisées et les projets à venir</p> <p>Mise en place de la réunion animée par les bénévoles</p> <p>Adaptation, si besoin, des projets à l'issue de cette présentation et mise en œuvre</p> <p>Echéance : 2018 et périodicité annuelle</p>
Moyens mis en œuvre	<p>HUMAINS : Equipe salariée du CSI et habitants volontaires</p> <p>FINANCIERS : Pas de besoin financier, hormis le temps nécessaire à l'accompagnement de cette démarche et à l'émergence des projets à venir</p> <p>MATERIELS : Pas de matériel spécifique</p>
Communication	<p>Invitation des partenaires par mail ou par téléphone</p> <p>Diffusion du rapport d'activité et du projet social sur le site de Val d'Europe agglomération</p>

Partenaires	ADOBASE Antenne sociale CAF de Chelles Centres Communaux d'Action Sociale Education Nationale Elus de la commission Vie Quotidienne Vie Sociale Maisons Départementales des Solidarités de Lagny-sur-Marne et de Tournan en Brie Médiathèques de Val d'Europe agglomération Résidences sociales				
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires impliqués dans la démarche - Nombre de réunions préparatoires - Nombre et objets des initiatives et des projets présentés lors du comité de pilotage 				
Effets attendus	Mobilisation des partenaires et des élus Compréhension et appropriation du travail développé par le CSI au service des Valeuropéens Implication partenariale pérennisée au regard des résultats obtenus Valorisation individuelle et collective des initiatives développées par les habitants dans le cadre des missions du CSI Valorisation des partenariats				
Degré de participation des habitants	<input type="checkbox"/> 1 Présence, consommation de services ou d'activités Usagers	<input type="checkbox"/> 2 Implication dans une instance de consultation et d'information Participation aux réunions d'information	<input type="checkbox"/> 3 Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif contribution ponctuelle	<input type="checkbox"/> 4 Collaboration permanente et prise de responsabilité Animateur-bénévole d'ateliers	<input checked="" type="checkbox"/> 5 Contribution au processus de décision Comité de pilotage

Fiche action n°5 : 221.1 Forum du bénévolat et de la solidarité

Constat	Plus de 180 associations œuvrent au Val d'Europe. Ponctuellement des habitants franchissent la porte du CSI pour obtenir des informations sur le bénévolat. Plus de 35 bénévoles s'impliquent sporadiquement ou régulièrement dans les actions ou les interventions du CSI.
Objectifs opérationnels	Créer des temps de promotion du bénévolat, de la solidarité et du CSI afin d'encourager les démarches d'implication des habitants mais également favoriser les échanges de pratiques entre bénévoles
Public visé	Valeuropéens, bénévoles et futurs bénévoles des associations et des institutions (Communes, CSI, Education Nationale) œuvrant dans les domaines suivants : culturel-loisirs, santé-social, éducation, environnement, solidarité, défense des consommateurs, ...
Déroulement de l'action	<p>Confirmation préalable des associations ciblées pour cette action par les élus de la commission Vie Locale Vie Sociale</p> <p>Collecte des besoins et des envies des associations (possibilité d'organiser cette enquête dans le cadre des forums des associations du territoire)</p> <p>Présentation de la démarche de construction d'un projet auprès de bénévoles du tissu associatif local lors des forums du territoire</p> <p>Création d'un Groupe de Travail « Bénévolat » constitué de ces volontaires, d'élus du territoire en charge des associations, de bénévoles</p> <p>Construction partagée du projet de forum du bénévolat avec les acteurs de la solidarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition partagée des objectifs du forum, de son but - définition de son organisation, des moyens nécessaires <p>Possibilités d'interventions diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un espace bénévolat au CSI comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - une banque d'annonces des associations recherchant des bénévoles - des informations sur les associations locales - Interventions lors des forums des associations du territoire - Présentation de son association - Tables rondes, échanges de pratiques - Apports spécifiques sur : <ul style="list-style-type: none"> - la création d'association, - les instances de l'association : assemblées générales,... - la législation propre aux associations - les recherches de financements - les partenariats avec les communes - la communication dans son association - l'accueil de futurs bénévoles - le droit à l'image dans les associations - les juniors associations <p>Echéance : 2019</p>
Moyens mis en œuvre	<p>HUMAINS : Elus, Direction de la communication de Val d'Europe agglomération, équipe du CSI (salariés et bénévoles)</p> <p>FINANCIERS : En fonction des actions proposées et de besoins de formation (éventuellement par des prestataires)</p> <p>MATERIELS : Seront définis en fonction des actions proposées par les partenaires du projet. Salles adaptées à l'accueil du public</p>

Communication	<p>Mise à jour du fichier associations du Val d'Europe par les Directions de la Vie Locale et de la Communication</p> <p>Rencontres collectives ou individualisées des associations afin de leur présenter la démarche</p> <p>Mise en commun des moyens de communications de chaque participant afin d'informer pleinement le public de l'évènement</p> <p>Communiqué de presse sur les actions mises en œuvre</p> <p>Relais des informations via les réseaux sociaux de Val d'Europe agglomération et de ses partenaires</p>				
Partenaires	<p>Associations du territoire et des communes limitrophes œuvrant au sens large dans le domaine du social et de la solidarité au service des valeuropéens</p> <p>Les communes de Val d'Europe et leurs CCAS</p> <p>File 7 (Scène de Musiques Actuelles du Val d'Europe)</p> <p>Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne</p> <p>Les collèges ayant des intervenants bénévoles</p> <p>Intervenants œuvrant dans les domaines de la solidarité et de la culture</p> <p>Maisons Départementales des Solidarités de Lagny-sur-Marne et de Tournan en Brie</p>				
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants dans la démarche de projet - Nombre de participants aux évènements (futurs bénévoles, bénévoles, partenaires, grand public) - Diversité et spécificité des demandes et des réalisations mise en œuvre - Retour des associations suite au forum via un questionnaire (bénéfice pour le tissu associatif) 				
Effets attendus	<p>Emergence d'un repas ou d'un concert solidaire au profit d'une association locale</p> <p>Echange de pratiques entre bénévoles</p> <p>Repérage des besoins des associations et mise en place de formations pour leur bénévoles</p> <p>Amélioration des orientations des habitants en fonction de leurs envies d'implication</p> <p>Emergence d'une charte de la solidarité en partenariat avec les CCAS</p> <p>Emergence d'un prix de la solidarité à destination des associations du territoire œuvrant dans le domaine large du social</p> <p>Elaboration d'un livret « bénévolat au Val d'Europe »</p> <p>Mise à jour d'un répertoire des aides sociales du territoire afin d'orienter au mieux le public</p> <p>Aider les associations à caractère social dans le développement de leurs actions.</p>				
Degré de participation des habitants	<input type="checkbox"/> 1 Présence, consommation de services ou d'activités Usagers	<input type="checkbox"/> 2 Implication dans une instance de consultation et d'information Participation aux réunions d'information	<input checked="" type="checkbox"/> 3 Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif contribution ponctuelle	<input type="checkbox"/> 4 Collaboration permanente et prise de responsabilité Animateur-bénévole d'ateliers	<input type="checkbox"/> 5 Contribution au processus de décision Comité de pilotage

Fiche action n°6 : 312.1 Mise à jour du diagnostic jeunesse réalisé en 2009 par l'agglomération.

Constat	<p>Le Val d'Europe est un territoire avec une forte représentation de moins de 25 ans bien au-delà de la moyenne nationale (Cf. indice jeunesse de 3.19 en 2013). Cette partie de la population notamment pour les 11-25 ans est difficilement « captivée » par les politiques publiques malgré les outils et structures existants. Pourtant cette population doit faire face à de nombreuses problématiques (emploi, formation, scolarité, précarité, logement, santé, loisirs, autonomie,...) auxquelles les acteurs publics locaux à l'instar des collectivités peuvent tenter d'y répondre.</p>
Objectifs opérationnels	<p>Compiler les diagnostics communaux et compléter le diagnostic jeunesse du Val d'Europe afin d'accompagner les techniciens et les élus de l'agglomération dans leur réflexion sur la thématique de la jeunesse</p>
Public visé	<p>Partenaires intervenant au service des jeunes du territoire et de leur famille Elus communaux en charge de la jeunesse et les élus de la commission vie Quotidienne Vie Sociale de Val d'Europe agglomération</p>
Déroulement de l'action	<p>Réunir les acteurs de la jeunesse (élus, partenaires et techniciens) afin d'étudier les pratiques existantes et celles à développer dans le cadre du groupe de travail jeunesse animé par la référente familles du CSI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des conclusions de l'étude de 2009 et présentation des dispositifs jeunesse (via la fédération) - Collecte des études communales ayant abouti mais également collecte des études restées en suspend - Compilation de ces outils et mise à jour des données statistiques du diagnostic de 2009 - Expression des constats et des besoins pressentis du territoire par les techniciens et les élus <p>Proposer aux élus des pistes d'interventions adaptées aux besoins des jeunes du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de propositions d'actions pouvant être portées à l'échelle communale ou intercommunale - Diffusion d'un support compilant les interventions recensant les offres du territoire pour les professionnels <p>Echéance : 2018-2019</p>
Moyens mis en œuvre	<p>HUMAINS : Directeur et Référente familles du CSI, Directeur de la Vie Locale, partenaires, bénévoles, habitants impliqués FINANCIERS : les projets d'intervention seront soumis avec une fiche financière</p>
Communication	<p>En fonction des résultats de la démarche de diagnostic, communication auprès des jeunes des interventions possible les concernant Promotion de la démarche auprès des Valeuropéens afin d'associer des habitants volontaires à la démarche de diagnostic</p>

Partenaires	Acteurs jeunesse du territoire dont les structures jeunesse communales du Val d'Europe Mission locale Maisons Départementales des Solidarités Caisse d'Allocations Familiales Maison des Adolescents « ADOBASE » Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne				
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes et de partenaires impliqués dans la démarche - Constat/diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs - Mise en œuvre effective d'interventions partagées entre différents acteurs jeunesse du territoire 				
Effets attendus	Aboutissement à une réflexion partagée de l'agglomération (techniciens et élus) sur la thématique de la jeunesse afin de concerter et/ ou de mutualiser les interventions concernant le public. Communication des orientations jeunesse de Val d'Europe agglomération auprès des habitants du territoire Déclinaison avec les jeunes, des pistes d'interventions, validées par les élus, en actions Adaptation des moyens de communication avec les jeunes afin de les mobiliser ou de leur transmettre des informations pouvant répondre à leur problématique Pistes éventuelles : Etude relative à la création d'un poste de référent jeunesse au CSI Renfort des permanences d'ADOBASE sur le territoire Accompagnement des parents d'adolescents				
Degré de participation des habitants	<input checked="" type="checkbox"/> 1 Présence, consommation de services ou d'activités Usagers	<input type="checkbox"/> 2 Implication dans une instance de consultation et d'information Participation aux réunions d'information	<input type="checkbox"/> 3 Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif contribution ponctuelle	<input type="checkbox"/> 4 Collaboration permanente et prise de responsabilité Animateur-bénévole d'ateliers	<input type="checkbox"/> 5 Contribution au processus de décision Comité de pilotage

Fiche action n°7 : 321.2 A partir des orientations politiques « jeunesse » de l'agglomération, définir les champs d'intervention du CSI (prévention, animations ponctuelles ou régulières, loisirs, logement, santé, éducation, formation, stage, emploi,...) en partenariat et en complémentarité des actions communales notamment le Bureau d'Information Jeunesse

Constat	Préalable : transmission des orientations politiques « Jeunesse » de l'agglomération Cette fiche action complète la fiche action 5.
Objectifs opérationnels	A partir des orientations politiques jeunesse de l'agglomération, définir les champs d'intervention jeunesse du CSI et proposer aux élus, dans ce cadre, des pistes d'interventions adaptées aux besoins des jeunes du territoire
Public visé	Elus de Val d'Europe agglomération Partenaires jeunesse
Déroulement de l'action	Présentation du diagnostic jeunesse aux élus du territoire Définition des orientations jeunesse de Val d'Europe agglomération Définition des champs d'intervention jeunesse pour le CSI Proposition de projets construits avec les partenaires du territoire Si validation de ces projets, mise en œuvre des actions partagés Echéance : 2019-2020
Moyens mis en œuvre	HUMAINS : Directeur et Référente familles du CSI, Partenaires FINANCIERS : les projets d'intervention seront soumis avec une fiche financière ; étude pour la création d'un poste de référent jeunesse au CSI MATERIELS : Seront définis en fonction des actions proposées par les partenaires du projet et validées par les élus
Communication	Promotion des orientations jeunesse de Val d'Europe agglomération auprès des habitants du territoire
Partenaires	Acteurs jeunesse du territoire dont les membres du Groupe de Travail Jeunesse du CSI et le Bureau d'information Jeunesse Caisse d'Allocations Familiale Centres Communaux Action Sociale du Val d'Europe Services communaux dédiés à la petite enfance et la jeunesse et services communaux en charge du logement Education Nationale (collèges – lycée) Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne Maisons Départementales des Solidarités Maison des Adolescents « ADOBASE » Médiathèques de Val d'Europe Mission locale des boucles de la Marne

<p>Modalités d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes et de partenaires impliqués dans la démarche - Adéquation entre les champs d'intervention à investir par le CSI et les projets mis en œuvre - Complémentarité effective avec les actions communales 				
<p>Effets attendus</p>	<p>Implication des partenaires et des habitants dans la phase de diagnostic puis de construction partagée des propositions d'intervention Mise en œuvre effective d'interventions partagées entre différents acteurs jeunesse du territoire Implication d'habitants dans la démarche de projet au travers du Groupe de travail jeunesse puis des jeunes eux-mêmes L'implication des jeunes n'est souhaitée qu'à la suite de la définition politique des orientations jeunesse et de la définition des projets possibles à mettre en œuvre afin d'éviter un effet de démobilité du public voir de rejet des projets, résultant des délais de mise en œuvre Renfort des interventions partenariales jeunesse au CSI Orientations facilitées, entre partenaires, des jeunes et de leurs parents Mobilité des jeunes encouragées Etude pour un éventuel conventionnement « Promeneur du net » avec la CAF</p>				
<p>Degré de participation des habitants</p>	<p style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/> 1</p> <p>Présence, consommation de services ou d'activités</p> <p style="text-align: center;">Usagers</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 2</p> <p>Implication dans une instance de consultation et d'information</p> <p style="text-align: center;">Participation aux réunions d'information</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 3</p> <p>Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif</p> <p style="text-align: center;">contribution ponctuelle</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 4</p> <p>Collaboration permanente et prise de responsabilité</p> <p style="text-align: center;">Animateur-bénévole d'ateliers</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 5</p> <p>Contribution au processus de décision</p> <p style="text-align: center;">Comité de pilotage</p>

Fiche action n°8 : 411.1 Mise en œuvre d'une manifestation à l'attention des familles, développée avec les partenaires du réseau parentalité du Val d'Europe

Constat	<p>Chaque année, de nouveaux professionnels de l'enfance s'installent sur le Val d'Europe.</p> <p>Depuis 2010, le CSI organise, avec des partenaires et quelques habitants, des rencontres favorisant les prises de contacts entre partenaires, améliorant ainsi la notion de réseau au service de l'orientation des habitants mais aussi le repérage de ces partenaires par les habitants.</p>
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'intervention du Groupe de travail parentalité (GTP) - Favoriser la rencontre entre les partenaires du territoire et les familles lors d'une manifestation - Organiser un mode d'accueil des enfants afin de permettre aux parents de s'approprier et s'impliquer pleinement lors de l'évènement
Public visé	Familles valeuropéennes, Partenaires intervenant au service des valeuropéens
Déroulement de l'action	<p>1 à 2 réunions par trimestre du Groupe de travail parentalité afin de préparer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les manifestations biennales - des rencontres thématiques entre partenaires - des projets et actions partagés (accès aux loisirs, offres de services CAF) <p>Adaptation des informations collectives aux demandes des habitants et des partenaires</p> <p>Collecte et diffusion aux membres du GTP, des informations relatives au soutien à la parentalité (manifestations, permanences, droits CAF)</p> <p>Mise à jour partagée avec les membres du GTP des données partenariales</p> <p>Encourager l'implication de nouveaux acteurs associatifs parentalités et d'habitants du territoire</p> <p>Echéance : 2019 puis 2021</p>
Moyens mis en œuvre	<p>HUMAINS : Référente familles CSI, équipe du CSI, partenaires, bénévoles, habitants impliqués</p> <p>FINANCIERS : Coût des manifestations, appel à projet REAAP</p> <p>MATERIELS : Locaux adaptés aux rencontres</p>
Communication	Mobilisation de parents lors des ateliers du CSI afin de les inviter à s'impliquer dans le réseau parentalité du Val d'Europe

Partenaires	<p>Antennes sociales CAF de Chelles et de Lognes Association la Courte Echelle Education Nationale Maisons Départementales des Solidarités de Lagny-sur-Marne et de Tournan en Brie (PMI, SSD) Maison des Adolescents « ADOBASE » Médiathèques de Val d'Europe Services communaux dédiées à la petite enfance et la jeunesse RAM intercommunal et le RAM de Serris</p>				
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires impliqués dans le GTP (objectif : 5 à 10 personnes et + 2 nouveaux acteurs et/ou habitants) - Nombre de participants ayant fréquenté les manifestations (cible : 35 à 60 adultes) - Nombre rencontres thématiques (objectif : 2 à 3 réunions par an pour 10 à 15 partenaires) - Nombre d'actions partagés (objectif : 2 à 3 projets par an pour 10 à 15 participants) 				
Effets attendus	<p>Augmentation du nombre de parents dans le Réseau Parentalité du Val d'Europe Concertation entre les acteurs associatifs et institutionnels de la parentalité afin de faciliter la lisibilité des interventions locales Offrir des repères à de nouveaux partenaires et implications Orientation du public entre partenaires améliorée via une connaissance mutuelle Repérage du CSI comme possible source de diffusion des informations parentalité Participation effective des habitants aux réunions du groupe de travail parentalité Mobilisation de parents par les partenaires</p>				
Degré de participation des habitants	<input type="checkbox"/> 1 Présence, consommation de services ou d'activités Usagers	<input type="checkbox"/> 2 Implication dans une instance de consultation et d'information Participation aux réunions d'information	<input checked="" type="checkbox"/> 3 Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif contribution ponctuelle	<input type="checkbox"/> 4 Collaboration permanente et prise de responsabilité Animateur-bénévole d'ateliers	<input type="checkbox"/> 5 Contribution au processus de décision Comité de pilotage

Fiche action n°9 : 412.1 Organisation des sorties familles avec les habitants

Origine de l'action	Depuis 2009, le CSI organise, avec des habitants des sorties, vecteurs de liens familiaux, interfamiliaux et intergénérationnels, en priorisant une approche culturelle.
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du public pour s'impliquer dans les réunions de préparations des sorties familles - Promotion des sorties par le public auprès de leur réseau amical afin de faire connaître le CSI à de nouveaux habitants. - Adaptation des sorties pour offrir à l'ensemble des publics une offre les concernant. - Orientation de nouvelles familles par les partenaires du territoire
Public visé	Familles Valeuropéens, Partenaires intervenant au service des Valeuropéens
Déroulement de l'action	<p>2 à 3 réunions annuelles du collectif d'animation dédié à l'organisation des sorties familles sont organisées entre les mois d'octobre et de janvier afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecter l'ensemble des propositions des participants au collectif et état des demandes des participants des sorties de l'année précédente ▪ Choisir d'un panel de sorties et répartition entre les participants des recherches complémentaires à effectuer entre les participants (dates, coûts, pertinence, solutions palliatives) ▪ Sélectionner les sorties en fonction du budget et des offres partenariales <p>Promotion des sorties familles auprès des partenaires et des familles à l'aide de flyers, du programme, des réseaux sociaux (communes, agglomération, et autres réseaux)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 à 10 Sorties familles par an dont 4 à 6 sorties l'été à la journée ou demi-journée, ▪ Groupes de 30 à 59 personnes ▪ Choix de 2 à 3 destinations de proximité, afin de permettre aux familles de s'approprier ces lieux <p>Organisation partagées de sorties familles avec des partenaires (Médiathèques et autres volontaires)</p> <p>Sondage de satisfaction et de collecte des envies du public effectué à l'issue des sorties. Leurs propositions permettent de préparer les futures sorties</p> <p>Echéance : action déjà existante, périodicité annuelle</p>
Moyens mis en œuvre	<p>HUMAINS : Référente familles CSI, équipe du CSI, partenaires, bénévoles, habitants impliqués</p> <p>FINANCIERS : 7500 € par an pour les prestations (transport + entrées)</p> <p>MATERIELS : Locaux adaptés aux rencontres</p>

Communication	<p>Invitation des habitants à participer au collectif de préparation dédié aux sorties, inscrite dans le programme du CSI</p> <p>Diffusion du programme par mail aux adhérents, aux partenaires, dont les communes et transmission de quelques exemplaires aux accueils des communes</p> <p>Diffusion sur les réseaux sociaux, par la Direction de la communication de Val d'Europe agglomération et les communes du territoire du programme avec extraction des temps forts de la programmation du CSI</p> <p>Communication auprès des partenaires sociaux œuvrant pour les habitants du territoire</p>				
Partenaires	<p>CCAS et accueils des communes</p> <p>Oasis du Val d'Europe (Epicerie solidaire)</p> <p>SOS femmes</p> <p>Résidences sociales</p> <p>Médiathèques de Val d'Europe</p> <p>Maisons Départementales des Solidarités de Lagny-sur-Marne et de Tournan en Brie</p>				
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sorties et leurs diversités (destinations, adaptation à l'ensemble des publics, partenariat) - Nombre de participants et communes d'habitation - Nombre de nouvelles familles adhérentes - Nombre d'habitants impliqués aux préparations 				
Effets attendus	<p>Participation effective des habitants aux réunions de préparation des sorties familles</p> <p>Meilleure représentativité des publics (mixité et provenance des usagers répartie sur l'ensemble du territoire)</p> <p>Intégration de nouvelles familles (nouveaux arrivants, apprenants ateliers de français, public fragile) lors des sorties afin qu'elles puissent développer un réseau d'entraide de proximité avec d'autres familles</p> <p>Concertation entre les acteurs associatifs et institutionnels afin d'éviter les doublons d'offres de sorties familles</p> <p>Réflexion sur un principe de priorisation de l'accès aux sorties familles pour de nouveaux adhérents</p> <p>Orientation du public par les partenaires notamment par les CCAS</p> <p>Accès en autonomie par les familles, des sorties de proximité effectuées avec le CSI</p> <p>Implication de nouvelles familles dans la vie du CSI</p>				
Degré de participation des habitants	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 1</p> <p style="text-align: center;">Présence, consommation de services ou d'activités</p> <p style="text-align: center;">Usagers</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 2</p> <p style="text-align: center;">Implication dans une instance de consultation et d'information</p> <p style="text-align: center;">Participation aux réunions d'information</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 3</p> <p style="text-align: center;">Contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif</p> <p style="text-align: center;">contribution ponctuelle</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> 4</p> <p style="text-align: center;">Collaboration permanente et prise de responsabilité</p> <p style="text-align: center;">Animateur-bénévole d'ateliers</p>	<p style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/> 5</p> <p style="text-align: center;">Contribution au processus de décision</p> <p style="text-align: center;">Comité de pilotage</p>

Annexe 3 : Extrait du rapport d'activité 2016

Le CSI un lieu ressources, repéré et apprécié du plus grand nombre pour son accueil et ses orientations

L'accès aux services proposés au CSI, l'est à titre gratuit

Partenaires accueillis au CSI		2014		2015		2016	
		1247 demandes 2014	1670 rendez-vous en 2014	1367 demandes 2015	1807 rendez-vous en 2015	2055 demandes en 2016	2231 rendez-vous en 2016
Association	Surendettement - REBOND 77	315	102	80	42	89	50
CRAMIF	Service social	14	214	11	130	31	86
Maison départementale des solidarités CG77	Assistants sociaux	449	285	458	481	489	525
	Prénatales	17	69	44	76	19	91
	Plannification	62	68	63	70	75	18
	PMI	221	527	217	605	213	388
Association	La Courte Echelle	33	284	18	196	29	499
Val d'Europe Agglomération	RAM	84	15	443	14	604	77
CAF Seine et Marne	Antenne sociale CAF de Chelles	28	0	15	0	106	24
Hôpital	ADOBASE MDA	24	83	18	60	20	75
Association	Horizon - B.A.I.L.	NR	23	NR	55	NR	18
Accueil PAN	Point accès numérique			NR	78	342	342
	Demande numérique CAF					38	38
Totaux	Totaux	1247	1670	1367	1807	2055	2231

NR : non recueilli

	2014	2015	2016
Total demandes	1247	1367	2055
Total rendez-vous	1670	1807	2231

Zoom sur 2016 :

- **13 213 accueils** (dont plus de 7000 accueils de type information, orientation ou permanences)

Lors des permanences partenariales atypiques et spécifiques par les habitants et les partenaires :

- Surendettement: **86 demandes et 81 rendez-vous** en 2016 (50 rdv honorés)
- PMI de la Maison Départementale des Solidarités (Conseil Départemental 77) **213 demandes et 388 rendez-vous** en 2016
- PADO de la Maison Départementale des Solidarités (assistantes du service social) **489 demandes et 525 rendez-vous** en 2016
- Maintien dans le logement (BAIL) **18 rendez-vous** en 2016
- CRAMIF (assistantes du service social) 31 demandes et **112 rendez-vous** en 2016, **37 participations** à l'action collective de 6 séances « bien être à la retraite », **101 personnes reçus lors des 4 actions d'informations collectives** en direction des assurés en arrêt de travail de plus de 90 jours (dans la salle les Gassets)
- Petite enfance RAM (Parents et assistantes maternelles) **604 demandes et 77 rendez-vous en 2016**

Lors de l'accueil de groupes ponctuels ou réguliers :

L'accueil au CSI est une vitrine de la qualité des services de l'agglomération, reconnue et plébiscitée par les partenaires, et leurs bénéficiaires.

- Assurés sociaux (CRAMIF), 5 à 10 demi-journées par an, 25 à 30 personnes par séance
- Retraités (CLIC) 5 à 10 demi-journées par an, 10 personnes par séances
- Aidants familiaux (France Alzheimer) 10 à 15 demi-journées par an, 10 à 15 personnes par séances
- Formation RAM, 1 journée,
- Lieu d'accueil enfants parents (Association la Courte Echelle) Hebdomadaire
- Alcooliques anonymes

Lors d'expositions proposées dans l'accueil et dans le couloir du CSI :

- Santé (hygiène alimentaire)
- Journée des droits de la femme
- Photos (exposition j'apprends le français)
- Peinture et créativité
- Diffusion de photographies des actions du CSI sur le téléviseur (financé par la CAF) situé derrière le bureau d'accueil

Ces expositions, réalisées avec les habitants, ont pour but de faciliter les premiers échanges avec le public des permanences mais aussi avec les apprenants de français.

Le CSI lutte contre la fracture numérique :

Le CSI a bénéficié d'une subvention pour l'équipement de deux postes informatiques permettant au public d'effectuer ses démarches administratives en autonomie ou avec l'aide d'une assistante sociale :

- Scanner ses documents
- Utiliser les sites des partenaires institutionnels (caf.fr, servicepublic.fr, impôts,...)
- Transmettre par mail les documents sollicités

Une grande marge de progrès est possible quant à ce service proposé aux Valeuropéens : offrir un temps d'accompagnement individuel permettant d'accéder au site de la CAF. La labélisation « point numérique » du CSI par la CAF implique de devoir rendre ce service d'accompagnement.

342 personnes ont bénéficié du point numérique en 2016.

Le CSI un lieu de rencontres et d'implications individuelles et / ou collectives

- **5939 accueils pour les ateliers** (hors participations aux animations « hors les murs »)
- **30 bénévoles** impliqués dans les actions du CSI
- **200 familles adhèrent** annuellement au CSI (plus de 460 personnes concernées) pour pouvoir bénéficier des activités du CSI.
Adhésion familiale (tri générationnelle) annuelle de 10€.
- **Des participations financières symboliques** pour la majorité des activités. Pour les sorties, la participation est de 30% de son coût.

Lors d'animations partenariales, familiales et tout public :

- Groupe de travail parentalité : Efficience entre partenaires pour une orientation du public de qualité, adaptée à chaque situation, et la mise en œuvre de projets partagés, adaptés aux problématiques locales (Permanence ADOBASE, GRATIFERIA, Mon tout premier livre, accès aux droits CAF)
- « Le CSI hors les murs », les implications des bénévoles et des professionnels du CSI aux manifestations locales sont appelées ainsi. Elles permettent à de nouveaux publics de découvrir en partie le CSI au travers des possibilités offertes par le centre mais aussi de présenter ses possibilités et savoir-faire dans différents domaines au service de l'échange et des rencontres entre habitants (intégration, lien social). Cette visibilité du public sur l'intervention sociale du CSI lui permet en cas de besoin de faire appel à ses services.
- Actions solidaires (dons de jouets, de vêtements au profil d'association partenaires)
- La fête du CSI : plus de 350 participants et 70 habitants impliqués pour l'organisation de cet évènement

Lors d'ateliers thématiques favorisant l'exercice de la parentalité et de la grand-parentalité :

- Le matin des petits : temps d'échange et d'animation dédiés aux enfants et leurs parents ou leurs grands-parents. 31 ateliers, 1174 participations en 2016
- Les sorties familles : accès aux loisirs et à la culture, 9 sorties, 224 participants et 545 participations en 2016
- Ateliers culinaires :
 - o Les petits cuistots : l'enfant cuisine accompagné par sa famille dans un cadre bienveillant et adapté. 7 ateliers, 192 participations en 2016
 - o Le Goûter pas ordinaire (4 à 5 demi-journées par an en période scolaire, animations intergénérationnelles) 3 ateliers, 131 participations en 2016

Lors d'ateliers adultes ayant pour enjeux :

- l'intégration sur le Val d'Europe
- l'accès à l'emploi
- l'insertion sur le territoire par la présentation des offres culturelles et l'accompagnement des publics isolés ou éloignés de la culture (freins financiers ou démarches culturelles individuelles inexistantes)
- d'éviter l'isolement par la création de réseau personnel (accueil des nouveaux habitants)
- de rendre acteur les participants au travers de pratiques collectives ou individuelles de la solidarité (partenariat association vaincre solidairement le cancer (AVACS), collecte de jeux pour les associations « Solidarité pour un développement local » et « ASSOJET »)

Les ateliers et animations suivantes sont une porte d'entrée permettant de répondre aux envies et aux besoins de Valeuropéens :

- Ateliers de français : 13 bénévoles, 159 apprenants, 14 ateliers, 447 séances, 2425 participations
- Réseau d'échanges de savoirs : 2 bénévoles, 7 participants
- Rendez-vous du mardi : 34 ateliers, 33 participantes et 424 participations en 2016
- 9 Soirées jeux : 242 participants et 467 participations en 2016
- kf jeux et convivialité : public isolé et 4ème âge, 9 ateliers, 84 participations

- Cuisine du monde : 11 ateliers et 218 participations en 2016
- Accompagnements culturels, un collectif d'habitants sélectionne les offres, le CSI sollicite des tarifs de groupes, chaque participant paie ce tarif : 22 accompagnements culturels, 279 participations

Le CSI, un lieu d'expression

Les habitants bénéficiaires des ateliers s'expriment régulièrement sur les actions proposées au travers de sondages ou questionnaires de satisfactions. Ils sont aussi force de proposition lors des réunions dédiées aux préparations des actions. Ces réunions sont appelées « collectifs d'animation ».

Différents habitants adhérant du CSI et partenaires ont témoigné de leur intérêt à fréquenter le CSI (réunion du 23 novembre 2016, 25 personnes présentes, extraits des expressions écrites collectivement ou individuellement)

- Apprendre le français, le pratiquer pour trouver un emploi (sur préconisation de pôle emploi)
- Rencontrer des personnes de plusieurs horizons
- Avoir des sorties culturelles
- Se faire des amis à proximité de chez soi
- Pouvoir faire des activités en famille
- Garder une activité
- Rompre la solitude, y compris quand on a peu de moyens financiers
- Nouer de nouvelles rencontres
- Construire des projets
- Réciprocité de savoirs, de savoir-faire
- Le CSI permet d'éviter l'isolement et la solitude. Il joue le rôle d'une seconde famille
- Convivialité
- Plaisir de partager et de rencontrer d'autres personnes
- Connaître le fonctionnement d'un centre social
- Participer à plusieurs ateliers proches de chez moi
- Je viens à cuisine du monde car je ne trouve pas ailleurs d'ateliers. Je participe également à café convivialité, il n'y a pas d'équivalent ; En plus de la relation avec les gens de toutes nationalités, cela est très convivial
- Les visites du Louvre très intéressantes il serait bien d'en faire plus ainsi qu'au musée d'Orsay mais aussi d'autres visites de l'école de cuisine (place d'Ariane)
- Ateliers de français = intégration des habitants = accès à l'emploi = moins de chômage
- Permet de briser l'isolement
- Permet de connaître les différents partenaires et actions
- Permet des sorties familiales
- Permet de s'investir aux autres cultures
- Permet de favoriser les relations parents ados enfants
- Aide à mettre les idées de chacun en valeur
- Importance de pouvoir apprendre le français
- Favoriser les informations et les formations
- Pour toutes personnes, au CSI nous sommes très bien accueillis pour toutes informations, besoins en tous genres et éviter l'isolement
- Convivialité

- Diversité culturelle échange
- Atelier de français pas cher et pas loin de la maison
- Atelier cuisine du monde (partage de culture et des savoirs) qu'on ne trouve pas ailleurs
- Connaître le fonctionnement d'un centre social
- Intégration pour les étrangers (comme moi)
- Les sorties : pas cher, convivial et toujours très sympa !
- Eviter la solitude
- Apprendre la culture française
- Apprendre le français
- Connaître d'autres personnes
- Faciliter l'intégration
- Echanges
- Le lien - rompre l'isolement
- Epanouissement individuel
- Lieu de ressources et d'informations
- L'ouverture intergénérationnelle et culturelle
- Mixité sociale

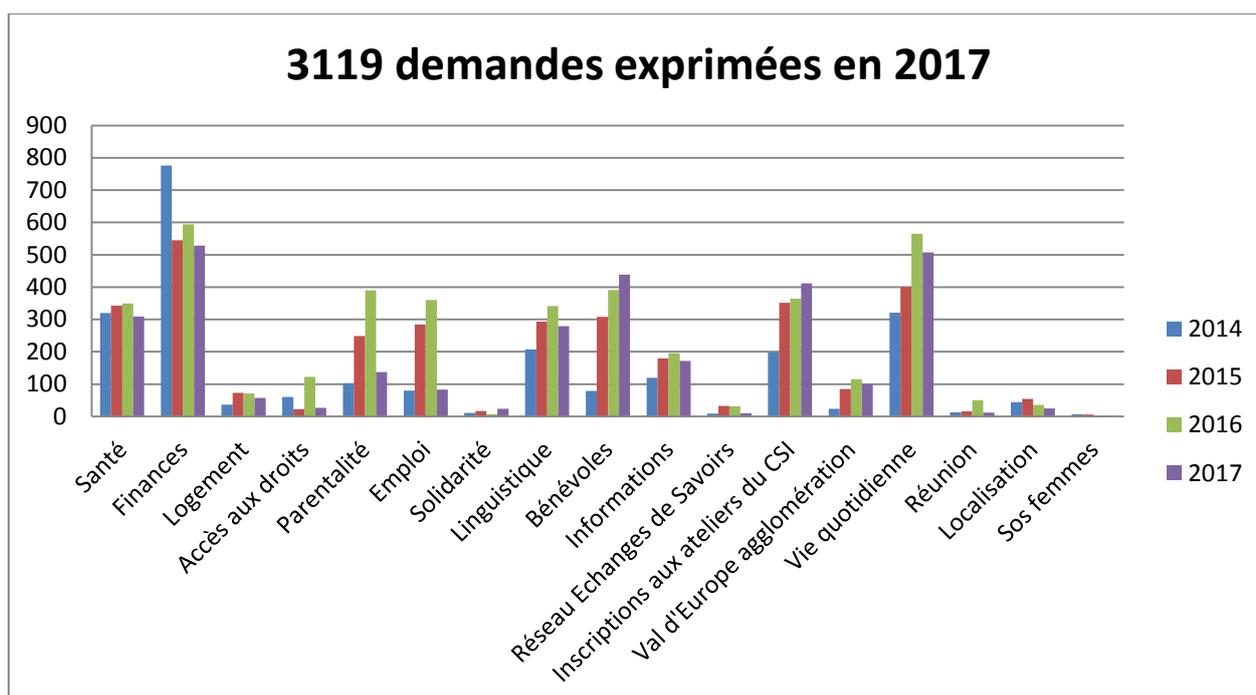
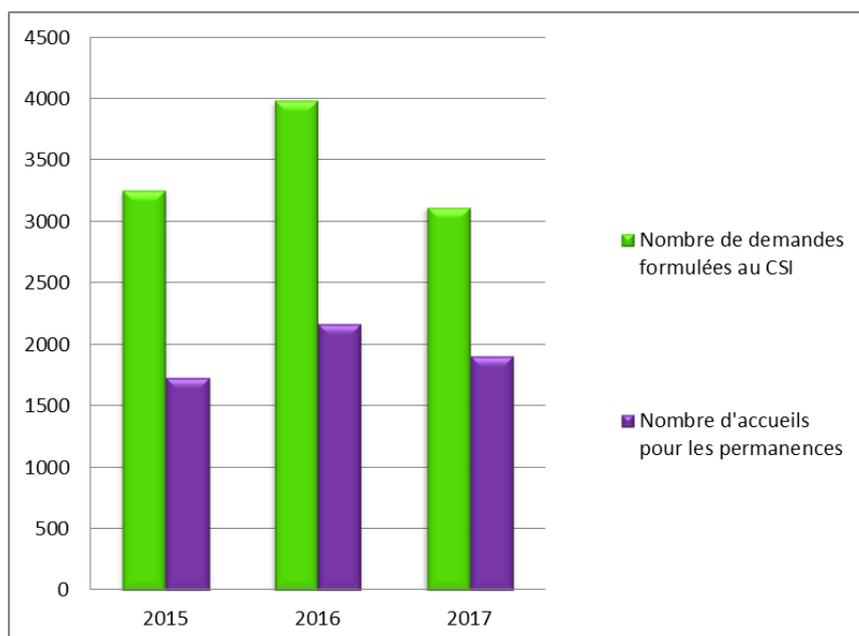
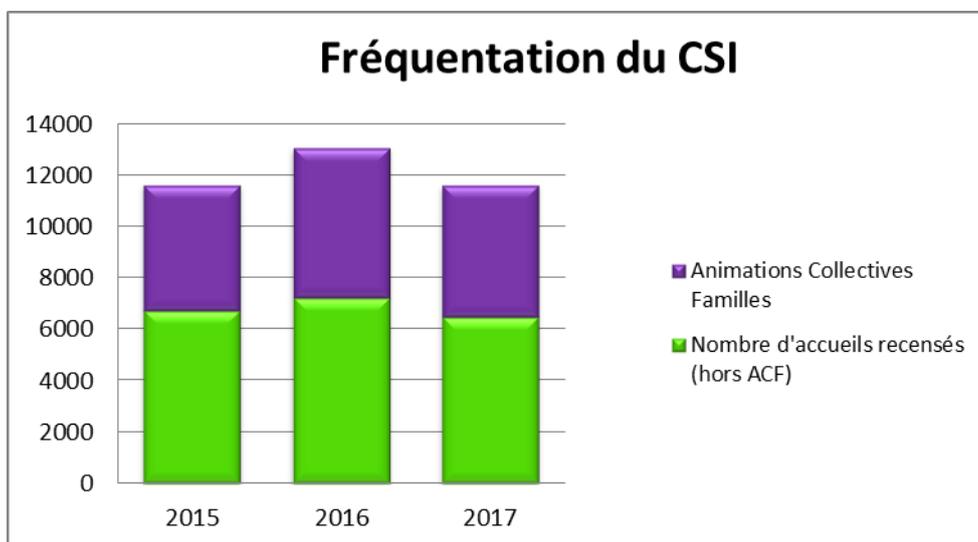
Ils ont aussi exprimé différentes demandes :

- Faire plus d'activités pour adolescents avec problèmes, apprendre français
- Créer un évènement pour sensibiliser au rôle primordial du CSI (avec témoignages, chants,...)

Le CSI, un message positif et responsable pour les partenaires institutionnels, une référence de l'intervention sociale du territoire, un message progressiste.

Annexe 4 : Les indicateurs d'activité 2015-2017

CSI	2015	2016	2017
Nombre d'accueils recensés	11669	13119	11656
Nombre d'accueils recensés (hors ACF)	6776	7274	6499
Nombre de demandes formulées au CSI	3259	3983	3119
Nombre d'accueils pour les permanences	1729	2164	1905
Animations Collectives Familles	4893	5845	5157
Nombre d'adhésions	200	198	251
Nbre de réunions du collectif d'animation	38	38	35
Fréquentation collectifs d'animation	497	487	447
Nombre de séances ateliers familles	27	30	35
Fréquentation des ateliers familles	760	933	782
Nbre de soirées jeux (inclus dans les ateliers familles)	8	9	7
Fréquentation des soirées jeux (inclus dans les ateliers familles)	357	440	217
Nbre de soirées jeux Chessy (inclus dans les ateliers familles)	5	5	4
Fréquentation Soirées jeux Chessy (inclus dans les ateliers familles)	299	337	153
Nbre de soirées jeux Magny le Hongre (inclus dans les ateliers familles)	3	4	3
Fréquentation Soirées jeux Magny le Hongre (inclus dans les ateliers familles)	58	103	79
Nbre de Cuisine du monde, Coupvray (inclus dans les ateliers familles)	9	11	8
Fréquentation Cuisine du monde (Coupvray, inclus dans les ateliers familles)	130	192	173
Nbre de Petits cuistots (Magny le Hongre, inclus dans les ateliers familles)	7	7	7
Fréquentation Petits cuistots, (Magny le Hongre, inclus dans les ateliers familles)	185	176	120
Nombre de séances Goûter pas ordinaire (Baillly-Romainvilliers)	3	3	3
Fréquentation Goûter pas ordinaire (Baillly-Romainvilliers, inclus dans les ateliers familles)	88	125	164
Nombre de séances Le matin des petits (Chessy)	36	31	35
Fréquentation Le matin des petits (Chessy)	1147	1174	1144
Nombre de sorties familles	10	9	9
Fréquentation sorties familles	430	545	444
Nombre de séances ateliers adultes	40	43	44
Fréquentation des ateliers adultes	452	497	590
Nbre Kfé jeux (Coupvray, inclus dans les ateliers adultes)	7	9	10
Fréquentation Kfé jeux (Coupvray, inclus dans les ateliers adultes)	61	73	93
Nombre de séances Rendez-vous du mardi (Baillly-Romainvilliers)	33	34	34
Fréquentation Rendez-vous du mardi (Baillly-Romainvilliers)	391	424	497
Nombre de séances accompagnements culturels	34	22	5
Fréquentation des accompagnements culturels	363	271	76
Nombre d'ateliers hors Ateliers de Français	140	126	142
Nombre de séances ateliers de français	428	447	619
Fréquentation des ateliers de français	1741	2425	2048
Nombre de séances Accompagnement à la scolarité			24
Fréquentation Accompagnement à la scolarité			73
Nombre de bénévoles au 31/12	25	30	35



Les demandes sont formulées soit par téléphone, soit directement auprès de l'accueil du CSI.

Annexe 5 : Le Compte de Résultat 2017

AFFECTATION DES CHARGES		TOTAL	PILOTAGE	LOGISTIQUE	ACTIVITES	COORDINATION ACF (1)
60	ACHATS	13 305,87		6 904,92	493,17	5 907,78
6061	FOURNITURES NON STOCKEES (EDF - EAU - ENERGIE)	5 833,15		4 958,18	291,66	583,32
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	1 759,84		752,27	201,51	806,06
6064	FOURNITURES DE BUREAU	1 194,47		1 194,47		
6068	FOURNITURES D'ACTIVITES DONT ALIMENTATION ET BOISSONS	4 518,41				4 518,41
6098	AUTRES					
61	SERVICES EXTERIEURS	18 617,62	764,32	16 828,89	100,00	924,41
611	SOUS TRAITANCE	9 818,21		9 143,80		674,41
612	REDEVANCE CREDIT BAIL					
613	LOCATIONS DE MATERIEL	1 029,15		1 029,15		
614	LOYERS ET CHARGES LOCATIVES					
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 600,95		2 600,95		
6156	MAINTENANCE	3 604,99		3 604,99		
616	PRIMES D'ASSURANCES	800,00		450,00	100,00	250,00
617	ETUDES ET RECHERCHES					
6181	DOCUMENTATION	335,74	335,74			
6185	FRAIS COLLOQUES ET SEMINAIRES					
6186	FORMATION DES BENEVOLES	428,58	428,58			
619	AUTRES					
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 688,68	1 992,95	4 652,43		4 043,30
621	PERSONNEL MIS A DISPOSITION	186,00				186,00
622	HONORAIRES ET REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	3 857,30				3 857,30
6231	PUBLICITE PUBLICATIONS					
6238	DIVERS (DONS, ETRENNES, POURBOIRES)					
624	TRANSPORTS DIVERS (HORS ACTIVITES)					
6251	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL					
6257	MISSIONS RECEPTIONS					
626	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	4 652,43		4 652,43		
627	SERVICES BANCAIRES					
628	AUTRES SERVICES - TRAVAUX EFFECTUES A L'EXTERIEUR					
6281	COTISATIONS FEDERALES - AFFILIATIONS	1 846,33	1 846,33			
62821	TRANSPORTS DES ACTIVITES					
6283	FRAIS DE FORMATION DES SALARIES	146,62	146,62			
6284	FRAIS DE RECRUTEMENT					
6285	FONCTIONNEMENT DES INSTANCES REPRESENTATIVES					
629	AUTRES					
63	IMPOTS, TAXES ET ASSIMILEES	2 555,00	657,00		511,00	1 387,00
631	IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATION (TAXES SUR SALAIRES)					
633	IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATION (TRANSPORT, EFFORT CONSTRUCT)					
635	AUTRES IMPOTS ET TAXES (CONTRIBUTIONS FONCIERES ET TAXES)					
6370	AUTRES IMPOTS ET TAXES (AUTRES ADMINISTRATIONS : TV)					
6371	URSSAF BENEVOLES	2 555,00	657,00		511,00	1 387,00
639	AUTRES					
64	CHARGES DE PERSONNEL	206 012,74	163 093,12	3 923,57	7 799,21	31 196,84
641	SALAIRES BRUTS (Y COMPRIS CONGES PAYES)	149 710,13	119 219,91	2 734,73	5 551,10	22 204,39
64111	AUTRES					
645	CHARGES SOCIALES	52 326,60	40 680,66	1 090,91	2 111,01	8 444,02
647/648	AUTRES CHARGES SOCIALES	3 976,01	3 192,55	97,93	137,11	548,42
649	AUTRES					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65,58				65,58
6516	REDEVANCE, CONCESSIONS, BREVETS (SACEM)	65,58				65,58
6517	LICENCES, ADHESIONS					
659	AUTRES					
66	CHARGES FINANCIERES					
6611	INTERETS D'EMPRUNTS ET DETTES					
6616	INTERETS BANCAIRES					
669	AUTRES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	199,51	199,51			
671	CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION (CREANCES IRRECOURVRA)					
675	VALEURS COMPTABLES DES BIENS CEDES					
679	AUTRES	199,51	199,51			
68	DOTATIONS					
681	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS					
687	DOTATION AUX PROVISIONS					
689	AUTRES					
86	MISE A DISPOSITION GRATUITE					
860	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL NON BENEVOLE					
861	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX, MATERIEL, VEHICULES					
862	PRESTATIONS TECHNIQUES					
SOUS TOTAL		251 445,00	166 706,90	32 309,81	8 903,38	43 524,91
EXCEDENT DE L'EXERCICE						
TOTAL DES CHARGES		251 445,00				
TOTAL APRES REPARTITION DES CHARGES LOGISTIQUES		251 445,00	191 286,56		60 158,44	
BASE DE CALCUL PS ANIMATION GLOBALE		191 286,56				
BASE DE CALCUL PS ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES		43 524,91				

€

AFFECTATION DES PRODUITS		TOTAL	ANIMATION GLOBALE	COORDINATION ACF (1)
70	PRODUITS DE PRESTATIONS	95 341,00	70 573,90	24 767,10
70623-aut	PS REÇUES D'AUTRES EQUIPEMENT			
70623 - cl	PS REÇUES DES CLSH			
70623-clas	PS REÇUES DES CLAS	5 224,80	5 224,80	
70623-cs	PS REÇUES DES CS	83 569,20	65 349,10	18 220,10
70623-eaje	PS REÇUES de l'Acc Col & HG			
70623-laep	PS REÇUES DES LAEP			
70623-ram	PS REÇUES DES RAM			
70641	PARTICIPATION DES FAMILLES ET DES USAGERS	6 547,00		6 547,00
70642	AIDES PERSONNALISEES (BONS CAF, ASE, AUTRES)			
708	AUTRES			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	156 104,00	120 712,66	35 391,34
741	SUBV & PS VERSEES PAR L'ETAT			
742	SUB & PS REGIONALES			
743	SUB & PS DEPARTEMENTALES			
744	COMMUNE	24 945,73		24 945,73
7451	SUBV & PS ORGANISME NATIONALE Dt PS MSA			
7452	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION CAF			
746	SUBV & PS EPCI (INTERCO)	131 158,27	120 712,66	10 445,61
747	SUBV & PS ENTREPRISE			
748	SUBV & PS PAR AUTRE ENTITE PUBLIQUE			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
756	COTISATIONS ET DONNS			
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
759	AUTRES			
76	PRODUITS FINANCIERS			
762	INTERETS			
769	AUTRES			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
771	PRODUITS EXCEPT. SUR OPERATIONS COURANTES			
775	PRIX DE VENTE DE BIENS CEDES			
777	QUOTE PART DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			
779	AUTRES			
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
781	REPRISE SUR PROVISIONS			
789	AUTRES			
87	CONTRIBUTIONS EN NATURE			
871	PRESTATIONS EN NATURE DE LA COMMUNE			
872	PRESTATIONS EN NATURE DU DEPARTEMENT			
879	AUTRES			
SOUS TOTAL		251 445,00	191 286,56	60 158,44
DEFICIT DE L'EXERCICE		0,00		
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		251 445,00		

€

Annexe 6 : Statistiques 2016, Service social MDS de Lagny-sur-Marne

Statistiques service social départemental									
Année 2016									
Territoire du Val D'Europe & Agglomération									
	Bailly Romainvilliers	Chessy	Coupvray	Magny le Hongre	Serris	TOTAL VAL D'EUROPE	%	TOTAL MDS	
Nombre de ménages reçus par territoire <i>rencontré plusieurs fois dans l'année n'est comptabilisé qu'une seule fois</i>								(un ménage)	Nombre de ménages reçus
	136	106	21	89	239	591		2618	
Nombre de contacts par typologie									
Pourcentage de nouvelles familles au pôle accueil	36,40%	36,20%	35,30%	44,40%	36,20%		69,51%	39,10%	
Pourcentage de nouvelles familles au pôle accompagnement	11,10%	25%	0%	19%	27,60%		30,49%	14,60%	
en Visite à domicile	15	9	5	13	13	55		210	
Problématiques traitées (il peut y avoir plusieurs problématiques traitées par ménage)									
Accès au droits	87	97	17	62	137	400	17,95%	2222	
Budget Précaire	85	69	15	27	135	331	14,86%	1209	
Gestion Budgétaire	77	30	11	29	85	232	10,41%	927	
Accès au logement	49	55	8	26	66	204	9,16%	627	
Maintien dans le logement	43	43	5	23	61	175	7,85%	570	
Organisation de la vie quotidienne	43	25	5	11	74	158	7,09%	438	
Diff familiales/conjugales	32	41	10	27	46	156	7,00%	490	
Difficultés éducatives	54	29	4	42	23	152	6,82%	597	
Santé	46	39	2	10	16	113	5,07%	313	
Autre	29	19	2	8	40	98	4,40%	233	
Intervention RSA	12	8	5	17	28	70	3,14%	482	
Emploi	14	8	2	9	19	52	2,33%	118	
Hebergement	9	9	3	4	16	41	1,84%	220	
Protection mineur	6	3	0	13	16	38	1,71%	280	
Protection majeur vulnérable	4	0	3	0	1	8	0,36%	27	
TOTAUX						2228		8753	
Tranche d'âge									
-25 ans	24	19	4	21	49	117	17,28%	627	
25-34 ans	31	32	2	30	83	178	26,29%	734	
35-49 ans	57	46	13	36	101	253	37,37%	1054	
50-59 ans	21	20	0	15	25	81	11,96%	408	
plus de 60 ans	14	8	4	5	17	48	7,09%	296	
TOTAUX						677		3119	

Annexe 7 : Les besoins des CCAS, acteurs majeurs de l'action sociale de Val d'Europe

Dans le cadre du renouvellement du projet social et de la récente élection de Mme Anne GBIORCZYK en qualité de Vice-Présidente déléguée au social, Val d'Europe agglomération a entrepris de rencontrer les sept CCAS de Val d'Europe par le biais de réunions individuelles.

L'objectif était que les CCAS puissent faire part à l'agglomération de leur quotidien au service des valeuropéens et d'échanger sur leurs besoins sans contrainte d'une faisabilité éventuelle. L'agglomération se chargeant ensuite de synthétiser ces éléments. Ces derniers pourront contribuer à la mise en œuvre d'une politique sociale intercommunale articulée et qui sera un véritable soutien pour les CCAS.

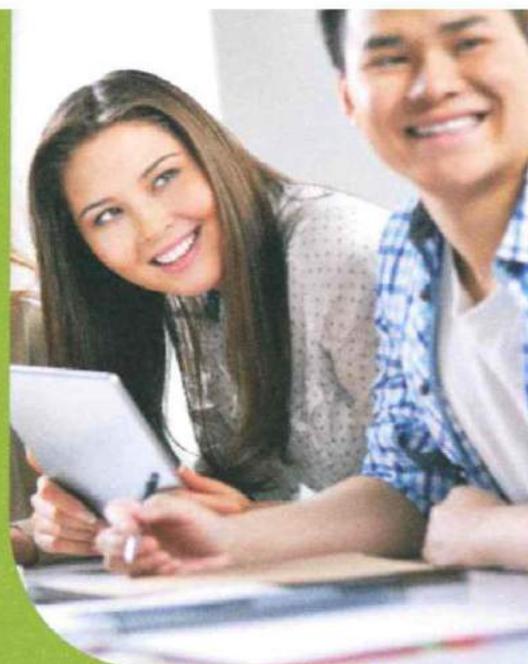
Des rencontres ont également eu lieu avec les acteurs sociaux du territoire tels que l'épicerie solidaire du Val d'Europe ou encore la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Synthèse des besoins :

- ✓ Maillage renforcé entre les CCAS et les services de l'agglomération
- ✓ Plus de lien et d'échanges de pratiques entre les CCAS
- ✓ Vue globale sur les besoins sociaux du territoire
- ✓ Créer du partenariat (par le biais de permanence) avec des acteurs intervenant dans le domaine du social comme la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ✓ Délocalisation de permanence au plus près des usagers
- ✓ Retours de la part des partenaires intervenant au CSI lorsque des usagers du CCAS sont envoyés vers eux
- ✓ Réflexion sur une mutualisation possible à l'échelle intercommunale du partenariat avec l'épicerie solidaire
- ✓ Réflexion sur une mutualisation possible à l'échelle intercommunale du portage de repas à domicile
- ✓ Travailler sur la thématique du logement
- ✓ Travailler sur la thématique du transport
- ✓ Communication commune des services publics de l'agglomération
- ✓ Renforcer le partenariat avec la MDS dans le cadre du montage des dossiers
- ✓ Mieux traiter les sujets liés au 4^{ème} âge
- ✓ plus marginal mais suggéré par un CCAS de la mise en place d'un partenariat avec la Caisse Nationale Assurance Vieillesse
- ✓ plus marginal mais suggéré par un CCAS autour de la politique jeunesse.

Centre social intercommunal de Val d'Europe

Atout majeur de cohésion sociale pour le territoire, le centre social intercommunal de Val d'Europe est un équipement dédié à l'accompagnement des habitants dans leur vie quotidienne. C'est un lieu privilégié ouvert à tous, un espace d'information, d'échange et d'orientation.



Animations et activités pour tous !



Des activités sont proposées à **tous les Valeuropéens** aussi bien au CSI que dans les cinq communes du territoire.

- Ateliers de français
- Accompagnement à la scolarité **nouveauté 2017**
CM2 / 6^e
- Ateliers familles
Petits cuistots, Goûter pas ordinaire, Matin des petits
- Ateliers adultes
Cuisine du monde, Kfé Jeux, Rendez-vous du mardi
- Ateliers jardin
- Sorties familles
- Soirées jeux
- Échanges de savoirs



Retrouvez le programme d'activités
du CSI, chaque mois sur
www.valdeuropeagglo.fr

 **Val d'Europe**
agglomération

valdeuropeagglo.fr



Des permanences au service des Valeuropéens

Cette structure est également dédiée à l'accueil de permanences, de formations et de consultations à caractère social.

Assistantes sociales

Le mardi et le vendredi sur rendez-vous
01 64 12 43 35 - 01 64 12 68 40

PMI - Accueil puériculture

Le mardi de 9h à 11h, sans rendez-vous
01 64 12 66 20

PMI - Consultation

Le jeudi de 9h à 11h30, sur rendez-vous
01 64 12 66 20

Consultation de planification et d'éducation familiale et permanence d'une conseillère familiale et conjugale

Consultation prénatale

Sur rendez-vous
01 64 12 46 80

La Courte-Échelle

Lieu d'accueil enfants-parents
Le jeudi de 15h à 18h
06 66 78 99 35 www.la-courte-echelle.info

Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France - CRAMIF

Le mardi après-midi sur rendez-vous
36 46 www.cramif.fr

Alcooliques Anonymes

Tous les jeudis à 19h45
0820 32 68 83 www.alcooliques-anonymes.fr

Rebond 77

Aide à la rédaction de dossier de surendettement.
Deux lundis après-midi par mois sur rendez-vous
01 78 71 40 90

A.R.I.L.E. - B.A.I.L.

Accompagnement social lié au logement
Le jeudi matin sur rendez-vous

Maison des adolescents - ADOBASE

Permanence d'accueil, d'écoute, de conseils pour les adolescents seuls ou accompagnés de leurs proches.
Le mercredi de 17h à 19h
01 60 54 30 73 adobase@ch-lagny77.fr

Relais Parents Assistants Maternels de Val d'Europe

Sur rendez-vous
01 60 43 66 26 ram@vdeagglo.fr

Devenez bénévoles



Les ateliers du CSI vivent grâce à l'implication des habitants !

Si vous avez des projets, des nouvelles idées et si vous souhaitez participer à la vie du centre social, rejoignez l'équipe du CSI.

Centre social intercommunal de Val d'Europe

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

2 avenue Émile Cloud • 77700 Serris

01 78 71 40 90 • csi@vdeagglo.fr

Bus : Ligne 34 (Arrêt Marmousets)



valdeuropeagglo.fr



Cette plaquette est en cours de réactualisation afin d'intégrer les nouvelles communes du Val d'Europe. Par ailleurs, une communication globale intégrant l'ensemble des services à la population de l'agglomération est à l'étude.

Annexe 9 : Planning type d'utilisation du CSI

		Semaine 1				
		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin	Direction	Directeur	Directeur	Directeur	Directeur	Directeur
	Bureau 1 Médical		MDS - PADO 9h00-11h30 Sans RdV	MDS - Acc soc 9h00-11h30 Sur RdV	MDS - CE 8h30-12h30 Sur RdV	MDS - AS PADO 9h00-12h00 Sur RdV
	Bureau 2 Puéricultrice		MDS - PADO Puéricultrice Sans RdV		MDS - CE 8h30-12h30 Sur RdV	
	Bureau 3		MDS - PADO 9h00-11h30 Sans RdV		BAIL 9h00-12h00 Sur RdV	MDS - ASS Soc 9h00-12h00 Sur RdV
	Bureau 4	NC	RAM : LC	NC	NC	NC
	Cuisine				Ateliers de Français	
	Salle Polyvalente	Ateliers de Français	Ateliers de Français	Ateliers de Français	MDS - CE 8h30-12h30 Sur RdV	Ateliers de Français
	Salle les Gassets	Ateliers de Français	Ateliers de Français		Ateliers de Français	Ateliers de Français
Après-Midi	Direction	Directeur	Directeur	Directeur	Directeur	Directeur
	Bureau 1 Médical	REBOND 77 14h00-18h00 Sur RdV	CRAMIF 14h30-17h30 Sur RdV	17h Adobase	MDS - CP 13h30-17h30 Sur RdV	MDS - PF 13h30-17h30 Sur RdV
	Bureau 2 Puéricultrice				MDS - CP 13h30-17h30 Sur RdV	MDS - PF Infirmière 13h30-17h30
	Bureau 3	CR		Assistante sociale 17h Adobase	CR	CR
	Bureau 4	RAM : LC / PC	NC	NC	NC	NC
	Cuisine				Courte Ech. 14h00-19h00	Echanges créatifs
		Ateliers Français		Ateliers Français	19:00 AA	Echanges créatifs
	Salle Polyvalente	Ateliers Français	CLAS	CLAS	Courte Ech. 14h00-19h00 Ss RdV	CLAS
		Ateliers Français		Ateliers Français		
	Salle les Gassets		Imag'In Serris Photo		Ateliers CSI Imag'In Serris LGBT	

Annexe 10 : Charte du bénévolat 2018



CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL DE VAL D'EUROPE

CHARTRE DU BENEVOLAT

Tout bénévole accueilli et intégré dans le Centre Social Intercommunal de Val d'Europe (CSI), service de la Direction « Vie Locale » de Val d'Europe agglomération, se voit remettre la présente charte.

Cette charte définit le cadre des relations et des règles qui doivent s'instituer entre les responsables institutionnels, les salariés permanents et les bénévoles. Elle s'inscrit dans le cadre de la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France adoptée par l'assemblée générale d'Angers les 17 et 18 juin 2000.

Cette charte est évolutive et peut être amenée à être modifiée par Val d'Europe agglomération librement et à tout moment.

I – Rappel des missions, objectifs et actions du CSI

Le Centre Social Intercommunal de Val d'Europe (CSI) est un équipement polyvalent à vocation territoriale.

Il favorise l'accueil, l'information, l'orientation et la participation des habitants ainsi que l'échange social par l'animation collective.

Les missions principales du CSI, définies par la circulaire CNAF « Animation de la Vie Locale » de juin 2012, sont d'être :

- Un lieu de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Ses missions complémentaires sont :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles, des groupes informels et des associations
- Assurer une attention particulière aux publics fragilisés
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population
- Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs impliqués dans les problématiques sociales

Les orientations et les objectifs généraux du projet 2018-2021 sont :

1. Renforcer le partenariat au service de la cohésion sociale

11. Faciliter les échanges et le lien social entre les habitants
12. Avoir une attention particulière en direction du public "fragilisé"

2. Soutenir l'implication des habitants

21. Renforcer le pouvoir d'agir des habitants
22. Valoriser la participation des habitants

3. Mettre en œuvre un projet jeunesse

31. Etudier, avec l'ensemble des acteurs œuvrant au service de la jeunesse, et les décideurs, les pistes d'interventions jeunesse
32. Associer les élus puis les jeunes dans la définition des interventions

4. Accompagner la parentalité au Val d'Europe

41. Pérenniser les interventions "parentalité" du CSI
42. Promouvoir le CSI comme lieu-ressources sur la parentalité

Le CSI remplit ces missions et objectifs d'intérêt général :

- De façon transparente à l'égard de ses usagers, de ses bénéficiaires, de ses financeurs, de ses salariés permanents et de ses bénévoles
- Dans le respect des règles démocratiques
- En l'accompagnant de démarches d'évaluation

II – La place des bénévoles dans le projet du CSI

Dans le cadre du projet du CSI, le rôle et les missions des bénévoles sont plus particulièrement les suivants :

- L'animation d'ateliers, d'activités ou de manifestations en direction des habitants des communes du Val d'Europe telle que l'animation d'ateliers linguistiques, de groupes de parents,...
- La participation à la mise en place d'ateliers, d'activités ou d'animations, innovants pour les habitants des communes du Val d'Europe
- La participation à la démarche d'évaluation du projet social

III – Les droits des bénévoles à l'égard du CSI, service de Val d'Europe agglomération

Le CSI s'engage à l'égard de ses bénévoles :

- 1) **en matière d'information :**
 - à les informer sur les finalités de la structure, le contenu du Projet Social du CSI, les principaux objectifs de l'année, le fonctionnement et la répartition des principales responsabilités
 - à faciliter les rencontres souhaitables avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les bénéficiaires
- 2) **en matière d'accueil et d'intégration :**
 - à les accueillir et à les considérer comme des collaborateurs à part entière, et à considérer chaque bénévole
 - à leur confier, bien sûr en fonction de leurs propres envies, des activités en regard avec leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité
 - à définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole
 - à situer le cadre de la relation entre chaque bénévole et le CSI dans « une convention d'engagement »
- 3) **en matière de gestion et de développement de compétences :**
 - à assurer leur intégration et leur formation par tous les moyens nécessaires et adaptés à la taille du CSI : formation formelle, tutorat, compagnonnage, constitution d'équipes...
 - à organiser des points fixes réguliers sur les difficultés rencontrées, les centres d'intérêts et les compétences développées
 - si souhaité, à les aider dans des démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) : attestations de bénévolat, analyse des compétences exploitées ou acquises lors de cet engagement
- 4) **en matière de couverture sociale :**
 - à leur garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées

Le CSI conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.

IV – Les obligations des bénévoles à l'égard du CSI, service de Val d'Europe agglomération

L'activité bénévole est librement choisie ; il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, entre le CSI et ses bénévoles, mais ceci n'exclut pas le respect de règles et de consignes.

A ce titre et dans le cadre du bénévolat, le bénévole ne doit s'attendre à aucun versement de rémunération d'indemnisation ou d'avantage en nature, hormis le remboursement de frais engagés dans le cadre de formations.

Ainsi, le bénévole s'engage :

- à adhérer à la finalité et à l'éthique du CSI
- à respecter et à se confirmer à la Charte de la laïcité élaborée par la CAF
- à se conformer aux objectifs du CSI
- à respecter son organisation et plus largement celle de Val d'Europe Agglomération, son fonctionnement et son règlement intérieur
- à assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement, au sein « d'une convention d'engagement »
- à exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun
- à considérer que l'utilisateur est au centre de toute l'activité du CSI, donc à être à son service, avec tous les égards possibles
- à collaborer avec les autres acteurs du CSI : dirigeants, salariés permanents et autres bénévoles
- à suivre les actions de formation proposées

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

Ces engagements respectifs des bénévoles et de Val d'Europe agglomération via le CSI sont contractualisés par le bénévole et l'agglomération.

Annexe 11 : Synthèse du projet social pour la CAF

Organisme gestionnaire	Val d'Europe agglomération Château de Chessy BP 40 – Chessy 77701 Marne la Vallée cedex 4	
Adresse du Centre Social Intercommunal	2 Avenue Emile CLOUD 77700 Serris	
« Animation globale et coordination »	Premier agrément	01/09/2007
	Agrément actuel	01/09/2015 – 31/08/2018
« Animation collective familles »	Premier agrément :	01/09/2009
	Agrément actuel	01/09/2015 – 31/08/2018
Année de mise en service de l'équipement	Ouverture au public du nouvel équipement : 1 ^{er} décembre 2008	
Nombre d'habitants au Val d'Europe	35 554 (Population légale 2018 INSEE)	
Zone d'influence du centre social	Le territoire de Val d'Europe agglomération : 7 communes : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny le Hongre, Serris, Villeneuve le comte et Villeneuve Saint Denis	
Budget prévisionnel 2018 (261 589 € <i>(animation globale et coordination et animation collective familles)</i>	

Animation Globale et Coordination

	ETP	FORMATION
Direction	1	Licence Intervention sociale
Référente Accueil et coordination	0,7	BTS Informatique
Accueil	0,8	Licence arts

<p>Participation des usagers : Comment participent-ils à la vie du centre social ?</p>	<p>Les habitants sont invités à s'impliquer dans les instances de participation et d'expression du CSI : les collectifs d'Animation et le comité de pilotage.</p> <p>Différents sous-groupes sont dédiés à l'élaboration et au suivi des ateliers et des actions : ateliers familles, ateliers de français, soirées, jeux, sorties familles, manifestations extérieures.</p> <p>Des réunions plénières thématiques sont également développées comme dans le cadre de la démarche de renouvellement du projet social.</p> <p>35 bénévoles participent à l'animation des actions du CSI. Ils sont invités, avec les partenaires, dans le cadre de l'instance de suivi du CSI. Des « habitants impliqués » (usagers acteurs du CSI) sont également associés lors de ces réunions.</p> <p>Les usagers sont également sollicités pour être le relais de l'information auprès de leurs entourages.</p>
<p>Activités du centre social : <i>Liste des domaines principaux d'intervention</i></p>	<p>Les ateliers et interventions du CSI sont répartis dans les communes du territoire :</p> <p>Ateliers sociolinguistiques 8 groupes, 2 sites (4 groupes thématiques et 4 groupes de niveau)</p> <p>Ateliers adultes : rendez-vous du mardi, k'fé jeux, cuisine du monde</p> <p>Animations familles : Matin des petits, Petits cuistots, sorties familles, Goûter pas ordinaire, soirées jeux</p> <p>Animations globales : intervention lors des forums ou manifestations du territoire</p> <p>Accueil partenarial (permanences, consultations, associations)</p> <p>Interventions partenariales partagées ; Groupe de travail du réseau parentalité du Val d'Europe</p>

Animation collective familiale

	ETP	DIPLOME / FORMATION
Réfèrent Famille	1	Master 1 Science de l'éducation
Principales orientations	Soutenir la fonction parentale Développer les actions collectives avec une attention particulière aux familles déracinées, monoparentales	

Bilan

<p>Rappel des objectifs et des résultats effectifs : <i>Axe à prendre en compte pour le projet nouveau</i></p>	<p>Rompre l'isolement sur le Val d'Europe</p> <p>Favoriser et développer l'implication des habitants</p> <p>Développer les synergies partenariales</p> <p>Renforcer l'accueil</p> <p>Développer l'accompagnement à la parentalité</p> <p>Résultats 2015-2017 :</p> <p>Plus de 6800 accueils en moyenne recensés par an hors activités</p> <p>Plus de 5200 participations en moyenne par an aux ateliers</p> <p>251 familles adhérentes (représentant 600 personnes environ)</p>
--	---

	<p>Les axes du nouveau projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolement - Jeunesse - Parentalité
--	--

Projet social

Constats réalisés lors du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Phénomènes d'isolement observés - Peu de visibilité du CSI - Population jeunes 25% de moins de 15 ans - Peu de structures jeunesse sur le territoire - Augmentation des demandes sociales auprès de la Maison Départementale des Solidarités - Difficultés financières liées au coût du logement - Identité du CSI : Nom qui apparaît comme un « frein »
<p>Orientations retenues pour ce nouvel agrément</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour l'animation globale ▪ Pour l'animation collective famille 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer le partenariat au service de la cohésion sociale <ol style="list-style-type: none"> 11. Faciliter les échanges et le lien social entre les habitants 12. Avoir une attention particulière en direction du public "fragilisé" 2. Soutenir l'implication des habitants <ol style="list-style-type: none"> 21. Renforcer le pouvoir d'agir des habitants 22. Valoriser la participation des habitants 3. Mettre en œuvre un projet jeunesse <ol style="list-style-type: none"> 31. Etudier, avec l'ensemble des acteurs œuvrant au service de la jeunesse, et les décideurs, les pistes d'interventions jeunesse 32. Associer les élus puis les jeunes dans la définition des interventions 4. Accompagner la parentalité au Val d'Europe <ol style="list-style-type: none"> 41. Pérenniser les interventions "parentalité" du CSI 42. Promouvoir le CSI comme lieu-ressources sur la parentalité

Conclusion

<p>Comment ce projet va-t-il contribuer au positionnement du centre social sur son territoire d'intervention ?</p>	<p>Une des portes d'entrée souhaitées pour renforcer l'appropriation du CSI par ses habitants est dans un premier temps de renforcer le travail partenarial avec les communes et les intervenants des CCAS.</p> <p>Le CSI doit continuer d'aller à la rencontre des habitants lors des manifestations d'ampleur (forums, fête des associations) et être présents dans les communes en continuant à délocaliser ses ateliers.</p> <p>Les groupes de travail parentalité (enfance et jeunesse), animés par le CSI contribuent à la reconnaissance de l'intervention du CSI mise en œuvre au service des habitants du territoire. D'autres actions partenariales seront reconduites pour permettre un rapprochement avec le public isolé (Information d'accès aux droits, Gratifiera).</p> <p>De nouveaux habitants viennent à l'accueil du CSI pour bénéficier de l'ordinateur du Point Numérique (financement CAF) orientés par la CAF ou les partenaires intervenant dans la structure. Cette porte d'entrée (le travail partenarial) contribue pleinement à l'appropriation des services du CSI par les valeuropéens. Le travail du CSI reste d'encourager les habitants à s'impliquer au service des autres.</p>
--	--